

# pour parler profession

LA REVUE DE L'ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO

## S'ENVOLER DANS LA MÉDIASPHÈRE

Utiliser les médias sociaux de manière responsable p. 26



**22** L'AUTEUR PAUL-FRANÇOIS SYLVESTRE SE SOUVIENT DE SŒUR AGATHANGE

**31** RÉCOLTER LES NOMBREUX BIENFAITS DES JARDINS SCOLAIRES

**36** L'IMPORTANCE DU BIEN-ÊTRE MENTAL QUAND ON ENSEIGNE

Inscrivez-vous!

 **EAO** m

**Passez un b**

**santé  
financière**

**assainissez** vos finances – plus de 1 200 occasions d'économiser

**santé  
physique**

**tonifiez** vos muscles – rabais allant jusqu'à 50 % sur des abonnements à des centres de culture physique

**bien-être  
mental**

**détendez-vous** – plus de 400 partenaires en santé et bien-être



# emberperks<sup>MD</sup>

## el été en santé!

**Inscrivez-vous maintenant et découvrez plus de 1 200 façons de passer un superbe été**

Profitez pleinement de l'été grâce à EAO MemberPerks<sup>MD</sup>. Devenez membre pour profiter de rabais sur des billets, des voyages, des restaurants, des divertissements, des vêtements et bien plus encore. Créez votre compte et commencez à savourer les petits plaisirs de la vie! Que ferez-vous avec vos rabais?

Les membres d'EAO MemberPerks<sup>MD</sup> ont droit à des offres exclusives.



## Créez votre compte dès aujourd'hui!

Consultez les offres maintenant et pendant tout l'été avant de voyager, de magasiner, de manger ou de vous divertir, et économisez!

# [eao.ca/rabaisauxmembres](http://eao.ca/rabaisauxmembres)

©Tous droits réservés Venngo Inc. 2016. MemberPerks<sup>MD</sup> est une marque déposée de Venngo Inc. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les perks et les rabais peuvent être différents de ceux présentés et peuvent être modifiés sans préavis.



# Des TITRES à gogo

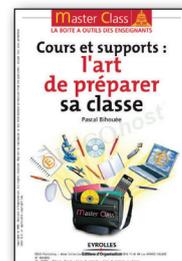
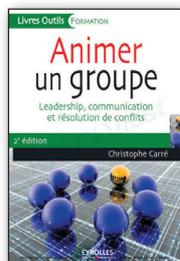
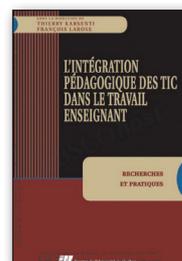
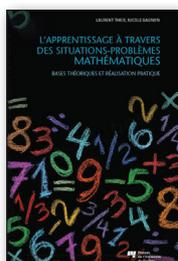
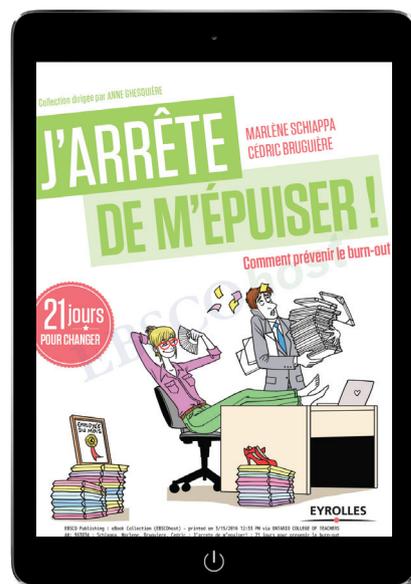
Des milliers de titres  
sont disponibles  
**GRATUITEMENT**  
en quelques clics!

La **bibliothèque Margaret-Wilson** regorge de ressources pour les membres de l'Ordre. Et y accéder est très **SIMPLE**.

Il suffit d'aller à [oeeo.ca](http://oeeo.ca) → **Membres** et d'ouvrir une session. Cliquez sur Bibliothèque à la droite de la page et découvrez nos livres, livrels, bases de données et plus encore!

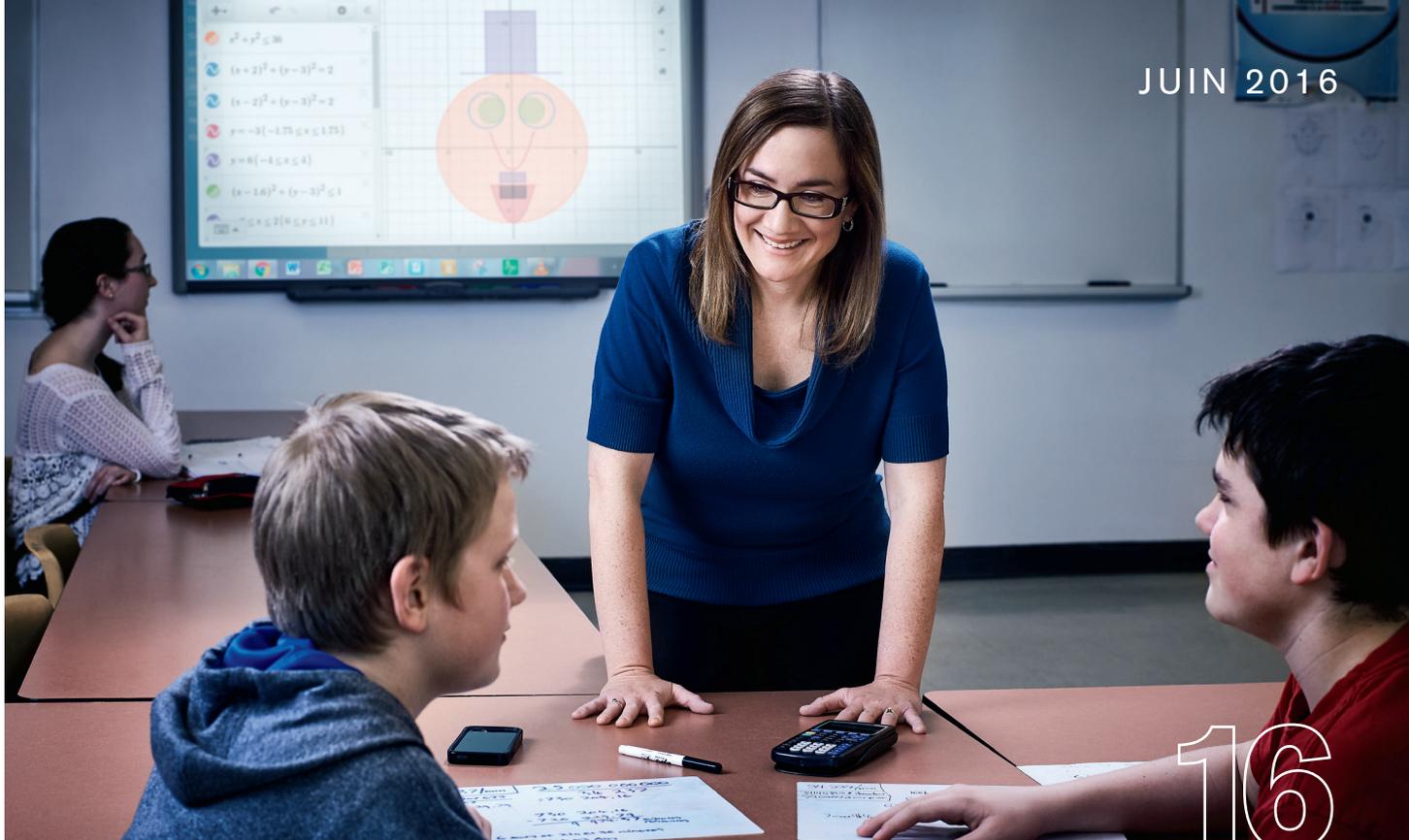
Que lisent les membres de l'Ordre? Voici les **livrels les plus téléchargés**.

Bonne découverte!



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un  
enseignement de qualité



16

## RUBRIQUES

- 5 À L'ORDRE
- 6 MOT DE LA PRÉSIDENTE
- 7 MOT DU REGISTRAIRE
- 8 COURRIER DES LECTEURS
- 9 RÉSEAUTAGE

## CHRONIQUES

- 16 **PRATIQUES EXEMPLAIRES**  
Martine Comeau, EAO, insuffle de l'oxygène à ses leçons de mathématiques.
- 22 **ENSEIGNANTE REMARQUABLE**  
L'auteur franco-ontarien Paul-François Sylvestre se souvient de sœur Agathange.
- 60 **EXAMEN FINAL**  
La lieutenante-gouverneure de l'Ontario explique combien l'enseignement a influencé le cours de sa vie.

## RESSOURCES

- 41 **CYBERESPACE**  
Surfer sans faire de vagues
- 42 **LU, VU, ENTENDU**  
Écriture et crème glacée!
- 46 **TECHNO LOGIQUE**  
Applis et allégories

## AUTORÉGLEMENTATION

- 47 Du nouveau à l'Ordre / Réunions du conseil / Nouveau membre du conseil / Étude de cas du comité d'enquête / Audiences

## ARTICLES

- 26 **S'ENVOLER DANS LA MÉDIASPHÈRE**  
Quelques conseils pour bien utiliser les médias sociaux, à l'école comme à la maison.
- 31 **LES JARDINS SCOLAIRES**  
Les élèves font bien plus que se salir les mains dans les jardins scolaires.
- 36 **LE BIEN-ÊTRE MENTAL**  
Stress, troubles d'anxiété, épuisement nerveux... que faire quand on n'en peut plus?



« Je n'ai tout simplement pas le temps d'enseigner l'actualité »

**ÇA, C'ÉTAIT LE 20<sup>E</sup> SIÈCLE!**

LesPlan

Bienvenue à **INFOS-jeunes**.com

– Un tout nouveau programme d'actualité stimulant et interactif pour les élèves et les enseignants, accessible en ligne en tout temps et de n'importe où.

Réservez votre **ESSAI DE 30 JOURS** à [www.Infos-Jeunes.com](http://www.Infos-Jeunes.com)

Anglais [www.Currents4Kids.com](http://www.Currents4Kids.com)

« Infos-Jeunes fournit une ressource d'enseignement en classe fortement axée sur la technologie et offerte en ligne, de grande pertinence pour le programme d'étude et flexible qui incorpore les aptitudes d'apprentissage du 21<sup>e</sup> siècle aux possibilités d'apprentissage individuel, en petits groupes ou avec la classe. »

– Resource Links, avril 2014

Programme Échanges Jeunesse Canada du YMCA

**Créez des liens. Échangez. Découvrez.**  
L'expérience d'une vie pour votre groupe!

Les jeunes âgés de 12 à 17 ans :

- découvriront de nouveaux endroits et exploreront leur propre communauté en accueillant les autres jeunes chez eux
- noueront de nouvelles amitiés
- en apprendront davantage sur la diversité du Canada
- s'amuseront grâce à une grande variété d'activités éducatives

Inscrivez-vous en ligne et commencez votre périple en groupe dès maintenant !

1-877-639-9987

[echangesymca.org](http://echangesymca.org)

Plein de vies



JUIN 2016

**pour parler profession**

**Comité de rédaction**

Jean-Luc Bernard, EAO; Tim Gernstein, EAO; Godwin Ifedi; Myrille Loubert, EAO (présidente); Anthony Samchek, EAO (vice-président)

**Éditeur**

Richard Lewko

**Rédacteur en chef**

William Powell

**Directrice de la rédaction**

Kristin Doucet

**Versión française**

Thomas Brouard/Julie Fournel/  
Loïc Magnier/Véronique Ponce, traduction et révision;  
Lori Hall, coordonnatrice de la production

**Rédactrice principale**

Leata Lekushoff

**Responsable des critiques de livres**

Rochelle Pomerance

**Collaboratrices/Collaborateurs**

Gabrielle Barkany, EAO; Chantal Bélisle, EAO; Adam Buckley; Angela De Palma, EAO; Mélissa Dufour; Luci English; Zirka Jakibchuk; Brian Jamieson; Helen Dolik; Michael Salvatori, EAO; Francine Tardif; Stéphanie Tétreault; Patrick Winter; Simon Young

**Distribution**

Kerry Walford

**Direction artistique, conception et production**

Studio 141 Inc. : Dave Curcio (président et directeur de conception); Lindsey Mrav (collaboratrice, direction artistique); Hannah Browne (graphiste)

**Couverture**

Eye Candy; Rose Lloyd



*Pour parler profession* est la publication trimestrielle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Elle informe ses membres de ses activités et de ses décisions. La revue permet la discussion sur des questions d'intérêt concernant l'enseignement, l'apprentissage, le perfectionnement professionnel et les normes d'exercice.

Le point de vue exprimé dans un article n'engage que son auteur et ne représente pas nécessairement la position officielle de l'Ordre.

Nous vous incitons à reproduire, en tout ou en partie, les articles du présent numéro. Nous vous demandons cependant de bien vouloir indiquer que le texte provient du numéro de juin 2016 de la revue *Pour parler profession* de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Nous vous invitons à nous écrire et à nous envoyer des articles sur la profession. Nous ne retournons pas les manuscrits non sollicités.

ISSN 1206-8799

Envoi de publications canadiennes – Convention de vente n° 40064343

Veuillez retourner les envois non distribuables au Canada à :

*Pour parler profession*, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario 101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1

[revue@oeeo.ca](mailto:revue@oeeo.ca) ou [abonnements@oeeo.ca](mailto:abonnements@oeeo.ca)

**Abonnement**

Les membres de l'Ordre reçoivent automatiquement la revue. Pour vous abonner, voir l'annonce ci-contre.



**Publicité**

Dovetail Communications, tél. : 905-886-6640; téléc. : 905-886-6615; courriel : [psadvertising@dvetail.com](mailto:psadvertising@dvetail.com). L'Ordre n'endosse pas les publicités des produits et services figurant dans *Pour parler profession*, y compris les cours de perfectionnement professionnel offerts par les commanditaires.

**Impression**

Imprimé avec de l'encre végétale sur du papier certifié FSC<sup>MD</sup> par Transcontinental Printing, Owen Sound (Ontario).

*Pour parler profession* est aussi inscrit au Programme de recyclage «boîtes bleues» financé par l'industrie :





**L'Ordre est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante en Ontario. Toute personne qualifiée pour enseigner dans la province peut en devenir membre; c'est d'ailleurs une exigence pour qui veut conserver l'autorisation d'enseigner.**

L'Ordre réglemente la profession enseignante en fixant les normes d'exercice et en agréant les programmes de formation à l'enseignement.

L'Ordre établit les conditions d'entrée dans la profession, fait enquête sur les plaintes déposées contre ses membres et prend les mesures disciplinaires appropriées.

## CONSEIL DE L'ORDRE

### Présidente

Angela De Palma, EAO

### Vice-présidente

Myreille Loubert, EAO

### Membres

Brian Beal, EAO; Jean-Luc Bernard, EAO; Shabnum Budhwani; Marie-Louise Chartrand; Irene Cheung, EAO; Ann Ciaschini, EAO; Elizabeth Edgar-Webkamigad, EAO; Susan E. Elliott-Johns, EAO; Robert Gagné; Tim Gernstein, EAO; Marie-Thérèse Hokayem; Godwin Ifedi; Jane Ishibashi; Matthew Kavanagh, EAO; James Knopp; Colleen Landers, IA; Shanlee Linton, EAO; Shannon Marcus, EAO; Richard Michaud, EAO; William Ngassam, EAO; Sara Nouini, EAO; Bill Petrie; Brigitte Piquette, EAO; Thomas (Tom) Potter; Terry Price, EAO; Robert Ryan, EAO; Anthony Samchek, EAO; Vicki Shannon, EAO; Jennifer Stewart, EAO; Stéphane Vallée, EAO; Ravi Vethamany, EAO; Wes Vickers, EAO; Ronna Warsh; Nicole van Woudenberg, EAO; Marie-Claude Yaacov

### Registraire et chef de la direction

Michael Salvatori, EAO

### Registraire adjoint

Joe Jamieson, EAO

### Directrices/Directeurs

Chantal Bélisle, EAO; Enquêtes et audiences  
Roch Gallien, EAO; Normes d'exercice et agrément  
Richard Lewko; Services généraux et soutien au conseil  
Linda Zaks-Walker, EAO; Services aux membres

## VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN QUI S'INTÉRESSE À L'ENSEIGNEMENT?

Pourquoi ne pas l'abonner à *Pour parler profession*? Cette personne pourra ainsi lire des articles intéressants sur la profession enseignante et connaître les nouveautés en Ontario.

Quatre numéros par an :  
10 \$ au Canada ou 20 \$ à l'étranger

**POUR L'ABONNER, RENDEZ-VOUS À**  
**oeeo.ca** → Services en ligne

Le coût de la revue pour les membres de l'Ordre est inclus dans la cotisation annuelle. Pour en savoir plus sur l'abonnement, envoyez un courriel à [abonnements@oeeo.ca](mailto:abonnements@oeeo.ca) ou composez le 416-961-8800 (sans frais en Ontario : 1-888-534-2222), poste 401.



### DÉLÉGATIONS EN VISITE

En mars et en avril, nous avons accueilli plusieurs délégations, dont une de la Chine et une de l'Australie. Elles sont venues en apprendre plus sur notre mandat et sur la façon dont nous protégeons l'intérêt du public et fixons des normes professionnelles élevées pour les pédagogues de l'Ontario.



### INFORMER LES PARENTS

En avril, notre personnel a rencontré des parents et des enfants à l'occasion de l'Ottawa Parent & Child Expo. Nous avons sensibilisé le public au rôle que nous jouons en matière de réglementation de la profession enseignante de l'Ontario.

PHOTOS : ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO (SIMON YOUNG ET STEPHANIE McLEAN); MATTHEW LITEPLO

# DÉVELOPPER SES #COMPÉTENCES SOCIALES

Les réseaux sociaux comme Twitter offrent de nouveaux moyens de faire participer vos élèves et vos collègues. La recommandation professionnelle de l'Ordre sur les médias sociaux explique comment utiliser cette technologie de façon responsable.

D'ANGELA DE PALMA, EAO

**G**azouillez-vous? Si on vous avait posé cette question il y a dix ans, vous vous seriez demandé ce que cela voulait dire. Aujourd'hui, vous comprenez tout de suite qu'on vous parle de Twitter. J'ai découvert la twittosphère il y a un peu plus de un an, quand une collègue m'a donné une forte envie d'explorer l'univers des mots-clics et des textes à 140 caractères. Elle me régalaït toutes les semaines avec des anecdotes sur la communauté d'apprentissage virtuelle de Twitter.

J'avoue ne pas être encore très à l'aise dans la twittosphère, mais le volume d'occasions d'apprentissage professionnel qu'elle offre ne cesse de m'impressionner. Cherchez-vous à inciter les élèves à débattre au sujet des devoirs à la maison? Vous trouverez des points de vue d'élèves, de parents et de pédagogues. Songez-vous à organiser un marathon de programmation? Trouvez des recommandations et des lignes directrices. Vous vous demandez quelle est la prochaine étape à suivre après une évaluation en lecture? Visionnez un webinaire sur les meilleures pratiques.

Il y a deux mois, un membre du corps professoral de l'Université Lakehead m'a invitée à participer à une conversation dans Google Hangouts et à un canal d'appui de Twitter. Plusieurs pédagogues un peu partout en Ontario ont ainsi pu discuter de leur expérience et de leurs points de vue professionnels. Le sujet de la séance, qui était l'identité professionnelle numérique, influence et appuie les étudiantes et étudiants en enseignement en leur faisant explorer des aspects importants de l'exercice de la profession, comme l'identité, la sécurité et l'éthique. De plus, la responsabilité, la transparence et la reddition de comptes sont tout aussi essentielles dans le monde virtuel que dans le monde physique.

Les différentes plateformes de médias sociaux ont un riche potentiel : le pouvoir d'intéresser, d'instruire et de faire le lien entre élèves et pédagogues partout dans la province et dans le monde. Jumelez un outil numérique et un pédagogue créatif, et vous atteindrez le nirvana pédagogique! Une communauté d'apprentissage professionnel en 2016 peut-elle comprendre aussi une communauté d'apprentissage Twitter? **#Absolument!**

Néanmoins, tout comme n'importe quelle stratégie pédagogique, on obtient de meilleurs résultats quand on suit des lignes directrices. Pour vous aider, l'Ordre a rédigé sa recommandation



professionnelle sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux ([oct-oeeo.ca/1KAM9Un](http://oct-oeeo.ca/1KAM9Un)) dans un contexte éducatif.

Les médias sociaux n'ont pas été créés pour le monde de l'éducation en particulier. Chaque plateforme peut avoir ses propres lignes directrices, mais elles ciblent l'utilisateur moyen. La recommandation de l'Ordre sur les moyens de communication électroniques et les médias sociaux est rédigée pour les enseignantes et enseignants. Elle répond à des questions particulières sur le risque, sur notre conduite hors des heures de travail et sur les limites professionnelles, soit des sujets essentiels pour les membres d'une profession au service du public.

Grâce en partie à ma collègue, qui m'a montré comment utiliser les médias sociaux en tant qu'outil professionnel, j'ai joint la twittosphère et j'en comprends son plein potentiel. Les gazouillis pendant les présentations dans les facultés d'éducation et pendant les réunions du conseil et des comités font participer les étudiants, les membres du corps professoral et les membres du conseil de l'Ordre. Si vous nous suivez sur Twitter, vous en saurez plus sur les activités et les ressources de l'Ordre ainsi que sur les délégations du monde entier qui viennent nous voir. Qu'attendez-vous? ■

*Angela De Palma*

@angdepalma, @OCT\_OEEO

# LE PROFESSIONNALISME, ÇA NE SE BRICOLE PAS

Qu'est-ce qui caractérise le mieux le professionnalisme en enseignement pour vous? Quels sont les fondements du professionnalisme? Connaissez-vous quelqu'un qui donne tout son sens au mot «professionnalisme»?

DE MICHAEL SALVATORI, EAO

**E**n tant que membres de la profession, nous enseignons, évaluons, planifions, supervisons, faisons rapport, communiquons, soutenons, développons, et bien plus encore. Le débat sur ce que constitue le professionnalisme en enseignement est aussi complexe que notre travail.

C'est bien plus qu'un ensemble de compétences. C'est une question de comportement, d'attitude. C'est une vision quant à la manière de se conduire, et c'est l'effet cumulatif des gestes que nous posons pour incarner cette vision.

Quand je pense au professionnalisme dans le contexte de l'éducation, de nombreux exemples me viennent à l'esprit. Le professionnalisme est au centre de la communication, et est essentiel pour établir et entretenir des relations productives, constructives et épanouissantes avec les élèves et leurs parents, nos collègues et diverses communautés. Pendant plusieurs années, j'ai enseigné un programme d'été qui alliait un cours de français au voyage et à l'exploration culturelle. Les responsables du programme incarnaient l'image même du professionnalisme en communiquant régulièrement avec les parents et en établissant rapidement une relation de confiance avec eux et les enfants qui leur avaient été confiés.

Le professionnalisme se manifeste sous maintes formes : dans notre façon de nous habiller; dans notre conduite à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de classe; dans nos communications et notre jugement. Je crois qu'il s'agit peut-être de notre plus importante ressource naturelle.

Pensez au professionnalisme dans un contexte plus large : le professionnel comparé au bricoleur. Le bricoleur fait de son mieux avec des connaissances restreintes, tandis que le professionnel est une personne de métier, un spécialiste. L'approche professionnelle ajoute un lustre, apporte une crédibilité et inspire plus de confiance.

Nous accédons à la profession enseignante directement après nos études postsecondaires ou après une autre carrière; nous y apportons compétences, connaissances et professionnalisme. Tout comme notre carrière se développe



sur ses fondations, les connaissances de nos membres ainsi que leurs points de vue et expériences vécues servent de point d'appui aux activités de l'Ordre.

Dans le contexte de l'enseignement, le professionnalisme prend de nombreuses formes et les normes de déontologie de l'Ordre nous aident à l'encadrer. Nous tissons des relations dans un esprit de confiance et de respect. Notre empathie se manifeste dans nos gestes. Notre intégrité oriente nos décisions.

Une des composantes du professionnalisme est l'autonomie. En tant que professionnels dévoués, nous agissons de façon indépendante, sachant que notre autonomie est renforcée par du soutien collégial, par l'encouragement de nos collègues, des directions d'école et d'autres leaders, par nos principes et, surtout, par nos valeurs fondamentales.

Nous nous appuyons sur le principe de l'autonomie professionnelle pour développer nos ressources. Par exemple, nos recommandations professionnelles ont pour objectif d'orienter votre jugement professionnel afin que vous puissiez agir en toute intégrité, faire preuve d'empathie, et inspirer confiance et respect dans toutes vos interactions.

Ensemble, nous avons aidé à élaborer les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante. Et nous avons placé la barre très haut. Nous incarnons le professionnalisme en enseignement. ■

*m. salvatori*



# Instituts d'été cforp 2016

Des formations gratuites, partout, pour tous les goûts!  
Pour en savoir plus : [cforp.ca/instituts-dete](http://cforp.ca/instituts-dete)

#instete



## QU'EN PENSEZ-VOUS?

L'équipe de *Pour parler profession* adore  
recevoir vos idées, commentaires et suggestions.



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un  
enseignement de qualité

Envoyez-lui vos lettres à [revue@oeeo.ca](mailto:revue@oeeo.ca).

# réseautage

...pour orienter l'exercice de votre profession

APPRENANTS À VIE

NOUS AVONS DEMANDÉ AUX ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS AGRÉÉS DE L'ONTARIO POURQUOI ILS SUIVENT DES COURS MENANT À UNE QA. VOICI LEURS 10 PRINCIPALES RAISONS.



## ressources GRATUITES

Les troubles  
d'apprentissage  
sont complexes.

Découvrir  
des appuis!

Pour plus de renseignements,  
veuillez visiter :  
[www.TAaLecole.ca](http://www.TAaLecole.ca)

 @TAaLecole

Un service de l'Association  
ontarienne des troubles  
d'apprentissage



30e conférence annuelle de  
l'International Congress of School  
Effectiveness and Improvement

### Partenariats pour l'amélioration du système d'éducation en général

7-10 janvier 2017

La **collaboration** à tous les niveaux du système d'éducation est un symbole du succès remporté par l'Ontario au cours des dix dernières années.

Le thème de la conférence de 2017 de l'ICSEI met de l'avant l'**importance des partenariats** entre les **systèmes d'éducation du monde entier**.



Renseignements et inscription à la  
conférence de 2017 de l'ICSEI à  
[www.icsei.net/2017](http://www.icsei.net/2017)

**ICSEI**

**Ottawa 2017**

International Congress for School  
Effectiveness and Improvement

## RESEAUTAGE // VOTRE PROFESSION



# Mini QUESTIONNAIRE

avec Renald Legendre

DE PHILIPPE ORFALI

Renald Legendre se destinait à une carrière scientifique en chimie. C'est plutôt en contribuant au développement d'une autre science, celle de l'éducation, qu'il fera sa marque. Premier professeur émérite du Département d'éducation et de pédagogie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), il est l'auteur du *Dictionnaire actuel de l'éducation*, un outil qui s'adresse tant aux enseignants qu'aux universitaires et aux gestionnaires de l'éducation, et dont la quatrième édition paraîtra l'an prochain. Retour sur 42 ans de travail acharné.

### Qu'est-ce que le *Dictionnaire actuel de l'éducation*?

C'est un dictionnaire de référence qui recense et définit le vocabulaire de l'éducation. Je crois beaucoup en l'éducation, mais je me suis dit qu'elle ne se développerait jamais en tant que science si elle ne cernait pas d'abord un vocabulaire qui lui est propre. Encore aujourd'hui, l'éducation se définit en fonction d'autres sciences, comme la psychologie ou la sociologie. On y confond des termes comme *pédagogie* et *didactique* avec *éducation*, *apprentissage* et autres! Ces termes figuraient parmi les plus importants à définir lorsque j'ai sondé des enseignants francophones de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Québec au début de mon travail sur ce projet, en 1974.

### Comment définir les termes de l'éducation?

Définir un concept comme l'éducation et définir un hamburger, c'est loin d'être la même chose! Je devais mettre sur pied une méthodologie infaillible, rigoureuse, qu'on ne pourrait remettre en doute. Je ne voulais pas simplement créer un dictionnaire de définitions; je voulais plutôt chercher les éléments formels, axiologiques, praxiques et explicatifs. En 1988, date de la première édition, j'avais 3 000 termes. J'ai été le premier Québécois publié par les Éditions Larousse. J'étais tellement fier!

### En quoi votre travail est-il utile aux enseignants de l'Ontario?

D'abord, le vocabulaire d'un domaine, c'est un élément fondamental de communication. Chaque profession a son vocabulaire. Pour devenir un as dans la sienne, il faut avoir une structure claire de connaissances et d'habiletés et pouvoir l'intégrer. Quand on enseigne en français, qu'on soit en Afrique ou en Ontario, il faut un vocabulaire commun pour travailler avec ses collègues, créer, s'identifier et développer ses habiletés. La documentation et les bases de données en éducation étant surtout en anglais, il importe de travailler à la traduction ou à l'adaptation des termes. Il faut offrir aux enseignants, aux formateurs, aux conseillers pédagogiques, aux chercheurs et aux gestionnaires le nec plus ultra des savoirs actuels valides de l'éducation. Cet ouvrage présente nombre d'approches pédagogiques qui se sont révélées fertiles à la suite de recherches expérimentales, sans failles méthodologiques.

### Que nous réserve la prochaine édition?

J'aimerais qu'elle puisse aussi être consultée électroniquement. L'ouvrage pourrait ainsi se distribuer beaucoup plus facilement dans l'ensemble de la francophonie. Ma prochaine édition comptera 9 500 termes et 17 300 définitions!



## À TITRE DE RÉFÉRENCE

Activités de la bibliothèque Margaret-Wilson en 2015  
DE STEVE BREARTON

### TABLETTES BIEN GARNIES



**223 196**



Total des recherches effectuées dans une base de données

### LIVRAISON SPÉCIALE

La bibliothèque envoie gratuitement des livres par la poste à nos membres, n'importe où en Ontario. Elle a envoyé des livres à :



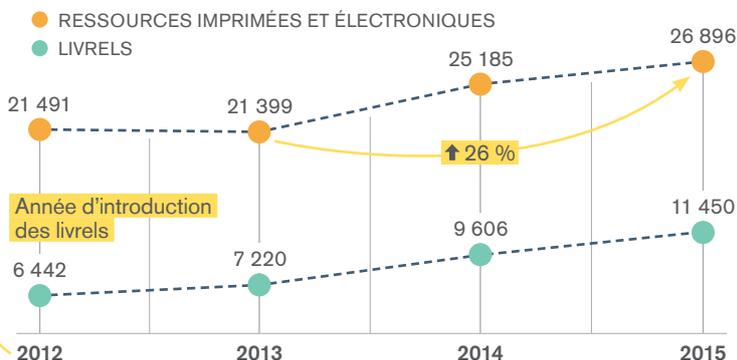
Iroquois Falls	577 km
Hearst	746 km
Moosonee	852 km
Sioux Lookout	1 190 km
Webequie	1 193 km
Kenora	1 334 km



**7 145** colis de livres (port payé) envoyés à nos membres l'an dernier

### NIVEAUX DE LECTURE

Statistiques des quatre dernières années :



Source : Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2016



**FOUILLIS DE GAZOUILIS**  
Les tendances en éducation dans la twittosphère



**CFORP**

@CFORP

Le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques est un organisme à but non lucratif qui offre une vaste gamme de services en éducation.

twitter.com/CFORP

**3 725 \***  
ABONNÉS



**CFORP**

@CFORP

Faites naître le plaisir de lire avec des livres attrayants et des jeux éducatifs amusants : [ow.ly/XvPol](http://ow.ly/XvPol)



**Hélène Matte**

@mmehmatte

Enseignante de mathématiques dans la région d'Ottawa, en prêt de service au Centre de leadership et d'évaluation (CLÉ).

twitter.com/mmehmatte

**237 \***  
ABONNÉS



**Hélène Matte**

@mmehmatte

Wow. Il se passe de belles choses @ecolecatholique La transformation de l'expérience d'apprentissage [bit.ly/1MnFrc8](http://bit.ly/1MnFrc8)



**COPA**

@InfoCOPA

Le COPA est un chef de file primé dans les domaines de l'équité et de l'éducation inclusive et de la prévention de l'intimidation et de la violence.

twitter.com/infoCOPA

**720 \***  
ABONNÉS



**COPA**

@InfoCOPA

Boîte à outils pour les parents et les écoles! Outils multimédias [#prévention](https://twitter.com/InfoCOPA) [#intimidation](https://twitter.com/InfoCOPA) [bit.ly/1Mj9TNI](http://bit.ly/1Mj9TNI)

\*au 1<sup>er</sup> mai 2016



DANS LA PRATIQUE



Aidez vos élèves à pratiquer les multiplications à l'aide de tableaux de nombres. Ajoutez cet outil mathématique à votre collection et les tables de multiplication n'auront plus de secrets pour vos jeunes élèves! En explorant les tables de multiplication par 50 et par 100, ils découvriront des suites de nombres ainsi que toute une gamme de stratégies pour se souvenir rapidement des multiplications simples. En solidifiant leurs compétences, les élèves gagneront de l'assurance et travailleront plus aisément avec les divisions, les fractions, les problèmes d'algèbre et les longues multiplications. En prime, ils seront fin prêts pour leurs cours de maths plus avancés!

— Malti Batish, EAO  
Peel District School Board

→ Vous avez une bonne idée pour la classe?

Envoyez-la-nous à [revue@oeeo.ca](mailto:revue@oeeo.ca). Nous la publierons peut-être dans un prochain numéro! Jetez un coup d'œil à nos nouvelles archives Dans la pratique à [oct-oeeo.ca/1UPMy04](http://oct-oeeo.ca/1UPMy04).

# NOUVEAU CENTRE d'information VIRTUEL

DE STEFAN DUBOWSKI

Bien que ce site soit en anglais, des groupes de pédagogues francophones utilisent TeachOntario comme lieu de réunion virtuel. De plus, tous les outils de navigation sont offerts en français.

Plus qu'un simple site web, TeachOntario ([teachontario.ca](http://teachontario.ca)) est un lieu d'information et de collaboration. Gérée par le diffuseur public TVOntario (TVO), cette plaque tournante de médias sociaux constitue une mine d'or

de ressources gratuites, comme des vidéos de perfectionnement professionnel, des webinaires et des blogs.

Utilisez le courriel de votre conseil scolaire pour vous inscrire, puis consultez les sections Explore, Share et Create. La section Explore est le meilleur endroit pour commencer votre visite, car elle regorge de matériel inspirant, dont des vidéos sur la façon d'utiliser le jeu vidéo Minecraft pour intégrer la vidéoconférence dans votre classe et

d'imprimer en trois dimensions.

Examinez des leçons et des études de cas dans TeachOntario Talks, une sous-section d'Explore. La sous-section Parents as Partners propose un tas d'activités aux familles afin de renforcer ce qui a été appris en classe, tandis que Ministry Resources fait le lien avec le curriculum de l'Ontario et bien plus. La sous-section Research vous propose des recherches fascinantes, comme le site Faire la différence... De la recherche à la pratique du ministère de l'Éducation ([oct-oeeo.ca/24iqUa5](http://oct-oeeo.ca/24iqUa5)), où l'on trouve, entre autres, des études sur l'apprentissage à l'aide de projets et sur le lien entre la pauvreté et le niveau de scolarisation.

Dans la section Share, parlez de vos pratiques exemplaires avec quelque 4 000 pédagogues d'un bout à l'autre de la province. Enfin, allez dans la section Create pour collaborer avec des collègues qui ont la même vision que vous sur les outils pédagogiques de pointe.

# APPLIS À L'ÉTUDE



## Artbot Lite

Fais-moi un dessin! C'est avec cette directive que l'on invite les artistes en herbe de 6 à 8 ans à dessiner à l'aide d'outils électroniques, comme un pinceau pour le remplissage et un crayon pour les lignes, mais aussi toute une palette d'innombrables couleurs! Il suffit de cliquer sur la toile pour choisir un fond, peut-être un ciel ennuagé ou une mer houleuse? Cliquez sur la gomme à effacer pour nettoyer l'écran ou sur la disquette pour sauvegarder les créations. Cette appli est conçue pour enseigner les concepts artistiques de base, comme les couleurs, les formes, les lignes, la texture et l'espace.

**PLATEFORMES :** Apple; Android

**SOURCES :** iTunes; Google Play (gratuit)

**CLASSÉ :** 4 ans +; tout public

**COTE EDULULU :** 4/5



## Projet Voltaire

Les élèves de 12 ans et plus améliorent l'orthographe et la grammaire en s'amusant avec Orthographe Projet Voltaire, une appli instructive et divertissante. Sous la forme d'un jeu-questionnaire, il s'agit de déterminer si une phrase affichée à l'écran contient une faute et la trouver, le cas échéant. L'écran suivant explique l'erreur. Homophones, anglicismes, grammaire et syntaxe, tout y est. Au fil de l'utilisation, l'appli s'adapte à vos aptitudes et un panneau statistique permet de suivre vos progrès. Pour jouer sans publicité, achetez la version intégrale (10,99 \$), qui comporte 12 niveaux au lieu de trois.

**PLATEFORMES :** Apple; Android

**SOURCES :** iTunes; Google Play (gratuit)

**CLASSÉ :** 4 ans +; tout public

**COTE EDULULU :** 4,5/5



## Pizza Party

Les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année sont invités à participer à une *pizza party* sur le thème des maths en compagnie de cinq personnages affamés. Les joueurs doivent diviser correctement les pizzas et verser la bonne quantité de boisson pour Hojo, D<sup>r</sup> Potato, M. S, Scuba et Cal. L'objectif est de nourrir les invités, tout en s'amusant avec les fractions! Cette appli présente des problèmes de maths qui renforcent la pensée critique. Vous croyez que vos jeunes mathématiciens sont prêts? Il existe 15 niveaux de difficulté : 1 et 2 sont gratuits, mais il faut acheter les niveaux suivants (2,20 \$ dans Google Play; 2,29 \$ dans iTunes).

**PLATEFORMES :** Apple; Android

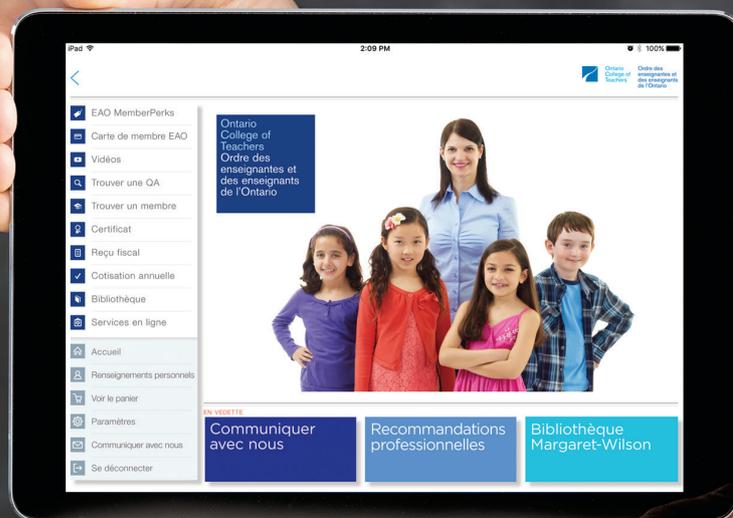
**SOURCES :** iTunes; Google Play (gratuit)

**CLASSÉ :** 4 ans +; tout public

**COTE EDULULU :** 4,5/5

\* EduLulu fait partie du Groupe Média TFO, un leader mondial en éducation. Ce guide en ligne fait appel à une équipe d'experts indépendants (y compris des enseignantes et enseignants) qui évaluent, chaque mois, jusqu'à 100 applis éducatives (iOS et Android), en version française, anglaise et bilingue, pour les élèves âgés de 2 à 17 ans. Faites une recherche à [edululu.org/fr](http://edululu.org/fr). Pour savoir comment contribuer aux évaluations, rendez-vous à [oct-oeeo.ca/1MmZ7fk](http://oct-oeeo.ca/1MmZ7fk).

L'APPLI DE  
L'ORDRE EST  
MAINTENANT  
ADAPTÉE À  
VOTRE  
TABLETTE!



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité



# Soyez des **NÔTRES.** ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES

UNE RÉCEPTION SUIVRA



## **CONFÉRENCIER PRINCIPAL**

**PAUL DUBÉ**, ombudsman  
Ombudsman Ontario

*Le nouveau rôle de l'ombudsman*

M. Dubé expliquera son rôle et ses fonctions, parlera de la façon dont on mène les enquêtes et règle les cas, et abordera les enjeux auxquels font face les conseils scolaires.

**Le jeudi 2 juin 2016  
de 17 h 30 à 19 h 30**

Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario  
14<sup>e</sup> étage, 101, rue Bloor O  
Toronto (Ontario) M5S 0A1

## **NOUVEAU! DIFFUSION EN DIRECT**

Vous ne pouvez vous déplacer? Cette année, nous diffuserons la réunion en direct. Visitez [oct-oeeo.ca/1MTIDN3](http://oct-oeeo.ca/1MTIDN3) et cliquez sur PLAY. Assurez-vous que votre ordinateur ou appareil possède la configuration minimale requise pour la diffusion en direct.

## **ALLOCATION DE LA PRÉSIDENTE**

Angela De Palma, EAO, présidente du conseil, donnera un compte rendu des activités du conseil au cours de l'année dernière.

## **ALLOCATION DU REGISTRAIRE**

Michael Salvatori, EAO, chef de la direction et registraire, parlera des initiatives de l'Ordre en 2015.

## **RAPPORTS DES COMITÉS**

Les présidentes et présidents des comités de gouvernance, d'appel des inscriptions, des normes d'exercice de la profession et d'éducation, d'agrément et de rédaction vous feront part de leur travail.

## **BIBLIOTHÈQUE MARGARET-WILSON**

La bibliothèque de l'Ordre tiendra une soirée porte ouverte. Venez y faire un tour pour découvrir tous ses services gratuits, y compris le catalogue en ligne, les livrels et les bases de données.

## **À VOUS LA PAROLE**

Profitez de l'occasion pour nous poser vos questions à l'avance à [PollEv.com/octoeeo](http://PollEv.com/octoeeo).

Pour confirmer votre participation, consultez [oct-oeeo.ca/1qFfWJq](http://oct-oeeo.ca/1qFfWJq).

**Au plaisir de vous accueillir!**



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un  
enseignement de qualité



# ET SI ON BLOGUAIT?

Le blogage est une activité sociale et amusante qui colmate la brèche entre la zone de confort numérique de vos élèves et leurs compétences en rédaction. Incorporez-le dans vos plans de leçons : les compétences en rédaction de vos élèves prendront leur envol!

DE MELISSA CAMPEAU

## 1 Un pour tous, tous pour un!

Pour que vos élèves se familiarisent avec le monde du blogage, faites-en une activité de groupe! Mettez-y les réflexions de vos élèves, de la dernière primeur à l'école aux actualités mondiales.

## 2 Chroniques de classe

Vous prévoyez une excursion? Faites revivre l'expérience à vos élèves en bloguant réactions, souvenirs, photos et questions. Comparez les notes, discutez-en et utilisez-les comme élément d'étude.

## 3 Direction à l'affiche

Vos notes de service se perdent? Communiquez facilement et réseautez avec votre personnel enseignant et les familles en bloguant les nouvelles de l'école et les événements sérieux (et moins sérieux).

## 4 Cyberexpériences

Que se passe-t-il quand on verse du vinaigre sur du bicarbonate de soude? Demandez à vos élèves de documenter l'expérience et d'afficher leurs résultats avec tous les détails, vidéos à l'appui!

## 5 Festival de la fiction

Enflammez les futurs écrivains! Le style plus informel du blogue laisse libre cours à la créativité. Ajustez les paramètres pour que les élèves puissent montrer leur travail et recevoir de la rétroaction.

## 6 Prudence médiatique

Après avoir choisi une compagnie bien connue dans l'internet, vos élèves devront se servir de cette identité de marque pour approfondir le sujet, rédiger un texte et fournir des images sur le thème.

## 7 Blogueurs d'antan

Les élèves bloguent au nom d'un personnage historique. Qu'est-ce que Mozart penserait du hip-hop? Qu'est-ce que le bédéiste canadien Joe Shuster faisait quand il a imaginé Superman?

## 8 Site historique

L'école a-t-elle été construite sur une zone agricole ou industrielle? Demandez aux élèves d'utiliser photos, vidéos, enregistrements et textes pour créer une visite virtuelle de la communauté.

## 9 Objectifs santé

Qui a mangé des légumes chaque jour cette semaine? Affichez des objectifs santé et observez les élèves se motiver les uns les autres, parler de leurs progrès et défis, et souligner leurs réussites.

## 10 Vive les fractions!

Les recettes sont idéales pour étudier les maths! Demandez aux élèves d'afficher leur recette préférée et faites-les travailler les fractions en coupant les recettes de moitié, ou en les doublant ou triplant.

## PRÊTS?

Blogger de Google (**blogger.com**) et WordPress (**wordpress.com**) sont des plateformes populaires d'hébergement pour votre projet de classe. Les deux sont intuitives et gratuites, et peuvent recevoir beaucoup de textes, d'images et de vidéos.

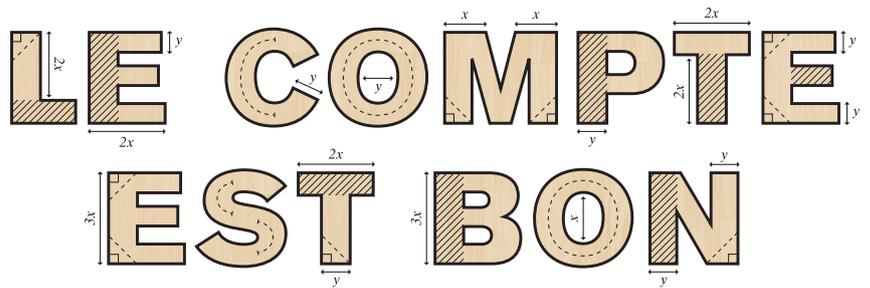
Pour découvrir les pratiques exemplaires en technologie, consultez la recommandation professionnelle de l'Ordre sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux (**oct-oeo.ca/1N3t9iu**).



## EXCLUSIVITÉ

Visionnez une vidéo  
de nos Pratiques  
exemplaires à  
[pourparlerprofession.  
oeeo.ca](http://pourparlerprofession.oeeo.ca).

EN LIGNE



Insuffler dynamisme et passion aux élèves est le rêve de tout enseignant de mathématiques. Martine Comeau a relevé ce défi après avoir été forcée de constater que ses propres leçons étaient en manque d'oxygène.

DE PHILIPPE ORFALI

Il y a quatre ans, en pleine leçon de mathématiques, Martine Comeau, EAO, a eu une révélation en regardant ses élèves, visiblement ennuyés par sa matière. Si elle voulait qu'ils s'intéressent aux maths et ressortent de son cours avec les compétences requises dans la vie, elle devait revoir ses façons de faire. Quel constat angoissant pour une jeune enseignante!

Le coup de barre était toutefois nécessaire, croit aujourd'hui celle qui enseigne les mathématiques de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année au Centre professionnel et technique Minto, à Ottawa.

Spécialisée dans l'enseignement des métiers et desservant les adolescents, cette école secondaire de langue française est unique en Ontario. Elle offre des cours théoriques et techniques menant au diplôme d'études secondaires, et se distingue par la taille restreinte de ses groupes d'élèves, par son équipe innovante et par ses techniques d'apprentissage individualisées. Au Centre Minto depuis le début de sa carrière, il y a 11 ans, Martine Comeau est un pilier de cette approche.

«Je voyais mes élèves jouer avec leur cellulaire sous le pupitre et se ruer vers la porte dix minutes avant la fin du cours. Je me demandais si j'allais être forcée de lutter contre cela à perpétuité. Je me disais qu'il devait y avoir une manière d'enseigner les mathématiques qui soit amusante, mais néanmoins rigoureuse. Je craignais d'innover, parce que j'ai des attentes très élevées envers mes élèves, lesquels sont surtout dans la filière appliquée», explique la lauréate d'un Prix d'excellence en enseignement de la capitale en 2015. En plus de les engager et de les motiver, elle devait leur donner confiance en leurs capacités d'apprendre les mathématiques.

PHOTOS : MATHEW LITEPLO



**Martine Comeau, EAO, laisse libre cours à son imagination pour capter l'attention de ses élèves comme leur demander d'utiliser des formules mathématiques pour créer des œuvres d'art. Elle leur a récemment demandé de dessiner un bonhomme souriant.**

Délaisser les techniques traditionnelles d'enseignement, c'est plus simple à dire qu'à faire. M<sup>me</sup> Comeau décide donc de métamorphoser son enseignement de façon progressive. «Notre conseil scolaire – le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE) – est très fort sur la transformation de l'apprentissage et je me suis dit : “Bon, on se lance.”»

Pour donner la piqure des mathématiques à ses élèves, M<sup>me</sup> Comeau devait s'adapter à leurs forces et particularités. En discutant avec eux et en les observant, elle a vite compris que les feuilles d'exercices mathématiques à remplir tout seul au crayon en engouaient plus

d'un. Elle s'est donc procuré des tableaux blancs de diverses tailles. «On dirait qu'ils ont moins peur de faire des erreurs ainsi, car c'est moins stressant d'effacer un tableau et de recommencer. Sur la feuille, ça semble très officiel, et quand on efface, ça laisse des traces.»

Elle a aussi rangé dans sa bibliothèque les manuels de mathématiques, et mis au rancart la prise de notes et les longues soirées de devoirs, après avoir constaté que les cahiers étaient rarement consultés. «Je mise plutôt sur les défis et la compréhension. Une fois qu'on a véritablement compris un problème ou le sens caché d'une formule, on peut passer au

prochain concept. Pas besoin de refaire dix fois la même chose», dit-elle en riant. Elle remet toutefois régulièrement, à la fin de chaque cours, une feuille où l'on retrouve les grandes lignes de l'apprentissage, les formules apprises et un exemple au long pour pouvoir y revenir, au besoin.

La plupart des cours commencent par une mise en situation, une question, voire une énigme tirée de diverses sources, comme le web, puis adaptée pour répondre aux exigences du curriculum de l'Ontario. Le jour du passage de *Pour parler profession*, la photographie d'une intersection avec



une station-service achalandée et un camion-citerne était affichée au tableau blanc interactif.

«Qu'est-ce que vous voyez ici? Quelle question pourrait-on se poser aujourd'hui?», lance l'enseignante à son groupe d'élèves. Tout de suite, plusieurs mains se lèvent. L'un propose de dénombrer les voitures passant tous les jours à cet endroit. Un autre parle de la variation du prix de l'essence et du rythme des feux de circulation. Puis, un troisième pose son attention sur le camion-citerne. «On pourrait mesurer combien de litres il y a dans le camion», suggère-t-il.

Le visage de Martine s'illumine. «La

question qui m'intéresse aujourd'hui, c'est de savoir la valeur de l'essence que l'on retrouve dans ce camion», dit-elle. Elle leur demande ensuite d'énumérer les données dont ils auront besoin, comme le prix de l'essence et le volume du réservoir, puis elle les mène peu à peu à énumérer les étapes pour les obtenir, telles que les dimensions du cylindre. Puis, on passe aux choses sérieuses. Tantôt seuls, tantôt en équipe, sur leurs tableaux respectifs, les élèves en viennent à calculer (correctement ou non) le volume du cylindre contenant l'essence, puis la valeur du précieux chargement.

Quand la cloche sonne, tout le monde semble étonné que les 75 minutes se soient déjà écoulées. Un élève laisse même échapper un soupir de déception. Pour Martine Comeau, c'est mission accomplie.

Durant la préparation des leçons, M<sup>me</sup> Comeau laisse libre cours à son imagination. Tout récemment, elle a demandé à ses élèves de dessiner un bonhomme sourire à l'aide d'une calculatrice graphique disponible dans l'internet, chacun devant entrer les diverses formules nécessaires pour dessiner les cercles, paraboles et autres formes requises pour créer yeux, sourire et contour du visage. Lors d'un deuxième exercice, certains ont même dessiné des montagnes, crabes et autres «œuvres» mathématiques, aujourd'hui fièrement affichées dans la salle de classe.

Les élèves retirent énormément des façons de faire de M<sup>me</sup> Comeau, selon Dominic, inscrit en 10<sup>e</sup> année. Il juge qu'il est plus facile et rapide d'assimiler la matière au moyen des défis critiques et des autres stratégies de M<sup>me</sup> Comeau qu'en apprenant «par cœur». «M<sup>me</sup> Comeau ne parle pas pendant tout le cours. On commence avec une question. Elle nous laisse la chance de trouver nous-mêmes les solutions aux problèmes. On peut travailler debout ou assis. Elle a même acheté des crayons pour écrire sur les fenêtres! Ça nous aide parce qu'en bougeant un peu, on est davantage concentrés que si on était assis pendant 75 minutes devant une feuille d'exercices.» Pour lui, Martine Comeau est une alliée de ses élèves.

«Ce sont donc les élèves qui font la

## 5 ASTUCES POUR SE DÉPASSER

À ceux qui souhaitent exceller dans l'usage d'approches novatrices, Martine Comeau propose cinq conseils pratiques inspirés des changements qu'elle a elle-même apportés à ses méthodes.

### 1. PARLEZ MOINS

Dans ma salle de classe, l'enseignant et l'élève n'ont pas un rapport émetteur-récepteur. Je ne détiens pas la science infuse! Lorsque j'enseigne, ce sont eux qui parlent le plus. La meilleure façon pour moi de voir ce qu'ils comprennent de la matière, c'est de les laisser réfléchir tout haut et parler entre eux pendant mon cours.

### 2. PENSEZ... AUTREMENT

Donnez-leur des choix et ils seront plus investis dans leur apprentissage. Mes élèves préfèrent travailler debout à l'aide d'un tableau blanc plutôt qu'assis à leur pupitre avec une feuille, un crayon et une gomme à effacer, car ils trouvent cela moins intimidant. Qui suis-je pour les forcer à travailler assis s'ils apprennent mieux autrement?

### 3. ILS ONT TORT? TANT MIEUX!

Laissez-les se tromper. On apprend de ses erreurs! À force de fournir indices et pistes aux élèves, ceux-ci n'ont pas toujours le temps de faire ce qui est le plus important : réfléchir. Les erreurs sont primordiales pour comprendre. C'est pourquoi je les laisse tenter diverses approches avant de voir en groupe la façon de résoudre le problème.

### 4. METTEZ-LES AU DÉFI!

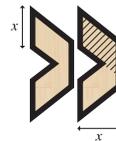
Concentrez-vous davantage sur le processus de résolution de problèmes et moins sur la réponse à des problèmes simples. Offrez des défis critiques ou des problèmes ouverts plutôt que des questions auxquelles on répond en une ligne. C'est étonnant de constater ce que les élèves sont capables de faire, et ils seront fiers de leur travail.

### 5. DÉTENDEZ-VOUS!

Ne craignez pas de perdre le contrôle de votre classe en tentant d'innover. Quand l'élève est engagé dans la résolution d'un problème ou d'un défi, il ne pense pas à son cellulaire ni aux minutes qui le séparent de la récréation. Vous aurez ainsi moins de discipline à faire. L'essayer, c'est l'adopter!



## S'AMÉLIORER ET S'ADAPTER NE SIGNIFIE PAS QU'IL FAUT JETER TOUT CE QUE L'ON A ENSEIGNÉ.



majeure partie du travail, et non l'enseignante qui offre un cours magistral», résume M<sup>me</sup> Comeau. Évidemment, tout est préparé et peu de place est laissée à l'improvisation. Elle guide leur discussion et les démarches qu'ils doivent entreprendre. Le reste vient d'eux-mêmes. «Ça me permet au passage de constater s'ils comprennent réellement et ainsi de passer au prochain concept si je juge qu'ils maîtrisent celui sur lequel on travaille. C'est parfois étonnant de constater qu'ils s'en souviennent, même des mois plus tard!»

Elle encourage les téléphones intelligents, mais dans un contexte mathématique. Les élèves peuvent se servir de calculatrices ou chercher des vidéos pertinentes pour leur apprentissage, par exemple.

Chacune de ses journées se termine par une évaluation des techniques

employées, car M<sup>me</sup> Comeau juge qu'il est primordial de se remettre en question au quotidien. Elle n'hésite pas à reconnaître qu'elle a peut-être laissé «trop» de place aux élèves, au début de son changement d'approche. «C'est normal de devoir s'ajuster après avoir essayé une nouvelle méthode. Et, surtout, s'améliorer et s'adapter ne signifie pas qu'il faut jeter tout ce que l'on a enseigné pendant dix ans à la poubelle», dit-elle.

Si elle reconnaît que la taille restreinte de ses groupes d'élèves (de 5 à 15 selon l'année) constitue un avantage, la plupart de ses techniques sont applicables à des classes plus nombreuses, assure-t-elle.

«Toutes les écoles devraient avoir des enseignantes comme Martine, affirme sans hésiter Dany Dumont, EAO, directeur du Centre Minto depuis 2007.

C'est un bijou. Les élèves mangent des mathématiques quand ils sont avec elle, car elle va les chercher à chaque leçon grâce à des défis critiques, des mises en situation et des vidéos engageantes. Elle a commencé petit et, après avoir constaté à quel point les élèves s'investissaient pendant son cours grâce à ces techniques, elle s'est plongée plus profondément dans cette approche. On en bénéficie parce qu'elle n'hésite pas à faire part de ses succès avec l'équipe de l'école. Son approche est contagieuse.» ■

---

*Cette rubrique met en vedette des enseignantes et enseignants qui ont reçu un prix en enseignement. Ces personnes répondent aux attentes de l'Ordre en incarnant des normes d'exercice professionnel élevées.*

---

## Appuyez notre programme de bourses!

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario  
Tournoi de golf de bienfaisance annuel

### INSCRIVEZ-VOUS

[oeeo.ca/golf](http://oeeo.ca/golf)

DATE : Le mardi 21 juin 2016  
LIEU : Club de golf Station Creek, parcours nord  
12657, av. Woodbine, Gormley ON L0H 1G0  
TARIF : 150 \$ (comprend le parcours, la voiturette,  
le déjeuner, la réception et le dîner)

Pour en savoir plus, communiquez avec Stéphanne Horace par courriel à [golf@oeeo.ca](mailto:golf@oeeo.ca) ou par téléphone au 416-961-8800, poste 366.



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un  
enseignement de qualité



EAO est le titre professionnel des  
enseignantes et enseignants en Ontario.

# Je suis une enseignante agrée de l'Ontario

Seuls les pédagogues qualifiés et agréés qui sont membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario peuvent se prévaloir du titre professionnel EAO — enseignante agréée ou enseignant agréé de l'Ontario.

Le sigle signifie que le membre appartient à la profession enseignante, une profession réglementée en Ontario, et suit les normes d'exercice et de déontologie élaborées pour la profession.

**EAO** LA MARQUE DU  
PROFESSIONNALISME  
EN ENSEIGNEMENT

**Myriam Bérubé, EAO**



Pour en savoir plus,  
consultez [oeeo.ca](http://oeeo.ca).



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un  
enseignement de qualité





**LA LAMPE**

**DE POCHE**

À quoi tient le succès? Ce sont les petites choses qui font la différence dans la vie d'un élève et qui l'aiguillent vers un avenir prometteur. C'est ce que sœur Agathange a su faire pour l'auteur franco-ontarien Paul-François Sylvestre, grâce à son leadership... et à une lampe de poche.

**DE ROCHELLE POMERANCE**

**P**aul-François Sylvestre se souvient du Concours provincial de français de l'Ontario à son école dans les années 1960 comme si c'était hier : «C'était pour nous, les 8<sup>e</sup> année, et c'était énorme comme événement. Ça comprenait une dictée, une analyse de texte et une improvisation orale. Les enseignants préparaient un élève pour représenter l'école au niveau régional et possiblement au niveau provincial.» L'action se déroulait à Saint-Joachim, près de Windsor, un village entièrement francophone où il n'y avait qu'une seule école, une seule paroisse et quelque 200 familles. Le père de Paul-François était contremaître chez General Motors, tandis que sa mère avait fondé l'Association des parents et instituteurs de l'école Saint-Ambroise (l'école du village), ainsi que la section locale de la Fédération des femmes canadiennes-françaises. «Je suis né dans une famille où le français était très important», souligne M. Sylvestre.

Ce matin-là, au déjeuner, jour de l'improvisation orale, la mère de Paul-François parle à ses enfants du nouveau président américain, John F. Kennedy. C'est un sujet d'importance puisque Saint-Joachim est collé à la frontière avec les États-Unis.

Rendu à l'école, Paul (comme on l'appelait à l'époque) est invité, comme chaque élève de 8<sup>e</sup> année, à se rendre au bureau de la directrice, sœur Agathange, qui est aussi son enseignante. «“Tu as cinq minutes pour me parler du président américain”, m'a-t-elle dit. Comme ma mère m'avait un peu parlé de Kennedy ce matin-là... »

PHOTO : MARKIAN LOZOWCHUK

Cinquante-cinq ans plus tard, M. Sylvestre semble toujours surpris du résultat de son improvisation orale. Surtout parce qu'à l'époque, il bégayait. «Un peu, pas énormément, mais je butais contre quelques mots. J'étais cependant bavard : j'avais toujours quelque chose à dire!»

En fait, Paul-François gagne le premier prix. Peut-être parce qu'il avait été seul avec sœur Agathange, et non devant toute la classe, ou parce qu'il s'était senti en confiance avec son enseignante, ou encore, comme le soupçonne M. Sylvestre aujourd'hui, parce que sa mère et sœur Agathange se connaissaient bien.

«J'ai eu de très belles années à l'élémentaire, et je me souviens du nom de chaque enseignante : sœur Hélène-du-Crucifix, sœur Louis-Philippe, sœur Léon-de-Rome et sœur Marie-Céline, qui mesurait six pieds, énumère-t-il. À l'époque, on les appelait les Sœurs Grises de la Croix. Aujourd'hui, ce sont les Sœurs de la Charité d'Ottawa.»

Mais celle qui l'a impressionné davantage, c'est sœur Agathange.

«C'était une femme dynamique, précise M. Sylvestre. Elle m'a vraiment influencé, sans que je le sache. Je dirais que c'était une influence presque discrète, subtile. Juste par sa présence et sa façon d'agir, elle nous incitait à l'excellence, nous donnait confiance. Et elle m'a donné le goût de m'exprimer en français.»

Aujourd'hui, Paul-François Sylvestre est l'auteur d'une quarantaine de livres (des romans, des ouvrages sur l'identité et l'histoire franco-ontariennes et sur l'homosexualité), en plus d'être critique littéraire et chroniqueur historique pour

plusieurs hebdomadaires franco-ontariens. Il est aussi le récipiendaire de nombreux honneurs pour sa contribution à la vie franco-ontarienne, dont l'Ordre de l'Ontario en 2008 et l'Ordre de la Pléiade en 2014.

Après sa 9<sup>e</sup> année à l'école Saint-Ambroise, il fait son cours classique au pensionnat des pères oblats, soit le séminaire de Mazenod, à Ottawa. Il poursuit des études en récréologie à l'Université



**Sœur Agathange (Agathe Gratton) incitait ses élèves à l'excellence par sa présence et sa façon d'agir discrète et subtile.**

d'Ottawa. Ensuite, il travaille pendant dix ans au gouvernement fédéral pour le Secrétariat d'État (aujourd'hui le ministère du Patrimoine canadien), avant de devenir rédacteur autonome; pour la Société Radio-Canada, qui lui commande un radio-roman en 39 épisodes, *Terre natale*, qui se déroule à Windsor; puis pour le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, pour lequel il rédige l'histoire de plusieurs villages ontariens, dont Pain-Court, Grande Pointe, Mattawa, Casselman et Cornwall.

Plus tard, il tient les postes de directeur de la maison d'édition L'Interligne et de rédacteur en chef de la revue *Liaison*, ainsi que de directeur du secteur franco-ontarien au Conseil des arts de l'Ontario.

Parmi les titres qu'il publie, citons *Le Concours de français, une page d'histoire franco-ontarienne*, qui est, selon son auteur, «un vrai *who's who* de l'Ontario français» et dans lequel on trouve des personnalités qui ont fait leur marque dans plusieurs domaines, dont l'éducation, le droit, la politique, les arts et les sciences. Au lancement de cet ouvrage à Ottawa, en 1987, M. Sylvestre retrouve son enseignante de 8<sup>e</sup> année, qui a repris son nom, Agathe Gratton. Elle aussi a fait du chemin et est devenue la supérieure générale de toute la communauté canadienne des Sœurs de la Charité d'Ottawa, y compris des membres en Afrique, en Haïti, au Brésil, au Japon et aux États-Unis. «Elle a quand même gravi tous les échelons, d'enseignante d'école élémentaire jusqu'au poste ultime : PDG!», dit son ancien élève, toujours impressionné.

«Même à l'époque, c'était vraiment une femme extraordinaire. On sentait son leadership.» M. Sylvestre se rappelle qu'elle avait déjà cette qualité lorsqu'elle était directrice d'école. «Puisqu'il n'y avait pas de gymnase dans notre école, elle a converti le sous-sol du couvent en salle d'exercice, et même les religieuses y faisaient de l'exercice, vêtues de leur robe. Je pense que c'est la première fois que j'ai vu, à part ma mère et mon grand-père Sylvestre, qui était un homme très actif dans la paroisse, comment quelqu'un pouvait jouer un rôle de leader. Ma mère était active, mais c'était ma mère;

«Je dirais que c'était une influence presque discrète, subtile. Elle nous incitait à l'excellence, nous donnait confiance. Et elle m'a donné le goût de m'exprimer en français.»

je la voyais comme maman, et non comme leader!»

Quand je lui demande si sa sœur jumelle, Paulette, qui était dans la même classe que lui, aurait des souvenirs de sœur Agathange, il hésite, puis sourit. «Je ne suis pas sûr qu'ils seraient si bons...» Il explique qu'un jour, en classe, sœur Agathange avait vu Paulette en train d'écrire sur la tranche de son dictionnaire et lui avait demandé ce qu'elle écrivait. «Paulette a répondu "Shake well before using!" Sœur Agathange l'a prise par les épaules en lui disant : "Do you want me to shake well before using?" C'était une autre époque!»

Dans les années 1990 et 2000, lorsque

M. Sylvestre prend contact avec celle que l'on appelle maintenant mère Agathe Gratton, elle est toujours heureuse de le revoir. «Jamais elle ne m'a fait sentir qu'elle était trop occupée pour me voir, qu'elle avait d'autres chats à fouetter. Chaque fois que je l'appelle, elle est toujours accueillante : "Oh, viens, Paul! Je suis tellement contente qu'on passe un peu de temps ensemble."» Maintenant, à 92 ans, mère Agathe Gratton est à la retraite et a la santé fragile, mais M. Sylvestre continue de lui rendre visite chaque année. Il se souvient que, la dernière fois, ils ont dîné ensemble à la maison mère, à Ottawa.

Aujourd'hui, plus d'un demi-siècle après le concours de français,

Paul-François Sylvestre se rappelle-t-il le prix qu'il a reçu pour son improvisation orale? «Oui, absolument! On peut s'imaginer qu'on va remporter un dictionnaire ou un livre... mais c'était une lampe de poche! Longtemps après, ça m'est revenu. Cette institutrice m'a éclairé avec cette lampe de poche symbolique pour que je voie où je devais aller dans la vie.» ■

*Cette rubrique met en vedette des personnalités canadiennes qui rendent hommage aux enseignantes et enseignants qui ont marqué leur vie en incarnant les normes de déontologie de la profession enseignante (empathie, respect, confiance et intégrité).*

## BIENTÔT À LA RETRAITE? RESTEZ À L'ÉCOUTE DE VOTRE PROFESSION.

Maintenez votre titre professionnel d'enseignante agréée ou d'enseignant agréé de l'Ontario.

Restez membre en règle de l'Ordre pour :

- présenter votre candidature, appuyer une candidature et voter aux élections du conseil\*
- participer à nos sondages et à nos groupes de discussion
- participer à l'agrément des programmes de formation professionnelle ainsi qu'à l'évaluation et à la reconnaissance des acquis dans le cadre du PQAS
- reprendre l'enseignement
- recevoir *Des nouvelles de l'Ordre*
- continuer d'avoir accès au programme de rabais de l'Ordre, EAO MemberPerks<sup>MD</sup>
- en savoir plus sur tout ce qui touche à la profession
- continuer d'avoir accès à la bibliothèque Margaret-Wilson
- continuer de recevoir *Pour parler profession*
- continuer d'utiliser votre titre professionnel EAO et plus encore!

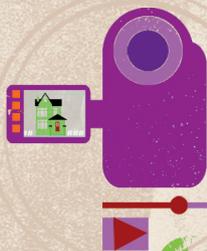
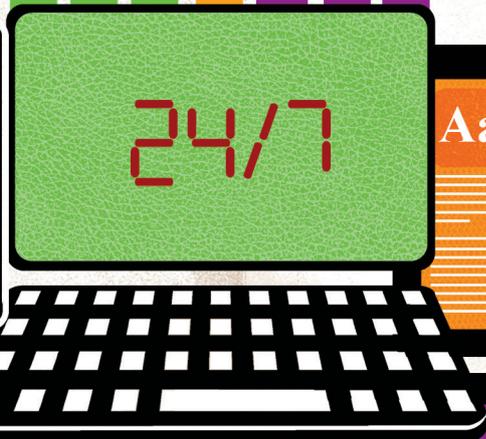
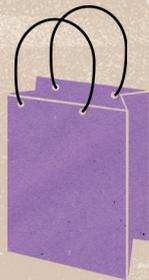
Restez membre. Partagez votre expérience.

Découvrez comment en consultant la section réservée aux membres. (oeeo.ca → Membres)

Vous envisagez de prendre votre retraite et de ne jamais plus enseigner? Envoyez-nous un message ou un formulaire d'avis de retraite, que vous trouverez à [oeeo.ca](http://oeeo.ca), pour que votre statut au tableau public soit changé pour «à la retraite» et ainsi éviter qu'il soit «suspendu pour non-paiement de la cotisation».

\* Pour participer, vous devez être membre en règle et avoir travaillé au moins 10 jours dans l'année qui précède des élections.





###

###



DE STEFAN DUBOWSKI

# S'ENVOLER DANS LA MÉDIASPHÈRE

**Bien utilisés, les médias sociaux constituent un outil précieux pour augmenter la participation des élèves, appuyer leur apprentissage et faciliter le perfectionnement professionnel. L'information suivante vous aidera à orienter votre jugement quant à l'utilisation de cette technologie de plus en plus populaire.**

**D**epuis 2011, l'année de publication de la recommandation professionnelle sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux de l'Ordre, bien des choses ont changé dans la mediasphère. Cela ne veut cependant pas dire que la recommandation est obsolète. Elle est en fait plus pertinente aujourd'hui qu'il y a cinq ans. Les enseignants et les élèves affluent vers Twitter, Facebook et autres médias sociaux, mais les pédagogues doivent être informés des meilleures pratiques et des politiques d'utilisation sûre.

«Les enseignants ont plus de raisons de se préoccuper des communications en ligne que les autres professionnels, déclare Nadine Carpenter, chef de l'Unité des plaintes et audiences de l'Ordre. En tant qu'enseignant, vous êtes un modèle. Si vous laissez vos gestes ternir votre image aux yeux de la collectivité, on pourrait vous le reprocher.»

Cet avertissement vise les pédagogues qui utilisent les médias sociaux. En tant qu'enseignante agréée ou enseignant agréé de l'Ontario, vous devez savoir que tout ce que vous affichez, visionnez ou partagez sur YouTube, Instagram ou Storify pourrait être jugé selon les normes particulièrement élevées que les membres de l'Ordre sont tenus de respecter.

«Quand vous êtes admis dans une profession, qu'il s'agisse de l'enseignement ou des soins infirmiers, vous bénéficiez de certains avantages. Mais des obligations et des restrictions sont également liées à l'adhésion, explique Bonni Ellis, associée du cabinet d'avocats Lerners s.r.l., à Toronto.

«Par exemple, on s'attend à ce que les enseignants se comportent d'une certaine façon à l'intérieur comme à l'extérieur de la salle de classe. Ils doivent savoir que leur vie privée peut être scrutée à la loupe.»

Il faut savoir que le comité d'enquête de l'Ordre étudie les plaintes sur la conduite ou les gestes des enseignants, y compris les plaintes déposées par les membres du public, et qu'il mène des enquêtes.

### Utilisation inappropriée

Les sommaires des audiences disciplinaires publiés dans *Pour parler profession* sur l'utilisation inappropriée des médias sociaux rappellent l'importance de maintenir des limites professionnelles, en ligne ou autrement.

Dans un cas, une enseignante avait retenu les services d'un photographe pour une séance de photos avec son compagnon à l'occasion de la Saint-Valentin. Elle avait donné au photographe le mot de passe de son compte Facebook et lui avait demandé d'afficher une photo non suggestive sur sa page. Mais, par mégarde, il a publié toutes les photos. Les élèves ont vu des photos osées. Le conseil scolaire a été avisé et l'enseignante était mortifiée.

Dans un autre cas plus grave, un sous-comité de discipline de l'Ordre a reconnu un enseignant coupable de faute professionnelle. Il avait clavardé avec une élève sur Facebook et lui avait proposé d'aller prendre un verre. Le sous-comité a ordonné à l'enseignant de suivre un cours sur les limites appropriées avant d'occuper de nouveau un poste exigeant d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Les pédagogues qui agissent de façon inappropriée dans les médias sociaux pourraient faire face à des conséquences semblables. M<sup>me</sup> Carpenter soutient que l'enseignant qui transgresse gravement les normes de l'Ordre en utilisant les médias sociaux de façon inappropriée peut faire l'objet d'une plainte et d'une enquête et, dans les cas les plus graves, de mesures disciplinaires. Si l'enseignant est reconnu coupable de faute professionnelle, le comité de discipline peut ordonner que son certificat soit révoqué, suspendu ou assujéti à des conditions

et restrictions. Il peut également exiger que l'enseignant suive, par exemple, un cours sur les limites appropriées dans la communauté scolaire.

Un enseignant dont le certificat a été révoqué n'a plus l'autorisation d'enseigner en Ontario ni ne peut occuper un poste qui exige d'être titulaire d'un certificat.

### Meilleures pratiques

La recommandation professionnelle sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux de l'Ordre offre des conseils pour aider le personnel enseignant à éviter certains risques posés par les médias sociaux. Elle indique qu'on ne devrait jamais donner aux élèves des renseignements qu'on ne donnerait pas volontairement à l'école, dans un lieu lié à l'école ou à la communauté.

En outre, les enseignants doivent toujours servir d'exemple pour illustrer les comportements en ligne auxquels ils s'attendent de la part des élèves, et s'assurer de communiquer avec les élèves à des heures convenables et sur des plateformes à vocation éducative bien établies. On recommande d'utiliser une page web de l'école plutôt qu'un compte personnel de médias sociaux (voir l'encadré «À faire et à ne pas faire pour une utilisation responsable»).

### Gestion des risques

Les enseignants avertis font preuve de prudence dans la médiasphère. Ils cherchent à éviter les problèmes auxquels ils peuvent faire face dans les sites web interactifs, comme la propriété du contenu, les renseignements sur les élèves, les paramètres de protection de la vie privée et le matériel inapproprié.

→ *Propriété du contenu* : Les modalités et conditions d'utilisation de nombreux sites web énoncent que l'information partagée par les utilisateurs sur leurs plateformes peut être utilisée par l'entreprise à des fins de commercialisation, pour ne citer qu'un exemple. Il faut s'assurer de bien les comprendre.

→ *Renseignements sur les élèves* : Les lignes directrices sur les médias sociaux du Peel District School Board ([oct-oeo.ca/1WnCF9h](http://oct-oeo.ca/1WnCF9h)) indiquent que les renseignements

personnels (p. ex., nom des élèves, lieux) ne doivent pas être publiés sur les réseaux sociaux sans le consentement des parents ou tuteurs. Cela comprend, entre autres, les blogues, les travaux d'élèves, les photos individuelles et de groupe, les vidéos sur un élève ou tout détail servant à identifier une personne.

→ *Paramètres de protection de la vie privée* : On oublie souvent de modifier les paramètres de ses comptes de médias sociaux, ce qui signifie que les commentaires que vous envisagez d'envoyer à vos amis ou collègues peuvent être diffusés à n'importe qui, y compris aux élèves. Dans sa recommandation professionnelle, l'Ordre préconise de configurer adéquatement les paramètres et d'en vérifier souvent la pertinence, car les sites de médias sociaux les changent arbitrairement.

→ *Matériel inapproprié* : Les réseaux sociaux regorgent de contenu inadéquat pour les élèves, dont du matériel sexuellement explicite ou violent. Les enseignants qui utilisent les sites sociaux en classe doivent s'assurer que le service permet une navigation en mode sûr afin de bloquer tout matériel jugé inapproprié pour les enfants.

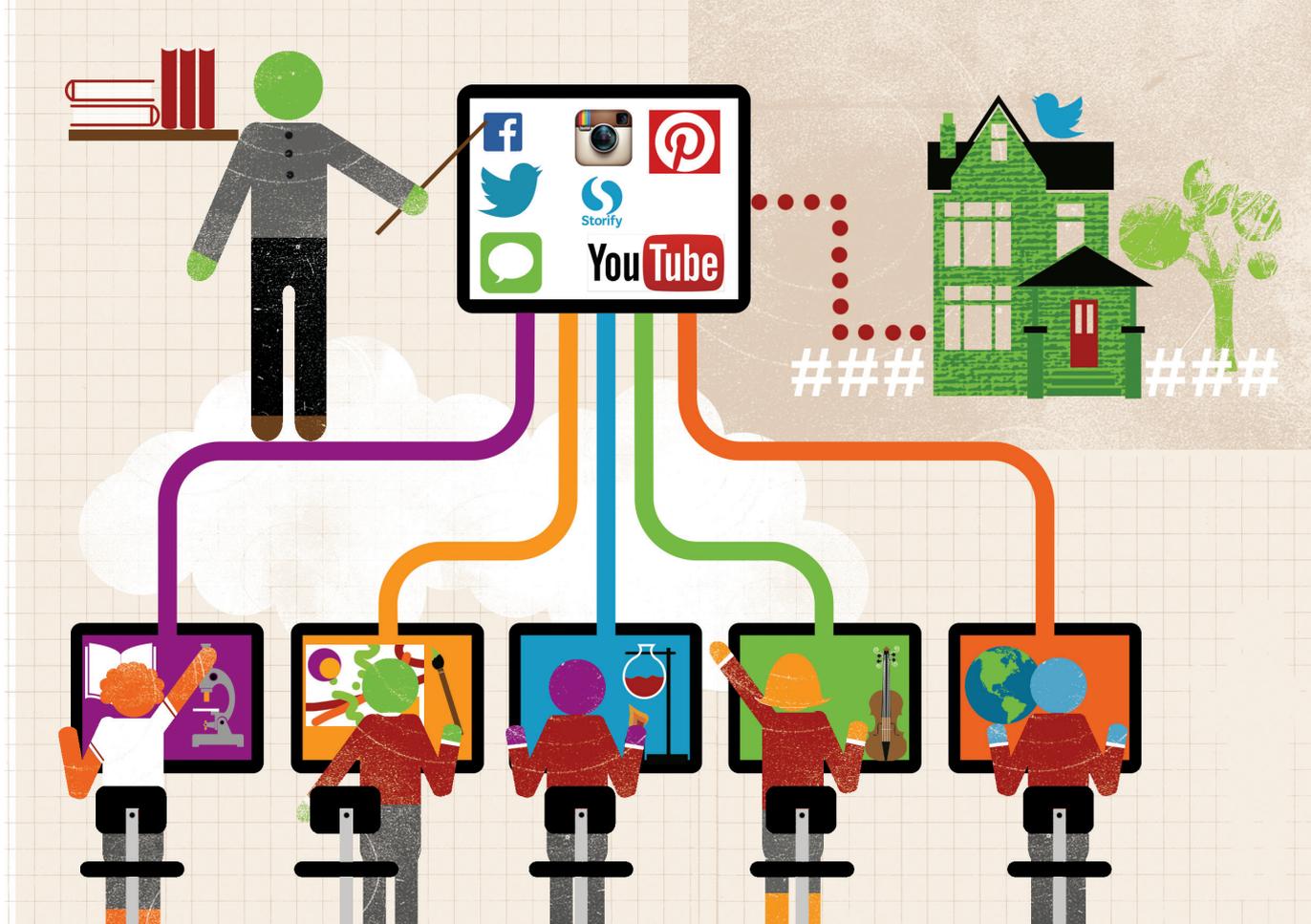
Les enseignants progressistes, conscients des risques potentiels des médias sociaux, les utilisent efficacement, tant au profit des élèves que de leur propre perfectionnement professionnel. Les réseaux sociaux suivants, qui sont les plus populaires chez les enseignants, sont utilisés à des fins pédagogiques.

#### Facebook ([facebook.com](http://facebook.com))

Aujourd'hui, plus de un milliard d'utilisateurs s'en servent pour communiquer, jouer à des jeux et promouvoir des services. On y trouve facilement des pédagogues à qui parler et des sujets à discuter sur l'enseignement.

#### Instagram ([instagram.com](http://instagram.com))

Il permet de télécharger, modifier et partager des images et de courtes vidéos. Instagram (qui appartient à Facebook) compte plus de 400 millions d'utilisateurs. Les enseignants l'utilisent pour montrer aux parents ce qui se passe dans la classe en temps réel.



**Pinterest (pinterest.com)**  
 Un panneau numérique permet d'afficher virtuellement des photos, des dessins et autres illustrations que vous créez ou que vous découvrez chez d'autres utilisateurs. Après avoir parcouru des milliers d'images, vous trouvez facilement de quoi vous inspirer pour votre prochain cours ou projet de classe.

**Storify (storify.com)**  
 Dans ce site, vous pouvez tirer des extraits de Twitter, Facebook et autres afin de créer des récits simplifiés sur des gazouillis, des messages et des photos. Les enseignants utilisent Storify pour créer des condensés sur les activités de classe. Ainsi, les parents ne sont pas constamment bombardés par les mises à jour de Twitter ou d'Instagram.

**Twitter (twitter.com)**  
 Initialement un site de microblogs, Twitter est un système de communication complet où les utilisateurs affichent des messages de 140 caractères et suivent d'autres comptes pour connaître les récents gazouillis. Nombre d'enseignants utilisent Twitter pour se joindre à d'autres

pédagogues en quête de perfectionnement professionnel et pour renseigner les parents sur les activités scolaires.

**YouTube (youtube.com)**  
 Un site où trouver et visionner des vidéos personnelles et professionnelles sur une diversité étonnante de thèmes ou encore pour télécharger vos propres vidéos éducatives afin de participer de façon authentique à cette plateforme audiovisuelle d'envergure. Comptant plus de un milliard d'utilisateurs, YouTube permet de trouver facilement des vidéos sur toutes les matières, de l'algèbre et de l'entraînement physique à la littérature et la musique.

La plupart des enseignants utilisent les médias sociaux de façon efficace et responsable. Voici des histoires de réussite vécues par des enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario qui ont tiré des avantages importants dans la salle de classe et dans leur perfectionnement continu.

#### Communication avec les pairs

Tôt et souvent : telle est l'approche de la Holy Trinity School, à Richmond Hill, par rapport aux médias sociaux.

Le personnel, les pédagogues et les élèves se tournent régulièrement vers la technologie pour établir des liens avec le monde.

Les petits du jardin d'enfants travaillent ensemble pour publier un résumé des activités de la journée sur Twitter afin de donner aux parents un aperçu de leur classe. Quant aux élèves de la 5<sup>e</sup> année, ils y discutent de livres. Parfois, l'enseignant informe l'auteur que ses élèves s'entretiennent sur son ouvrage et l'invite à se joindre à la conversation. En 12<sup>e</sup> année, les élèves qui étudient le droit national et international ont recours à certains réseaux sociaux afin de promouvoir la prise de conscience sur des questions importantes, comme l'exploitation de la main-d'œuvre dans l'industrie du vêtement.

Les enfants apprennent ainsi que les médias sociaux peuvent constituer un moyen de rester en contact avec leurs pairs, d'engager des discussions et de lancer des appels à l'action.

«Nous cherchons à protéger les élèves, surtout les plus jeunes, affirme Stephanie Stephens, EAO, directrice générale de l'innovation et de la technologie à l'école

# À FAIRE ET À NE PAS FAIRE POUR UNE UTILISATION RESPONSABLE

Voici des conseils pratiques issus des lignes directrices, que les pédagogues adeptes des réseaux sociaux suivent.

## À faire...

- Gérer les paramètres de protection de la vie privée de votre compte
- Enseigner aux élèves ce qui constitue des renseignements personnels, et pourquoi ils doivent les garder confidentiels
- Rappeler régulièrement à vos élèves l'utilisation responsable des médias sociaux
- Interroger les élèves sur les plateformes de médias sociaux qu'ils utilisent, et les explorer
- Se servir des médias sociaux pour montrer aux parents ce qui se passe en classe
- Agir comme si ce que vous publiez sur les réseaux sociaux était susceptible d'être lu par n'importe qui
- Connaître les politiques sur les médias sociaux de votre employeur et les lignes directrices de votre conseil scolaire
- Consulter la recommandation professionnelle sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux de l'Ordre ([oct-ooeo.ca/1U5mVqQ](http://oct-ooeo.ca/1U5mVqQ))

## À ne pas faire...

- Présumer que vos élèves savent utiliser les médias sociaux de manière responsable
- Utiliser les médias sociaux pour vous plaindre de vos collègues, de votre charge de travail ou d'autres problèmes
- Accepter les «demandes d'amis» envoyées par des élèves
- Emprunter un ton sarcastique ou impoli dans vos messages

- Holy Trinity. Ils gazouillent en tant que classe, et non en tant qu'individus; ainsi, leur identité est cachée. Les élèves de la 5<sup>e</sup> année ont des leçons sur les médias sociaux afin d'acquérir de bonnes habitudes de navigation, dont l'importance de garder confidentiel tout renseignement personnel.»

## Communication avec les parents

- À ses débuts à l'école, la fille de Jonathan So, EAO, avait peu à raconter sur sa journée. M. So, enseignant de 6<sup>e</sup> année à la Ray Lawson Public School, à Brampton, a compris que les parents de ses élèves n'en savaient pas plus que lui sur les activités scolaires de leur enfant. M. So explique que, si vous demandez à l'élève : «Tu as fait quoi à l'école, aujourd'hui?», il répondra : «Rien». L'enseignant a décidé d'utiliser Twitter pour envoyer des messages aux parents sur ce qui se passait en classe (@MrSoclassroom). Les parents lui ont dit que les photos et les messages favorisaient des conversations animées avec leurs enfants. Raisonnablement qui semble tout à fait logique pour M. So. Il est d'avis que si vous dites à votre enfant : «J'ai vu que tu as fait des impressions en 3D en classe, aujourd'hui. Qu'est-ce qui t'a plu le plus? Qu'as-tu fait? Qu'est-ce qui a été le plus difficile?», votre enfant aura la chance de se remémorer les détails de sa journée. M. So gazouille 15 à 20 fois par jour. Il constate vite que nombre de parents se trouvent dépassés par la quantité de messages reçus. Il choisit donc Storify, un service qui permet de condenser les meilleurs gazouillis, photos et messages des médias sociaux en un bref récit. Ainsi, les parents des élèves de M. So visitent le compte Storify pour consulter les résumés hebdomadaires plutôt que de tenter de suivre toutes les communications affichées en temps réel. Il accorde une grande attention au respect de la confidentialité des élèves. Il souligne que, généralement, seuls les élèves vus de derrière, leurs doigts et leurs travaux figurent sur les photos qu'il montre. En outre, les parents signent un formulaire de consentement, au début de l'année scolaire, lui permettant de partager des photos où paraît le visage de certains enfants.

## Apprentissage en classe et perfectionnement professionnel

Allison Fuisz, EAO, enseignante d'immersion française de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année à la D. A. Moodie Intermediate School, à Ottawa, se sert de Twitter pour inculquer aux élèves un comportement en ligne responsable et pour poursuivre son perfectionnement professionnel.

Ses élèves publient des photos de leurs travaux et discutent des thèmes de cours dans leur compte Twitter de classe. Grâce aux activités en ligne, ils mettent en pratique les leçons de M<sup>me</sup> Fuisz sur l'utilisation des médias sociaux. L'une d'elles porte sur le concept de tatouage numérique. L'enseignante fait remarquer qu'il est difficile d'effacer un vrai tatouage. Votre tatouage numérique, soit les photos et commentaires que vous affichez sur les médias sociaux, peut être aussi difficile à supprimer.

Les parents suivent le fil Twitter de la classe. «Ils adorent ça, dit M<sup>me</sup> Fuisz. Ils aiment savoir ce que leurs enfants apprennent dans la journée.»

Quant au perfectionnement professionnel, M<sup>me</sup> Fuisz a aidé à lancer #ONedchat, un fil Twitter qui permet aux enseignants partout en Ontario et plus loin encore de discuter des idées et d'échanger de meilleures pratiques. «Des pédagogues de Toronto, de London et d'Ottawa y participent. Il y a même des enseignants américains qui se joignent à nous. On aborde un tas de sujets, du soutien aux nouveaux enseignants à la santé mentale, jusqu'au codage informatique.»

Les clavardages ont lieu le deuxième mercredi du mois, de septembre à juin, à 20 h 30. On y invite tous les pédagogues.

Ces enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario ne constituent que la pointe de l'iceberg. Un très grand nombre de pédagogues ont recours aux réseaux sociaux pour améliorer leur enseignement et pour communiquer avec leurs pairs. L'Ordre encourage les enseignants à suivre de près les lignes directrices qui se trouvent dans sa recommandation professionnelle sur l'utilisation des médias sociaux afin de s'assurer que leurs gazouillis, leurs messages, leurs «J'aime» et «Partager» respectent les normes de la profession. ■



## POUR ENRACINER L'APPRENTISSAGE

Les élèves font bien plus que se salir les mains dans les jardins scolaires! Ils apprennent des notions de durabilité, de nutrition saine et de vie en communauté, et comprennent l'importance de sortir à l'air libre. Voici ce que vous devez savoir avant d'aménager un jardin dans votre école.

DE KIRA VERMOND

**D**eidre Millar est une boule d'énergie! Fervente défenseuse d'une nutrition saine, elle se décrit elle-même comme étant une personne visuelle. Pour les élèves de la Kikendaasogamig Elementary School de la Chippewas of Nawash Unceded First Nation Board of Education, elle est aussi magicienne! En outre, M<sup>me</sup> Millar sait comment transformer de petites graines brunes pas plus grosses que des têtes d'épingle en carottes croquantes, et des grains de maïs durs comme des cailloux en tiges vertes qui s'élèvent à deux mètres au-dessus du sol.

En tant que coordonnatrice du projet de nutrition de la communauté et de l'école, M<sup>me</sup> Millar dirige le nouveau projet de jardin scolaire, qui s'adresse aux 75 à 85 élèves de l'élémentaire de la petite école de la Première Nation des Chippewas de Nawash, à Neyaashiingmiing (Ontario), au nord d'Owen Sound, sur les rives de la baie Géorgienne. Et elle est la première à avouer que ce jardin lui a autant ouvert les yeux que ceux des enfants.

«En fait, j'étais abasourdie. Nous supposons que tous les élèves savent d'où proviennent les aliments, mais ce n'est pas toujours le cas. Certains pensent qu'ils viennent de l'épicerie», raconte-t-elle.

Plus maintenant. L'an dernier, alors que les enseignants regardaient les élèves jouer durant la récréation, elle a vu des élèves s'arrêter un moment près des quatre jardins nouvellement aménagés dans la cour et regorgeant de plants de



Les élèves de l'école élémentaire La Mosaïque de Toronto plantent des graines au printemps dans leur jardin potager.

«Selon les recherches, être régulièrement à l'extérieur diminue l'anxiété et fait baisser la pression sanguine chez les enfants. Il y a aussi une corrélation entre la culture d'un potager et le maintien d'un poids santé.»

légumes pour cueillir une cosse de pois ou un haricot.

Certains membres du personnel de garde pour la récréation se sont demandé s'ils devaient les en empêcher, mais M<sup>me</sup> Millar les en a dissuadés. «Je leur ai dit de les laisser cueillir les légumes, parce que c'était la récompense pour leur travail acharné. Ils goûtaient aux fruits de leur travail – littéralement.»

Le jardin Kikendaasogamig s'inscrit dans une tendance pédagogique de plus en plus populaire en Ontario, et d'un bout à l'autre de l'Amérique du Nord, qui combine l'apprentissage, la

nature, la nutrition et le plaisir. Cette tendance arrive à un moment où les parents, les pédagogues et les chercheurs tentent de trouver de nouvelles façons de faire participer les enfants à un apprentissage expérientiel et fondé sur le jeu en plein air, au lieu de les maintenir rivés à un écran des heures durant chaque jour. Les jardins scolaires constituent aussi une excellente salle de classe extérieure où les enfants prennent conscience du lien qui existe entre la production de leurs aliments, la nutrition, la durabilité et les ressources renouvelables. Les

changements climatiques sont l'un des plus grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle; il n'est donc pas étonnant que les enseignants cherchent des façons de montrer aux élèves comment développer une conscience écologique, une pousse à la fois.

«Quand les élèves ont quelqu'un pour les guider, ils prennent conscience que le jardinage est très gratifiant», explique Stefan Dixon, EAO, directeur adjoint de l'école élémentaire La Mosaïque du Conseil scolaire Viamonde, à Toronto. En 2012, M. Dixon a aménagé un potager pour apprendre aux élèves des notions de durabilité. «Ils ont compris qu'ils n'avaient pas besoin de gants. Ils aiment toucher la terre. Quand ils regardent, sentent, touchent, entendent les oiseaux chanter, tous leurs sens sont éveillés.»

M. Dixon aborde un bon point. Selon les recherches, être régulièrement dehors diminue l'anxiété et fait baisser la pression sanguine chez les enfants. Il peut aussi y avoir une corrélation entre la culture d'un potager et le maintien d'un poids santé.



## QA EN ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

Il existe plusieurs cours menant à une qualification additionnelle (QA) agréés par l'Ordre dans le domaine des études et sciences environnementales. Ces cours abordent une variété de concepts, comme l'intégration de pratiques environnementales durables; la gerance environnementale active; les pratiques pédagogiques à l'intérieur et à l'extérieur; et les politiques appuyant le bien-être, la résilience, l'efficacité et la santé mentale des élèves.

Pour en apprendre plus ou pour découvrir une QA qui répond à vos besoins, consultez notre outil de recherche en ligne, Trouver une QA, à [oct-oeeo.ca/1NblIVw](http://oct-oeeo.ca/1NblIVw).

## RESSOURCES

### **Green Thumbs Growing Kids** [greenthumbsto.org](http://greenthumbsto.org) (en anglais)

Cet organisme sans but lucratif de Toronto gère des programmes à l'intention des écoles élémentaires et secondaires, ainsi que des adultes. Le programme après l'école et le programme estival pour les jeunes enseignent comment créer un potager dans de petits espaces.

### **FoodShare** [foodshare.net](http://foodshare.net) (en anglais)

Field to Table Schools est le programme éducatif de FoodShare, organisme qui offre des activités concrètes et liées aux programmes-cadres, comme le jardinage, la nutrition, le compostage et la cuisine, à l'intention des élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.

### **School Garden Wizard** [schoolgardenwizard.org](http://schoolgardenwizard.org) (en anglais)

Organisme des États-Unis, il offre de nombreux plans de leçons et des activités pour aménager un jardin, ainsi que des conseils et des feuilles de travail.

### **Last Child in the Woods**

L'ouvrage de Richard Louv de 2005 explore le gouffre qui s'est creusé entre les enfants et le plein air. Il explore aussi la possibilité que les êtres humains, surtout les enfants, passent moins de temps dehors qu'auparavant, ce qui entraîne une vaste gamme de problèmes de comportement.

### **The Garden Classroom: Hands-On Activities in Math, Science, Literacy, and Art**

Publiée en 2015, cette ressource regorge d'activités à faire dans un jardin, tout en faisant la promotion des sciences, des maths, de la lecture, de l'écriture, du jeu imaginaire, des arts et des travaux manuels. Elle offre des idées, grandes et petites, pour votre jardin.

**D'après des études, le jardinage favorise l'apprentissage de maintes matières.**

### **Une récolte d'avantages!**

En plus de favoriser une nutrition saine, les jardins scolaires répondent à différents besoins sociaux chez les élèves, affirme Katie German, chef du projet Field to Table Schools de l'organisme FoodShare de Toronto, lequel offre des ateliers de jardinage. Elle a vu des enfants tranquilles et timides oublier leur anxiété devant une feuille de laitue et des extravertis mener un groupe de camarades pour remplir un panier de légumes feuillus.

Passer du temps libre non structuré dans la nature est une bénédiction pour les personnes moins athlétiques. «Quand on jardine, on peut passer du temps dehors sans forcément pratiquer un sport. C'est bien pour certains enfants», explique-t-elle.

Il y a aussi d'autres avantages. Sunday Harrison, fidèle défenseuse des jardins scolaires et directrice générale de l'organisme Green Thumbs Growing Kids de Toronto, affirme qu'il y a aussi maints gains pédagogiques.

«Les recherches démontrent que le jardinage appuie l'apprentissage des sciences, mais aussi du langage et des

maths, et améliore les résultats aux tests normalisés, affirme-t-elle. Si vous voulez développer l'apprentissage fondé sur le questionnement dans votre classe, le jardinage est une excellente façon d'y parvenir.»

Selon une recherche suédoise, les élèves de 13 à 15 ans à qui on a enseigné des notions de biologie en plein air s'en souviennent davantage à long terme que ceux à qui on les a enseignées en salle de classe. Les élèves eux-mêmes disent se sentir plus alertes, plus concentrés et plus engagés, en partie parce qu'ils travaillent dans un milieu réel. Et l'air frais ne fait pas de tort non plus!

### **Comment pousse votre jardin?**

Au Canada, la saison des récoltes tombe au beau milieu des vacances scolaires. Que faire? Contrairement aux jardiniers du sud des États-Unis, ceux du Canada doivent bien penser à ce qu'ils vont planter et à quel moment.

«Il faut penser à l'été, car nous sommes au Canada. On récolte en été, affirme M<sup>me</sup> Harrison. Heureusement, il y a de nombreuses façons de gérer cette situation, lesquelles aident les



**Les jardins scolaires sont des classes en plein air où l'on apprend par l'expérience.**

élèves à en apprendre encore plus sur la culture des aliments.»

Prenons le jardin de la Bayridge Secondary School du Limestone District School Board, à Kingston. Julie Cameron, EAO, enseignante d'arts culinaires et avide jardinière, avec son collègue, Gareth Alexander, EAO, enseigne à ses élèves comment planifier l'aménagement d'un jardin en fonction de trois saisons, planter les graines, entretenir le potager et récolter les légumes. Ce jardin se trouve directement derrière la cuisine de la classe. Même en décembre, on y récolte du chou frisé.

Ce qui était deux lopins de terre est devenu un grand jardin aménagé et clôturé regorgeant d'arbres fruitiers et de buissons de haricots. En fait, il y a tellement de récoltes en automne qu'on incorpore les produits au programme de repas chauds, fort populaire. Chaque vendredi, environ 60 à 70 élèves et membres du personnel achètent un repas fait maison pour 5 \$. L'argent récolté profite au programme d'arts culinaires qui comprend l'entretien du jardin.

«Nous avons stratégiquement planté des légumes – carottes, rutabagas, courges, navets, betteraves – qui

poussent dans la terre et dont les plants n'ont besoin d'être entretenus, arrosés et désherbés que pendant l'été pour les récoltes de l'automne», explique M<sup>me</sup> Cameron.

Après tout, les élèves qui commencent méticuleusement à préparer leurs plants de tomates en avril doivent pouvoir manger et servir ce qu'ils ont fait pousser.

M<sup>me</sup> German, de FoodShare, présente d'autres stratégies pour que les jardins continuent d'être entretenus quand les enfants et les enseignants sont en vacances l'été : communiquer avec des groupes de la communauté ou des clubs de jardinage pour savoir si leurs membres pourraient désherber et arroser les plants en juillet et en août. Les écoles secondaires peuvent embaucher un élève d'un programme COOP ou adopter un programme de jardinage scolaire comme le programme Field to Table Schools de FoodShare. Elle dit que certaines écoles préparent un horaire d'été. Des familles se portent aussi volontaires pour entretenir le jardin pendant une ou deux semaines.

On peut aussi choisir des légumes qui poussent rapidement au printemps, comme la laitue ou les radis, et les planter de nouveau à l'automne.

### **Tout est possible en collaborant**

Il est important d'avoir l'appui de tous avant d'aménager un jardin. Demandez à l'administration scolaire ainsi qu'aux groupes de parents et de la communauté. Et demandez aussi aux élèves!

## **FIXEZ UN BUT**

**Vous aimeriez aménager un jardin dans votre école, mais n'êtes pas certain si l'administration vous appuiera? Rédigez une proposition. Ce processus concrétisera le projet dans votre esprit et la façon dont il appuiera votre programme. Le *School Garden Wizard* offre des conseils sur ce que vous devez inclure dans votre proposition.**

### **Expliquez vos motifs pédagogiques**

Expliquez comment l'espace vert appuiera le programme que vous enseignez, mais aussi celui des autres. Plus les répercussions sont importantes, mieux c'est.

### **Brossez un tableau**

Décrivez votre jardin scolaire idéal et expliquez votre vision. Quelle en sera la grandeur? Où sera-t-il? Qu'envisagez-vous d'y faire pousser? Aura-t-il un thème? Utilisez un langage descriptif et énergique pour favoriser l'enthousiasme.

### **Parlez d'argent**

Faites vos devoirs et consultez des centres de jardinage et des organismes communautaires. Déterminez un budget réaliste et mettez-y toutes les sources de financement possibles.

### **Concluez positivement**

Répétez pourquoi votre projet aura d'excellentes répercussions sur l'école et changera peut-être même la vie des élèves. Ce projet offrira aux élèves une nouvelle façon d'apprendre, tout en s'amusant.

### **Fournissez des exemples**

Donnez des exemples d'activités avec des plantes que vous comptez essayer ainsi que des exemples d'autres écoles qui ont déjà eu du succès avec un jardin comme celui que vous voulez aménager.

### **Suivez votre plan**

Qui construira et entretiendra le jardin? Créez une liste de noms et des tâches assignées à chacun.

M<sup>me</sup> Harrison affirme que, sans appui, nombre de jardins scolaires languissent après quelques années quand les directions, les parents et les enseignants vont ailleurs.

Obtenir de l'appui au début ne sera certainement pas aussi facile que de creuser un trou et y mettre quelques graines, surtout si vous voyez grand. M<sup>me</sup> Cameron confie qu'il a été facile de créer le jardin proprement dit, mais qu'il lui a fallu deux ans – et l'aide d'un collègue – pour régler tous les détails. De plus, comme elle envisageait de modifier le terrain, elle a dû en parler au conseil scolaire.

«Je suis enseignante à temps plein. Je ne suis pas entrepreneuse ni paysagiste. Je n'avais jamais participé à un processus d'appel d'offres. Nous avons donc appris», raconte-t-elle.

Tout ce travail a porté ses fruits, même à l'échelle de la communauté. Depuis la création du jardin, de nombreux parents passent tout près en accompagnant leurs enfants à l'école élémentaire. Ils s'arrêtent et disent à M<sup>me</sup> Cameron à quel point le jardin a eu un effet positif sur leur famille. Et des enfants s'arrêtent

chaque matin pour voir le jardin changer.

«Nous avons reçu tellement de beaux commentaires! Ce jardin a consolidé la communauté», déclare M<sup>me</sup> Harrison.

Le jardin de M<sup>me</sup> Millar à la Kikendaasogamig Elementary School a suivi un processus plus simple, car il est petit et servait avant tout à l'enseignement. De plus, elle a l'appui de l'organisme Canadian Feed the Children, qui soutient aussi d'autres programmes de nutrition à l'école.

M<sup>me</sup> Millar affirme que le jardin de ses élèves lui a permis d'offrir une leçon de vie et de culture qui n'aurait pas été possible autrement. Elle se souvient du temps où elle enseignait le modèle de jardinage des trois sœurs : maïs, haricots et courges. On plante ces légumes ensemble, car ils s'appuient les uns les autres contre les éléments. Les tiges de maïs supportent les buissons de haricots, et les feuilles des courges maintiennent l'humidité de la terre. C'est du compagnonnage végétal à la mode des Premières Nations.

«Le compagnonnage végétal, c'est de la collaboration, dit-elle. Quand on collabore, le résultat profite à tous.» ■

«Tout ce travail a porté ses fruits, même à l'échelle de la communauté. Depuis la création du jardin, de nombreux parents passent tout près en accompagnant leurs enfants à l'école élémentaire.»

## Vous cherchez une QA?

*Saviez-vous que seule une qualification additionnelle (QA) agréée peut être ajoutée à votre certificat de qualification et d'inscription?*

L'outil de recherche en ligne de l'Ordre, Trouver une QA, vous aidera à trouver la QA agréée et le fournisseur qui répondent le mieux à vos objectifs de perfectionnement professionnel.

Visitez [oeeo.ca](http://oeeo.ca) → Membres → Trouver une QA



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un  
enseignement de qualité





mu

Talha

Leland

Kee

3

Enes

4

7



# En route vers le bien-être

Comme tout autre professionnel, les pédagogues ne sont pas à l'abri du stress, des troubles d'anxiété, de l'épuisement et des problèmes de santé. Le bien-être mental est important, tant pour eux que pour les élèves. Voici vers où se tourner quand on se sent débordé.

DE JENNIFER LEWINGTON

Quand le Toronto Catholic District School Board a organisé une journée de perfectionnement professionnel, au début de 2015, les enseignants et autres membres du personnel scolaire pouvaient choisir parmi plusieurs ateliers. L'un d'eux portait sur le bien-être mental.

La demande a été telle que les organisateurs ont ajouté deux autres ateliers – et ils auraient pu en ajouter d'autres – sur le thème du jour : les bienfaits de la méditation axée sur la pleine conscience pour réduire le stress.

« Cette forte demande indiquait que les pédagogues sont à la recherche de techniques pour trouver le bien-être, de dire Dianne Banasco, EAO, conseillère en orientation pour le Toronto Catholic District School Board et l'une des animatrices de l'atelier. Ils éprouvent un grand intérêt pour tout ce qui peut les aider à ce sujet. »

Selon M<sup>me</sup> Banasco, cette soif d'information démontre que les enseignants et autres membres du personnel scolaire souhaitent recevoir une formation en santé mentale qui s'applique à eux. Les conseils scolaires, facultés d'éducation, fédérations d'enseignants et autres organismes se tournent donc vers des stratégies de mieux-être qui ont pour objectifs de soutenir individuellement les pédagogues et de favoriser des milieux scolaires sains.

Une évolution encourageante, selon les experts. « Si vous faites une recherche en ligne sur la santé mentale dans les écoles, vous trouverez une pléthore de ressources et d'études portant strictement sur les élèves, affirme Susan Rodger, psychologue et professeure agrégée à la Faculté d'éducation de l'Université Western et coauteure d'une étude publiée en 2015 sur la santé mentale des pédagogues. Or, quand on cherche ces termes en ligne ou dans des bases de données universitaires, on trouve très peu d'ouvrages sur la santé mentale et le bien-être des enseignants. »

« Le personnel veut avoir accès à cette information parce qu'il sait que l'un des objectifs de l'éducation est de favoriser le bien-être des élèves, explique Suzette Clark, directrice des services éducatifs de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario. En 2014, sa fédération a mis en place un atelier afin de permettre aux enseignants d'examiner les faits essentiels sur la santé mentale et les troubles mentaux, et d'explorer les ressources disponibles aux élèves et au personnel enseignant. »

« Nous n'avons jamais eu une telle demande pour un atelier, affirme M<sup>me</sup> Clark. Les pédagogues reçoivent très peu de formation dans ce domaine. »

# «Un Canadien sur cinq aura un problème de santé mentale au cours de sa vie, tandis que, toutes les semaines, 500 000 Canadiens s'absentent du travail en raison d'un problème de santé mentale.»

Comme tout autre professionnel, les pédagogues ne sont pas à l'abri du stress, des troubles d'anxiété, de l'épuisement et des problèmes de santé. Selon la Commission de la santé mentale du Canada, un Canadien sur cinq aura un problème de santé mentale au cours de sa vie, tandis que, toutes les semaines, 500 000 Canadiens s'absentent du travail en raison d'un problème de santé mentale.

«Si l'avenir des jeunes repose sur les pédagogues, ils doivent eux aussi se sentir bien», de dire Sapna Mahajan, directrice des programmes de santé mentale en milieu de travail à la Commission, laquelle cherche à renforcer ses liens avec le secteur de l'éducation et d'autres secteurs dans le but de promouvoir des milieux de travail psychologiquement sains.

À l'instar des pédagogues, les directions d'école et directions adjointes – qui ont pour rôle de favoriser un milieu scolaire sain pour les élèves et l'ensemble du personnel – s'intéressent également à la santé mentale. Un rapport réalisé en 2014 par des chercheurs de l'Université Western pour l'Ontario Principals' Council (OPC) souligne que les problèmes de santé mentale des élèves et des parents constituent la plus grande entrave au travail des directions d'école.

L'an dernier, l'OPC et ses homologues catholique et francophone (le Catholic Principals' Council et l'Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes) se sont associés à l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles en vue d'offrir des possibilités de perfectionnement professionnel aux dirigeants scolaires. De plus, l'OPC est en train de développer des ressources sur la santé mentale et le bien-être adaptées aux besoins des dirigeants scolaires.

En sa qualité de directeur d'école, Brian Serafini, EAO, président de l'OPC, est reconnaissant de la formation que son conseil scolaire lui a donnée sur la façon de communiquer avec un élève qui songe au suicide. Comme tous les dirigeants scolaires, les directions d'école ont également

accès aux programmes d'aide aux employés de leur conseil scolaire, lesquels offrent du counseling et d'autres services de soutien en matière de santé mentale.

## Le nombre fait la force

L'effet positif n'étonne pas Patrick Carney, ancien président de l'Association of Chief Psychologists with Ontario School Boards et auteur de *Well Aware: Developing Resilient, Active and Flourishing Students*.

Selon lui, la «boîte à outils» pour le mieux-être des pédagogues comprend des relations positives à l'intérieur et à l'extérieur de la classe, la capacité de faire preuve de souplesse, l'empathie, une bonne estime de soi, de solides compétences en communication, des aptitudes en résolution de problèmes et, surtout, un milieu accueillant, inclusif, respectueux et professionnel.

«Si les enseignants ne font pas partie d'une communauté solidaire, ils se sentent isolés», affirme M. Carney, actuellement psychologue principal au Simcoe Muskoka Catholic District School Board. Récemment, son conseil scolaire a établi un comité de mieux-être afin de promouvoir la santé mentale et le bien-être du personnel, et offert un atelier portant, entre autres, sur les programmes d'aide aux employés administrés confidentiellement par des tiers fournisseurs.

Pour certains pédagogues, maintenir un équilibre sain entre vie professionnelle et vie privée commence par l'autoréflexion. En 2002, après avoir enseigné les sciences pendant presque trois ans pour l'Upper Canada District School Board, Carol Williams, EAO, se sentait accablée par les échanges parfois exténuants avec les élèves et les parents. Elle a ensuite entendu parler de Courage to Teach, un organisme qui offre des retraites quatre fois par an dans un milieu sécuritaire et respectueux pour le renouveau personnel et professionnel.

M<sup>me</sup> Williams a tiré profit des retraites pour se livrer à une autoréflexion et pour apprendre à ralentir la cadence et à se ressourcer. Elle a ainsi appris à se mettre

à la place de la personne avec laquelle elle a un différend. Selon M<sup>me</sup> Williams, ce point de vue montre «que vous êtes dans la même équipe et que vous pouvez trouver des solutions ensemble».

Plus de dix ans plus tard, M<sup>me</sup> Williams continue d'appliquer les capacités de résilience qu'elle a acquises pour équilibrer sa vie professionnelle et personnelle.

«On entend beaucoup dire que nous devons renforcer la résilience des enfants, mais comment le faire si les enseignants sont découragés ou renfermés sur eux-mêmes?, se demande M<sup>me</sup> Williams. Afin de pouvoir faire une différence, nous devons renforcer notre propre santé mentale et émotionnelle.»

Une autre participante de longue date aux retraites de Courage to Teach a dit que se livrer à une autoréflexion structurée lui a permis de mettre en perspective les nombreuses exigences personnelles et professionnelles.

«Je suis une meilleure enseignante en sachant qui je suis, affirme Valerie Weeks, EAO, qui enseigne pour le Simcoe Muskoka Catholic District School Board depuis 12 ans. Quand je rentre à la maison, je suis beaucoup moins stressée qu'avant.»

La pleine conscience (une autre stratégie de renforcement de la résilience) repose sur des techniques respiratoires et d'autres techniques de réduction du stress pour favoriser un sentiment de bien-être.

Le Toronto Catholic District School Board, qui offre de nombreux programmes de perfectionnement professionnel sur le bien-être, s'est associé à Mindfulness Without Borders (MWB), un organisme international qui enseigne des stratégies visant à favoriser la santé sociale et émotionnelle des professionnels, y compris les pédagogues.

M<sup>me</sup> Banasco fait partie du nombre croissant d'animateurs formés par MWB qui aident le personnel du conseil scolaire à pratiquer et à introduire la méditation axée sur la pleine conscience dans la communauté scolaire. Selon elle,

l'objectif des ateliers est de donner aux pédagogues les outils nécessaires pour créer un milieu qui appuie le bien-être mental et l'apprentissage des élèves.

Rita Polsinelli-Mammone, EAO, directrice adjointe à la Madonna Catholic Secondary School, a appliqué la formation qu'elle a reçue de MWB pour établir de bonnes relations avec les élèves – et le personnel.

«L'intelligence émotionnelle m'aide à me comprendre et à comprendre les autres, explique M<sup>me</sup> Polsinelli-Mammone, défenseuse des politiques de la porte ouverte, lesquelles favorisent des échanges réguliers avec le personnel. Les enseignants doivent se faire entendre, dit-elle. Sans communication, nous sommes voués à l'échec.»

Parfois, M<sup>me</sup> Polsinelli-Mammone ouvre une réunion du personnel par une minute ou deux de réflexion silencieuse afin d'aider les participants à oublier le stress de la journée. «Ça fait partie du processus d'élaboration des relations, affirme-t-elle. Si les gens voient que vous vous investissez à fond dans votre cause, il y a de l'authenticité.»

### **Le pouvoir de la méditation**

Monica Godin, EAO, enseignante et chef d'équipe de l'aumônerie à la St. Joseph's College School, une école secondaire pour filles du Toronto Catholic District School Board, a affirmé que sa formation sur la pleine conscience l'a aidée à mieux réagir aux perturbations.

«[La pleine conscience] est une approche différente, dit M<sup>me</sup> Godin. Auparavant, le comportement perturbateur d'un élève m'aurait agacée. Maintenant, je lui dis plutôt : "J'ai remarqué que tu étais distrait. Se passe-t-il quelque chose dans ta vie qui t'empêche de te concentrer?"»

Elle collabore avec d'autres membres du personnel de St. Joseph's pour donner l'occasion aux élèves de bénéficier des vertus curatives de la méditation.



En juin dernier, quelques jours avant la remise des diplômes, les élèves de 12<sup>e</sup> année de M<sup>me</sup> Godin ont commencé leur cours de religion comme ils le faisaient depuis le début de l'année scolaire : ils éteignent la lumière, ferment les yeux et ralentissent leur respiration pour trois minutes de réflexion silencieuse. Quand M<sup>me</sup> Godin sort de la classe, les élèves réfléchissent à l'effet calmant que leur enseignante a sur eux. «Elle me motive à venir en classe et à réussir», dit un élève.

### **Outils de soutien**

Dans d'autres écoles, on favorise un milieu de travail positif en donnant accès au personnel à des cours d'entraînement physique ou de yoga et en offrant de la formation sur la santé mentale. L'an dernier, la Sherwood Secondary School de l'Hamilton-Wentworth District School Board a organisé des dîners-causeries pour permettre au personnel de discuter

des problèmes de santé mentale auxquels ils font face à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de classe.

«Nous nous posons la question : "Que pouvons-nous faire pour aider les pédagogues à calmer leur angoisse, compte tenu de l'angoisse qu'apportent quotidiennement les élèves en classe?"», explique Robert Pratt, EAO, ancien directeur d'école.

Il ajoute qu'une discussion ouverte sur la santé mentale envoie un message puissant. «Ce n'est plus le vilain petit secret, dit M. Pratt. On peut maintenant en parler sans murmurer.»

À la Westmount Public School, à London (Ontario), le concept de l'«école entière» préconisé par M. Carney est bien implanté dans les salles de classe. «Les enseignants doivent savoir que vous êtes là pour les aider et que vous les soutenez», déclare Paul Cook, EAO, qui a passé trois ans et demi à la direction de Westmount avant de prendre sa retraite l'an dernier.

# «Pour la communauté franco-ontarienne, l'accès à des services psychologiques en français reste un grand défi. Le nombre de professionnels pouvant s'exprimer en français est limité.»

L'année dernière, dans une classe de 3<sup>e</sup> année comptant 19 élèves, deux d'entre eux avaient des besoins particuliers, dont une fille souffrant de nombreux problèmes d'ordre médical, y compris le syndrome d'alcoolisme fœtal. À son arrivée à l'école, en septembre 2014, M. Cook a convoqué à un entretien Jason David, EAO, l'enseignant de l'élève, ainsi que deux aides-enseignants, un ergothérapeute, un membre du personnel de soutien à l'apprentissage, deux membres du personnel de l'éducation de l'enfance en difficulté du Thames Valley District School Board et la mère de l'élève.

Ils se sont rencontrés tous les mois pour évaluer les progrès de l'élève et pour modifier, au besoin, certaines activités scolaires et parascolaires afin d'appuyer l'enfant, ses camarades et l'enseignant. «Rien n'était laissé au hasard, explique M. David. Tout était mis sur la table et on travaillait bien en équipe.»

Toutefois, pour la communauté franco-ontarienne, l'accès à des services psychologiques en français reste un grand défi. «Pour la très petite communauté

francophone, la confidentialité est parfois une préoccupation, de dire Theresa Hughes, leader en santé mentale récemment retraitée pour le Conseil scolaire Viamonde, un conseil scolaire public. Si le nombre de professionnels pouvant s'exprimer en français est limité, c'est un défi de trouver des gens qualifiés.»

Les pédagogues qui ont recours aux programmes d'aide aux employés les perçoivent comme des outils nécessaires au rétablissement.

En novembre 2014, une enseignante chevronnée d'une école secondaire de Toronto est entrée dans sa classe de 11<sup>e</sup> année et a commencé à pleurer. Elle ne pouvait s'arrêter. Aux prises avec une séparation conjugale et un enfant chroniquement malade, elle a laissé malgré elle la tension émotionnelle qu'elle vivait à la maison se manifester en classe. «Je suis allée voir l'administration et j'ai dit : "Je n'en peux plus"», raconte l'enseignante, sous couvert d'anonymat. Elle a pris une pause de trois mois et obtenu de l'aide professionnelle pour dépression et anxiété par l'entremise de son programme d'aide aux employés. De plus, avant de retourner en classe, elle a profité d'autres sources de soutien, dont, entre autres, des traitements naturopathiques, des séances d'exercice et une retraite.

Prendre une pause «fut un vrai salut», dit-elle. Avec l'appui de l'administration de l'école, elle s'est réinsérée graduellement dans la salle de classe. Elle a également obtenu l'aide de son syndicat pour recevoir des prestations de soins de santé.

Elle conseille aux personnes faisant face aux mêmes défis d'investir dans leur rétablissement. «Prenez le temps de vous soigner, conseille-t-elle. Obtenez de l'aide et n'ayez pas peur de prendre soin de vous. Votre santé passe avant tout.» En ayant pris conscience de ses propres besoins, elle est maintenant beaucoup plus à l'écoute des besoins sociaux et affectifs de ses élèves. «Ça fait partie de mon épanouissement personnel en tant qu'enseignante», affirme-t-elle.

## La prochaine génération

Former les nouveaux pédagogues sur la santé mentale et le bien-être est une priorité grandissante pour les facultés d'éducation. Par exemple, dans le cadre du programme de formation à l'enseignement prolongé, la Faculté d'éducation de l'Université Western offre désormais une formation obligatoire de 18 heures sur la santé mentale.

Selon Susan Rodger de l'Université Western, cette nouvelle formation s'inscrit dans une approche «à plusieurs volets et multidisciplinaire» qui vise à faire du bien-être mental une question de santé publique. «Nous devons nous engager dans une démarche coordonnée pour assurer la cohérence de nos messages», affirme-t-elle.

De même, la Faculté d'éducation de l'Université Queen's propose maintenant une formation de six heures sur la santé mentale menant à un certificat. «L'accent est mis sur la santé personnelle, explique Peter Chin, vice-doyen des études de premier cycle. Comment aider les enfants à réaliser leurs rêves si nous n'avons pas toutes nos facultés?»

Le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien, quant à lui, travaille de concert avec la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa afin d'offrir une nouvelle formation en leadership qui vise à aiguïser l'intelligence émotionnelle des directions d'école.

«Au cours des cinq dernières années, nous avons trop mis l'accent sur les compétences professionnelles et techniques, déclare Alain Martel, EAO, surintendant de l'éducation pour le conseil scolaire. Mais nous avons réalisé que ce sont les ressources humaines qui tiennent tout ensemble.»

Les défenseurs comparent l'acquisition d'outils pour la santé mentale des pédagogues aux instructions que l'on donne aux adultes qui voyagent en avion avec des enfants. «Vous devez mettre le masque d'oxygène sur vous en premier», dit M<sup>me</sup> Banasco. ■

## RESSOURCES EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE

Courage to Teach :  
[couragere renewal.org/courage-to-teach](http://courage renewal.org/courage-to-teach)

Mindfulness Without Borders :  
[mindfulnesswithoutborders.org](http://mindfulnesswithoutborders.org)

Commission de la santé mentale du Canada :  
[mentalhealthcommission.ca](http://mentalhealthcommission.ca)

Premiers soins en santé mentale :  
[mentalhealthcommission.ca/Francais/node/1586](http://mentalhealthcommission.ca/Francais/node/1586)

Association canadienne pour la santé :  
[cmha.ca/fr](http://cmha.ca/fr)

Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles :  
[smh-assist.ca](http://smh-assist.ca)

Programme d'aide aux employés de votre conseil scolaire ou fédération

# SURFER SANS FAIRE DE VAGUES

À l'ère de Facebook, d'Instagram et de Twitter, il est important d'aider les élèves à s'épanouir et à réfléchir à ce qu'ils écrivent sur les réseaux sociaux. Voici quelques sites qui pourront les aider à avoir l'esprit critique.

Consultez les archives de Cyberspace pour des sites web sur tous les sujets à [oeeo.ca](http://oeeo.ca) → [pourparlerprofession](#) → [archives](#) → [cyberspace](#).

DE FRANCIS CHALIFOUR, EAO

## RÉFLÉCHIR PUIS PUBLIER

[oct-oeeo.ca/20X3YpQ](http://oct-oeeo.ca/20X3YpQ)

Mon message est-il insultant ou haineux? Quelles seront les conséquences pour les autres et pour moi-même? Ce sont des questions importantes à se poser avant d'utiliser les réseaux sociaux. Ce site permet également aux élèves de tenter une expérience interactive afin de mieux comprendre la portée des mots.



## INTERNET SANS CRAINTE

[oct-oeeo.ca/24rnUWp](http://oct-oeeo.ca/24rnUWp)

Conçu par nos cousins français, ce site propose quelques règles à observer pour aider les enfants à surfer sur le web en toute quiétude et à éviter les mauvaises surprises. Utile tant pour le personnel enseignant que pour les parents. Naviguez avec Vinz et Lou et cliquez sur Jeux pour apprendre tout en s'amusant.



## RADIO-CANADA

[oct-oeeo.ca/1S3HR0k](http://oct-oeeo.ca/1S3HR0k)

Grâce à ce site, les élèves apprendront les règles de la netiquette (p. ex., être courtois et ne pas donner d'information personnelle). Il s'agit de conseils clairs et simples qui les amèneront à réfléchir plus longtemps avant d'afficher un commentaire sur un forum. S'adresse aux élèves à partir du cycle moyen.



## ÉCOLE BRANCHÉE

[oct-oeeo.ca/1KNHINI](http://oct-oeeo.ca/1KNHINI)

Cet organisme sans but lucratif vise à aider le personnel enseignant à tirer profit de la technologie afin de favoriser la réussite des élèves. Ce site contient des articles intéressants sur l'importance de l'internet dans la vie des jeunes. Sous Actualité, cliquez sur Répertoires pour profiter d'une foule de ressources.



## ZONE DES LIVROMANIAQUES

[oct-oeeo.ca/1p8vJQz](http://oct-oeeo.ca/1p8vJQz)

Ce site, branché sur la littérature québécoise et canadienne-française pour la jeunesse, explique lui aussi les règles de la netiquette aux élèves (p. ex., le respect mutuel, la courtoisie, ne pas faire de commentaires racistes ou sexistes). Profitez-en pour cliquer sur Jeux et faire un tour du monde littéraire en cinq étapes.



## FIABLE OU LOUCHE?

[oct-oeeo.ca/1QAck0K](http://oct-oeeo.ca/1QAck0K)

Comment s'assurer que l'information qu'on nous présente en ligne est fiable? Ce site offre de bons conseils à ce sujet, entre autres, vérifier ses sources et faire une recherche sur l'auteur. Cliquez sur Les 5 grands dangers d'internet pour en apprendre plus sur les principaux pièges qui guettent nos élèves.



# lu, vu, entendu

Des enseignantes et enseignants ont lu ces ouvrages et les ont évalués pour vous.

Pour des ressources en anglais, rendez-vous à [professionallyspeaking.oct.ca](http://professionallyspeaking.oct.ca). Vous pouvez emprunter la plupart des ouvrages en question à la bibliothèque Margaret-Wilson, à l'exception de certaines trousse de classe. Composez le **416-961-8800** (sans frais en Ontario : **1-888-534-2222**), poste **689** ou envoyez un courriel à [biblio@oeeo.ca](mailto:biblio@oeeo.ca) pour réserver votre copie.

## UN GOÛT POUR L'ÉCRITURE... ET LA CRÈME GLACÉE!

Sagement assis devant son bol de crème glacée, un jeune Jean-Baptiste Renaud mange en écoutant les histoires et anecdotes que racontent des membres de sa famille qui sont réunis pour l'occasion autour de la table de cuisine de ses grands-parents franco-ontariens. «On parlait de ce qui se passait à Ottawa, de la Guerre des épingles, de mon oncle qui est parti avec le cirque, de ma tante qui s'est mariée avec un Protestant. Scandale!» C'est grâce à ce bol de crème glacée que son intérêt pour les contes et l'histoire a pris forme.

Il attend toutefois jusqu'à sa retraite de la fonction publique avant de prendre la plume. «Je ne pense pas que j'aurais été prêt si je l'avais fait avant», dit l'auteur en toute modestie. Le succès vient immédiatement. Son premier livre, *Les orphelins : Rémi et Luc-John (Tome 1)*, a reçu le Prix littéraire LeDroit 2015, catégorie jeunesse, et en 2016, le deuxième tome est finaliste du même prix.

M. Renaud s'est inspiré d'une histoire vraie que lui avait racontée un collègue – celle d'un jeune garçon qui survit seul

en forêt – pour tisser son récit et créer le personnage de Rémi.

Pour le personnage de Luc-John, un Autochtone, il s'est inspiré du témoignage d'un Autochtone qui lui a raconté que, lorsque son frère avait été gravement malade, il n'avait pas eu le droit de lui rendre visite. «Je voulais que les lecteurs se rendent compte combien cela avait dû être déchirant de vivre ça, explique M. Renaud. Dans les médias, on parle beaucoup des abus sexuels aux pensionnats, mais je voulais parler des abus dans un autre sens : la destruction des familles, le sentiment d'être dénigré et être amené à renier sa culture.»

L'auteur explore aussi la différence entre l'éducation autoritaire des Blancs, et l'éducation par l'expérience des Autochtones, qui respecte le rythme d'apprentissage de l'enfant.

Pour la suite, est-ce que ce sera l'histoire de l'oncle parti au cirque ou celle de la Guerre des épingles? Jean-Baptiste Renaud en a sûrement d'autres en réserve!

– Rochelle Pomerance, responsable de cette rubrique.



### Les Orphelins : Rémi et Luc-John (Tome 1)

DE JEAN-BAPTISTE RENAUD

Ce roman, pour les lecteurs de 14 à 18 ans, raconte l'histoire de deux adolescents. Rémi quitte la maison de son oncle et de sa tante, ne pouvant plus endurer la tension perpétuelle qui y règne, tandis que Luc-John, un jeune Autochtone, s'enfuit du pensionnat où il lui est interdit de parler sa langue. Non seulement il ne peut manger à sa faim, mais les locaux sont trop petits

et certains pensionnaires sont atteints de maladies contagieuses graves, comme la tuberculose.

Les deux jeunes garçons partent dans les bois où ils

doivent survivre, bravant froid, faim et dangers. Luc-John fait découvrir à Rémi les traditions, légendes et croyances de son peuple. Ils rencontrent Conrad, un étrange trappeur qui les prendra sous son aile.

Présentant des personnages pittoresques dans une narration à la première personne, le récit, haut en péripéties, propose une intrigue bien ficelée et se veut un habile mélange d'histoire et de spiritualité autochtone. Le texte, riche et rempli de descriptions étoffées, de dialogues et de référents culturels, est dense et exempt d'illustrations.

Un livre qui dépeint la dure réalité de la crise économique des années 1930 et l'acculturation des Premières Nations, thèmes qui se prêtent bien à une réflexion dirigée en classe.

Critique de **Marie-Christine Payette**, EAO, enseignante contractuelle et traductrice-révisure, La Tuque.

*Les Orphelins : Rémi et Luc-John (Tome 1)*; Les Éditions David; Ottawa; 2014; ISBN 978-2-89597-436-9; 250 p.; 14,95 \$; 613-830-3336; [info@editionsdavid.com](mailto:info@editionsdavid.com); [www.editionsdavid.com](http://www.editionsdavid.com)



## Pour l'amour de Dimitri

DE DIDIER LECLAIR

Pourquoi recommander la lecture de ce roman franco-ontarien pour votre propre divertissement? Parce qu'il suscite une introspection dans vos relations avec les membres de votre famille. En effet, le personnage principal apprend au fil de l'histoire à faire face à ses démons. Il surmonte sa culpabilité par rapport à la mort de sa femme, décédée dans un accident de voiture après une dispute où elle lui avait annoncé qu'elle le quittait. Il explique comment il a soigné son alcoolisme sévère. On ressent tout le malaise qu'il

entretient dans la relation avec son fils, qui le lui fait payer en le menaçant de l'empêcher de voir son petit-fils, Dimitri, d'où le titre du roman.

On attend patiemment que le père confronte son fils afin de régler leurs différends. «Et je m'endors souvent la larme à l'œil, tel un adulte pathétique qui aurait voulu une berceuse pour le reconforter.» Dans cet extrait, on comprend son impuissance. Comment soigner de vieilles plaies? Est-ce nécessaire de les gratter jusqu'au sang? Telles sont les questions que suscite cette lecture simple et rapide, qui donne matière à réflexion. L'auteur, Didier Leclair, a mérité le prix Trillium pour son roman, *Toronto, je t'aime*, et a été finaliste du prix du Gouverneur général pour *Ce pays qui est le mien*.

Critique de **Mélany Bouchard-MacPhail**, EAO, enseignante responsable des cours en ligne à l'école secondaire catholique Franco-Cité, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est, Ottawa.

*Pour l'amour de Dimitri*; Les Éditions David; Ottawa; 2015; ISBN 978-2-89597-452-9; 222 p.; 21,95 \$; 613-830-3336; info@editionsdavid.com; [editionsdavid.com](http://editionsdavid.com)

## Quand hurle la nuit

DE MARIO BRASSARD, ILLUSTRÉ PAR FRANÇOIS THISDALE

Ce roman relate l'histoire d'un élève à qui trois camarades plus âgés lancent des injures racistes. Nouvellement arrivé du Sénégal avec ses parents, Salicou voit son monde intérieur s'écrouler lorsqu'il est persécuté à l'école à cause de ses origines. «Car dans la tête de Salicou, c'était la guerre jusqu'au bout de ses pieds. Tout autour de lui, ça grondait, ça explosait, ça ne faisait qu'empirer. S'il fermait les yeux trop longtemps, il voyait des armées en déroute qui l'abandonnaient au milieu du champ de bataille, il sentait le feu de son dragon tarir et, surtout, il était envahi par un tumulte de mots dont chaque lettre était plus froide que la lame d'un couteau.»

Mario Brassard a écrit un récit qui tient à la fois de la poésie et de la peinture. Par petites touches imagées, légères comme des détrempe, l'artiste raconte le cauchemar et le courage de Salicou. Le lecteur devient coauteur et témoin de la défaite de la bande des trois.

*Quand hurle la nuit* résonne comme un cri contre le racisme et le silence complice, tout en prônant l'inclusion et le lien entre l'école, la famille et la communauté. Ce livre s'adresse aux jeunes des cycles moyen et intermédiaire. Il contribuera à faire des écoles de la province des lieux d'apprentissage inclusifs et sécuritaires pour tous.

Critique de **Bertrand Ndeffo Ladjape Mba**, EAO, enseignant de français (11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année), Collège français de Toronto, Conseil scolaire Viamonde.

*Quand hurle la nuit*; Soulières Éditeur; Saint-Lambert; 2015; ISBN 978-2-89607-322-1; 88 p.; 12,95 \$; 450-465-2968; [soulieresediteur.com](http://soulieresediteur.com)



## Fin finaud voyage

DE DANY GAGNON ET TED ADACHI

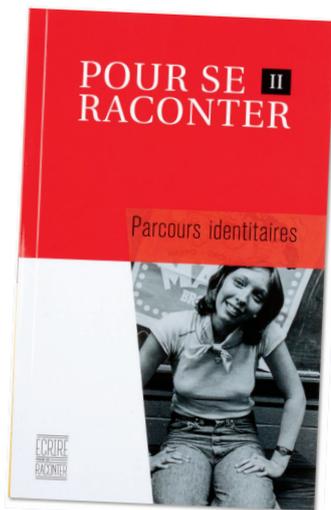
Le quatrième volet de la collection Fin finaud, qui s'adresse aux élèves de 12 ans et plus, explore le thème du voyage en 400 questions. Ce jeu-questionnaire est présenté sous forme de cartes à jouer. Les règles du jeu sont simples et permettent à trois joueurs ou plus de poser à tour de rôle des questions, augmentant ainsi la valeur pédagogique de l'exercice. Sur chacune des cartes figurent deux questions. La première traite d'un pays en particulier et contient des informations supplémentaires à son sujet (contient, capitale, drapeau et emplacement géographique). La deuxième pose une question générale sur le monde.

Si les questions peuvent représenter un défi pour les élèves qui n'ont pas encore acquis une forte culture générale, les choix multiples leur permettent de tenter le coup. De plus, un joueur peut faire appel aux autres pour déterminer le continent et la capitale du pays exploré.

Bien que le contenu ne réponde pas particulièrement aux attentes des programmes-cadres d'histoire et de géographie de 7<sup>e</sup> et de 8<sup>e</sup> année, il s'agit avant tout d'un complément intéressant à ajouter à ses outils pédagogiques. Les élèves en apprendront sur la géographie humaine mondiale tout en s'amusant.

Critique de **Ghislain Proulx**, EAO, enseignant au Collège catholique Samuel-Genest, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est, Ottawa, actuellement en prêt de service au Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques.

*Fin finaud voyage*; Kikigagne?; Montréal; 2015; 19,99 \$; Distribution Le-Valet; 1-877-940-1107; [distribution@levalet.com](mailto:distribution@levalet.com); [distributionlevalet.com](http://distributionlevalet.com)



## Pour se raconter II. Parcours identitaires

Si le début du XX<sup>e</sup> siècle est marqué par la recherche du temps perdu et la nostalgie des neiges d'antan, celui du XXI<sup>e</sup> est plutôt marqué par la recherche identitaire – quelle qu'elle soit.

Le concept du livre est très intéressant. Il s'agit d'un recueil de 41 textes, tous de quelques pages, choisis dans le cadre du concours «Écrire pour se raconter». N'est-ce pas dans la nouvelle que se déploie l'écriture la plus exigeante?

Chaque histoire est un monde à part dans lequel on se retrouve, surtout à travers la langue – le français. Ces textes vivants et palpitants incitent à la lecture, mais ils donnent aussi l'envie de raconter notre histoire.

La grande majorité des textes portent sur l'enfance et la jeunesse, ces moments magiques qui semblent durer une éternité et qui, bien sûr, s'envolent à une vitesse vertigineuse. À la fin de chaque récit, quelques notes biographiques nous parlent des auteurs.

Critique de **Véra Nochtéva**, EAO, enseignante de français au secondaire à la White Oaks Secondary School, Halton District School Board, Oakville.

*Pour se raconter II. Parcours identitaires*; Les Éditions David; Ottawa; 2015; 252 p.; ISBN 978-2-89597-449-9; 15 \$; 613-830-3336; info@editionsdavid.com; [editionsdavid.com](http://editionsdavid.com)

## Enseignants efficaces : Enseigner et être soi-même

DE THOMAS GORDON

Écouter et comprendre l'élève devant nous, ouvrir le dialogue et résoudre avec lui de façon respectueuse les conflits, voilà l'essence même de cet ouvrage! Le concept d'enseignant efficace est exploité habilement au moyen de la communication verbale qui «peut faciliter ou perturber les relations [...] éloigner ou rapprocher l'enseignant et ses élèves». La relation enseignant-élève étant essentielle pour le bien-être et la réussite de l'élève, il importe de la cultiver au quotidien.

Psychologue humaniste reconnu et pionnier en communication et résolution de conflits, M. Gordon présente en un volume – au style décontracté, mais concis – les concepts à privilégier pour établir une bonne relation avec les élèves. Onze chapitres, ponctués de pistes d'intervention, de cas vécus et de façons de faire, sauront mener le personnel enseignant vers une analyse de sa pratique afin de développer la relation enseignant-élève.

En somme, tout enseignant soucieux de faire de l'école un milieu où il fait bon vivre, autant pour lui que pour l'élève, saura grandement tirer profit des pistes développées dans ce volume.

Critique de **Chantal Campbell**, EAO, directrice du Service de soutien à l'apprentissage, volet Pédagogie maternelle à la 12<sup>e</sup> année, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est, Ottawa.

*Enseignants efficaces : Enseigner et être soi-même*; Les Éditions de l'Homme, Montréal; 2015; ISBN 978-2-76194-279-9; 256 p.; 29,95 \$; 514-523-1182; [adpcommandes@messageries-adp.com](mailto:adpcommandes@messageries-adp.com); [messageries-adp.com](http://messageries-adp.com)



## Lettres à mes petits-enfants

DE DAVID SUZUKI

Quel ultime héritage! Ce livre de David Suzuki est un recueil de lettres adressées à ses petits-enfants. Ce sont des lettres personnelles, mais ouvertes au public, écrites pour dévoiler au lecteur certains des grands événements qui ont marqué le Canada au XX<sup>e</sup> siècle. Et si la langue n'y est pas très fleurie, on en apprend beaucoup sur l'identité canadienne, on se pose des questions sur l'intégration des gens et, surtout, dans notre contexte actuel, on réfléchit sur le drame de ceux qui cherchent refuge ailleurs.

À travers ces 19 chapitres, plusieurs questions sont abordées, dont les changements rapides de la société et les difficultés de l'être humain à s'y adapter; la relation parfois contradictoire avec sa propre langue; la peur séculaire de l'étranger; et l'au-delà et la survie.

Cette problématique est abordée à travers l'expérience de David Suzuki. Et comme dans chaque œuvre de talent, l'histoire y est présente partout. C'est surtout ce côté testimonial du livre que j'ai beaucoup apprécié. Je le recommanderais en tant que référence au secondaire.

Critique de **Véra Nochtéva**, EAO, enseignante de français au secondaire à la White Oaks Secondary School, Halton District School Board, Oakville.

*Lettres à mes petits-enfants*; Les Éditions du Boréal; 2015; Montréal; ISBN 978-2-76462-389-3; 272 p.; 24,95 \$; 514-336-3941; info@dimedia.qc.ca; [dimedia.com](http://dimedia.com)

## Ma sexualité de 0 à 6 ans

DE JOCELYNE ROBERT ET JO-ANNE JACOB

## Ma sexualité de 6 à 9 ans Ma sexualité de 9 à 11 ans

DE JOCELYNE ROBERT

Avec l'arrivée du curriculum révisé en éducation physique et santé, nombre de pédagogues recherchent de bons outils pour mieux présenter leurs leçons en matière d'éducation sexuelle. Ici, l'auteure, qui est sexologue, offre trois ouvrages divisés selon des étapes distinctes.

Le premier ouvrage s'adresse à tout intervenant de la petite enfance. L'histoire de Jojo y est présentée sous forme d'images et de dialogues ludiques. Jojo joue au docteur, fait des découvertes et obtient toutes les réponses souhaitées sur la conception, la fécondation et l'anatomie.

Le second aborde le fonctionnement des organes sexuels. Par l'entremise

d'activités de réflexion, l'enfant démontre sa compréhension de la formation de l'embryon ou d'une relation sexuelle qui mène au plaisir. Il est aussi encouragé à aimer son corps tel qu'il est. Les parents et l'enfant sont également avisés des dangers potentiels de l'internet, notamment en matière de sollicitation sexuelle.

Le troisième explique les transformations physiques de la puberté. D'autres points sont soulevés, tels le plaisir sexuel, l'amitié, l'amour, l'attraction pour l'autre sexe ou pour le même sexe, les premières menstruations ou éjaculations. L'internet y est redéfini comme un vaste et potentiel terrain pour adultes prédateurs en quête de pornographie.

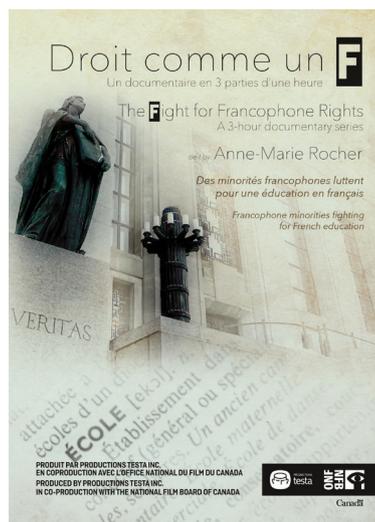
Je recommande cette série aux parents, car elle est conçue pour offrir une autoréflexion à l'enfant. Reste que les histoires présentées s'avèrent de bonnes



activités brise-glace pour l'enseignant en quête d'idées afin d'alimenter des discussions ouvertes et saines avec les élèves.

Critique de **Chantal Leclerc**, EAO, directrice de l'école élémentaire Trille des Bois, Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario, Vanier.

Les Éditions de l'Homme; Montréal : *Ma sexualité de 0 à 6 ans*; 2015; ISBN 978-2-76194-292-8; 88 p.; 14,95 \$ / *Ma sexualité de 6 à 9 ans*; 2015; ISBN 978-2-76194-293-5; 64 p.; 14,95 \$ / *Ma sexualité de 9 à 11 ans*; ISBN 978-2-7619-4294-2; Montréal; 2015; 64 p.; 14,95 \$. Les messageries ADP; 514-523-1182; adpcommandes@messaging-adp.com; [messaging-adp.com](http://messaging-adp.com)



Critique de **Mélissa-Lynn Villella**, EAO, M.A., directrice de l'école élémentaire M<sup>re</sup>-Rémi-Gaulin, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est, Kingston, et docteurante en éducation à l'Université d'Ottawa.

## Droit comme un F

D'ANNE-MARIE ROCHER

Cette série de trois vidéos, produite par l'Office national du film du Canada, porte sur six causes juridiques ayant mené à l'obtention de droits pour les francophones minoritaires dans plusieurs provinces et territoires du Canada. On y présente notamment des causes influentes dans le domaine de l'éducation, comme l'arrêt Mahé en Alberta et la cause de l'école Rose-des-vents au Yukon. Cette vue panoramique des gains de cause sensibilise le public à l'évolution des écoles élémentaires et secondaires de langue française au pays.

J'ai relevé deux lacunes. D'une part, les vidéos ne mentionnent pas de cause juridique de l'Ontario, province ayant le plus grand nombre de francophones hors Québec. On aurait pu citer l'école de la Résistance, aujourd'hui l'école secondaire publique Le Caron du Conseil scolaire

Viamonde, qui a été la première école secondaire de langue française financée par les fonds publics de la province. D'autre part, l'introduction de chaque vidéo est la même alors qu'on aurait pu en profiter pour explorer les critères d'admissibilité de l'Article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés par rapport au contexte du contenu.

Cela dit, cette série souligne le rôle primordial des parents dans l'obtention des droits en matière d'éducation minoritaire en langue française et la nécessité de collaborer avec divers intervenants de la communauté francophone. Les vidéos sont utiles, car l'objectif reste le même : assurer un avenir meilleur aux jeunes francophones; les jeunes sont nos revendicateurs des droits de demain.

Pour consulter le blogue où l'on présente la série et le guide : [blogue.onf.ca/blogue/2016/01/19/les-droits-linguistiques-se-racontent/](http://blogue.onf.ca/blogue/2016/01/19/les-droits-linguistiques-se-racontent/).

*Droit comme un F*; Productions Testa Inc. en coproduction avec l'Office national du film du Canada; Toronto; 2015; trois vidéos d'une durée de 57 minutes chacune; disponible dans le site CAMPUS de l'ONF; 1-800-267-7710; info@onf.ca; [onf.ca](http://onf.ca)

# APPLIS ET ALLÉGORIES

Des élèves de 7<sup>e</sup> année utilisent une tablette électronique afin d'approfondir leurs connaissances en littérature et d'éveiller leur enthousiasme pour les exposés oraux.

DE STEFAN DUBOWSKI



Avec des tablettes, les élèves de M<sup>me</sup> Jackson, EAO, font des présentations avec plus d'assurance.

**DÉFI :** Aider les élèves à mieux comprendre les éléments de la littérature et leur donner de l'assurance pour les exposés oraux.

**SOLUTION :** Fournir des tablettes électroniques aux élèves et leur offrir un choix de travaux à effectuer avec l'appareil pour les présenter.

**LEÇONS RETENUES :** Nombre d'élèves de 7<sup>e</sup> année n'aiment pas se faire remarquer et redoutent donc les exposés oraux. Ce n'est pas le cas pour un groupe de 7<sup>e</sup> année de la Mitchell District High School, près de Stratford. Grâce à la technologie, les élèves ont maintenant hâte de présenter leur travail devant leurs camarades!

Joey Jackson, EAO, guide un groupe qui utilise des tablettes électroniques fournies par l'Avon Maitland District

School Board. Dans le cadre de leurs travaux de lecture personnelle, pour lesquels l'enseignante s'attend à ce que les élèves lisent des romans, les analysent et présentent leur travail, les élèves choisissent diverses façons de montrer leurs connaissances avec une tablette : bande-annonce de film, vidéo où ils reconstituent des scènes du roman, baladodiffusion de discussions entre élèves, brochure de voyage sur les lieux de l'histoire, bande dessinée résumant l'intrigue ou profils en ligne des personnages. Il y en a pour tous les goûts!

«Ce qu'ils préfèrent, c'est Minecraft», déclare-t-elle. Il s'agit d'un jeu vidéo dans lequel on dispose des cubes pour créer un environnement en trois dimensions. «Ils recréent ainsi des scènes et les présentent devant la classe.»

## À VOUS DE JOUER!

### Il faut :

- des tablettes comme des iPads
- accéder à la liste de +31 activités de M<sup>me</sup> Jackson (**oct-oeeo.ca/1OUEq5L**) (en anglais)

### Étapes :

- 1) Examiner la liste avec les élèves pour déterminer les activités qui les intéressent.
- 2) Encourager les élèves à ajouter des activités à la liste.
- 3) S'assurer que les élèves utilisent une tablette pour faire leur travail.
- 4) Laisser les élèves montrer leur création à leurs camarades de classe.

**OBSERVATIONS :** Selon M<sup>me</sup> Jackson, l'enthousiasme des élèves vient du fait qu'ils trouvent une façon de travailler qui correspond à leurs intérêts, à leurs talents et à leurs styles d'apprentissage.

En plus d'en apprendre sur les éléments de la littérature, ils apprennent à faire des présentations efficaces. «Nous avons créé une communauté formidable, affirme M<sup>me</sup> Jackson. Nous applaudissons les élèves et les encourageons, mais nous parlons aussi des façons dont ils peuvent améliorer leur travail.»

De plus, les élèves apprennent à apprécier les capacités de leurs camarades et la hiérarchie change. Les élèves qui s'intéressent à la technologie deviennent des leaders et aident leurs camarades avec les ordinateurs et les logiciels. C'est extraordinaire pour un groupe qui, normalement, fait tapisserie.

M<sup>me</sup> Jackson croit que les enseignants n'ont pas besoin de savoir tout sur la technologie pour l'utiliser en classe. «Prenez des risques et laissez les élèves mener le bal. Les jeunes connaissent la technologie. Je connais la littérature. Je ne serais pas capable d'enseigner comment créer un monde dans Minecraft. Mais je peux enseigner ce qu'il faut pour en faire partie!» ■

**CONSEILS :** Vous cherchez une façon créative d'utiliser la technologie dans votre classe? Demandez conseil à vos élèves. Joey Jackson, EAO, a demandé à ses élèves de 7<sup>e</sup> année comment ils pourraient utiliser applis, jeux et logiciels pour effectuer leurs travaux de lecture personnelle.

# autoréglementation

Cette section donne des renseignements sur les questions législatives et réglementaires qui touchent les membres de la profession. Vous y trouverez notamment les dernières nouvelles concernant l'agrément des programmes de formation, les exigences en matière de certification et de qualification, ainsi que les résolutions du conseil et les mesures disciplinaires.

## DU NOUVEAU À L'ORDRE

### L'ORDRE RÉVISE SA RECOMMANDATION SUR LA SÉCURITÉ DANS LES MILIEUX D'APPRENTISSAGE

L'Ordre a mis à jour sa recommandation professionnelle sur la sécurité dans les milieux d'apprentissage afin de tenir compte des recommandations énoncées dans un rapport du coroner et de reconnaître l'important rôle que jouent les entraîneurs sportifs et les bénévoles dans les écoles.

En septembre 2015, l'Ordre a reçu les recommandations formulées par un jury du coroner à l'issue d'une enquête sur le décès de Rowan Stringer, une élève d'Ottawa victime d'une commotion cérébrale en 2013 après s'être cogné la tête en jouant au rugby.

Pour éviter de tels décès à l'avenir, le jury a adressé des recommandations aux ministères provinciaux, aux conseils scolaires, aux organismes sportifs ainsi qu'à l'Ordre.

Plus précisément, il a recommandé que l'Ordre, le ministère de l'Éducation

et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités veillent à ce que la population étudiante inscrite à des programmes menant à un baccalauréat en éducation soit certifiée en premiers soins, et que cette formation comprenne la sensibilisation aux commotions et leurs moyens de prévention et de gestion. Il a aussi recommandé que l'ensemble de ces étudiantes et étudiants suivent un cours obligatoire sur l'entraînement sportif, jumelé à une formation standardisée, pour favoriser la participation aux activités d'entraînement sportif, qu'ils aient ou non l'intention de donner des séances d'entraînement.

L'Ordre a ainsi révisé sa recommandation professionnelle intitulée *La sécurité dans les milieux d'apprentissage : une responsabilité partagée* ([oct-oeeo.ca/1NW1xFL](http://oct-oeeo.ca/1NW1xFL)) pour y

inclure des directives concernant les premiers soins et la sécurité dans les situations d'entraînement sportif.

Le *Guide d'agrément à l'intention des fournisseurs* cite les recommandations professionnelles comme des éléments obligatoires du programme de formation à l'enseignement prolongé. Les modifications apportées à la recommandation professionnelle et son inclusion dans ledit programme satisfont aux recommandations du jury.

En publiant des recommandations professionnelles, l'Ordre s'acquitte de son mandat consistant à fournir orientations et conseils aux membres quant à leur pratique professionnelle. Les modifications apportées à cette recommandation professionnelle sont conformes aux attentes du conseil selon lesquelles l'Ordre doit réviser régulièrement ses recommandations. ■

### LA REVUE PROFESSIONALLY SPEAKING PARMIS LES 10 PREMIÈRES LAURÉATES DE PRIX INTERNATIONAUX

La cousine de *Pour parler profession*, *Professionally Speaking*, s'est classée au huitième rang parmi les 95 publications spécialisées et commerciales les plus acclamées au monde – la seule revue canadienne à figurer parmi les 10 meilleures de la liste inaugurale «The Big 95» de l'organisme Trade, Association and Business Publications International (TABPI). Le classement se base sur les données enregistrées

au cours des 12 années d'existence des prix Tabbie, la compétition annuelle de TABPI, en comptabilisant le nombre de prix Or, Argent et Bronze ainsi que de mentions honorables remportés entre 2004 et 2015. La liste complète comprend des publications en anglais qui paraissent aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud, en Australie, à Singapour, au Royaume-Uni et au Canada.

«Saluer l'excellence de la conception et du travail de rédaction est l'essence même des prix Tabbie, a déclaré Paul J. Heney, président de TABPI. Nous avons eu le sentiment qu'il était tout aussi important de reconnaître la constance dans le travail. Nombre de publications excellent d'année en année, et notre "Big 95" met à l'honneur les rédactrices et rédacteurs et les directrices et directeurs artistiques qui tirent fierté de leurs œuvres en permanence.»

En tête de liste se trouve la revue *Computerworld*, conçue au Massachusetts. ■

## RÉSUMÉ DE LA RÉUNION DES 3 ET 4 MARS 2016

### À sa réunion, le conseil de l'Ordre a :

- accueilli Colleen Landers et James Knopp, membres nouvellement nommés au conseil par le gouvernement provincial pour un mandat de trois ans
- entendu les présentations de l'Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes, de l'Ontario Principals' Council et du Catholic Principals' Council of Ontario sur l'examen par les pairs des questions de discipline
- nommé 15 membres aux comités de discipline et d'aptitude professionnelle (on en comptait auparavant 13 et sept, respectivement), en exigeant qu'ils puissent siéger aux deux comités
- soumis le protocole concernant la participation aux réunions du conseil et des comités par téléconférence à l'examen du comité exécutif, en vue d'en faire rapport à la réunion du conseil des 2 et 3 juin 2016
- reçu le rapport trimestriel du registraire qui fait le point sur l'avancement des priorités stratégiques
- reçu le rapport trimestriel d'Angela De Palma, présidente du conseil
- autorisé le comité exécutif à réviser les politiques touchant les activités de perfectionnement professionnel, les déplacements et la rémunération des membres du conseil
- modifié la recommandation professionnelle de l'Ordre sur la sécurité dans les milieux d'apprentissage afin de tenir compte des recommandations énoncées dans un rapport du coroner, et de reconnaître le rôle et l'importance des mentors et des bénévoles au sein des écoles
- approuvé l'usage de toute somme supérieure à 5 millions de dollars dans l'encaisse affectée pour rembourser l'hypothèque de l'Ordre dans les meilleurs délais
- accepté de demander à la ministre de l'Éducation de modifier, dans le Règlement sur les qualifications requises pour enseigner, certains noms de cours menant à une qualification additionnelle (QA) comme suit :
  - remplacer le nom français du cours menant à la QA Éducation préscolaire des élèves sourds ou malentendants par Éducation préscolaire des enfants sourds ou malentendants dans l'annexe C
  - remplacer le nom du cours menant à la QA Anglais langue seconde par Enseignement aux apprenants de l'anglais dans l'annexe D
  - remplacer le nom du cours menant à la QA Bibliothéconomie par Enseignante ou enseignant-bibliothécaire dans l'annexe D
  - ajouter le cours menant à la QA Enseignement et leadership dans les milieux des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans l'annexe D
  - remplacer le nom anglais du cours menant à la QA Teaching First Nation, Métis and Inuit Children par Teaching First Nations, Métis and Inuit Children

(Enseignement aux enfants des Premières Nations, des Métis et des Inuits) dans l'annexe C

- remplacer le nom du cours menant à la QA Enseignement de l'o'jicree par Enseignement de l'o'ji-cri dans l'annexe C
- remplacer le nom du cours menant à la QA Enseignement aux élèves ayant une surdi-cécité par Enseignement aux élèves ayant une surdicécité dans l'annexe D
- soumis la politique des porte-paroles du conseil à l'examen approfondi du comité exécutif, en vue d'en faire rapport au conseil à sa réunion en juin
- adopté un protocole de communication pour faciliter les demandes d'information provenant des membres du conseil, par l'entremise de l'équipe de la haute direction de l'Ordre
- modifié ses règlements administratifs pour permettre au comité du contrôle de la qualité d'examiner les priorités stratégiques de l'Ordre, en plus de ses objets légiférés et de sa présentation de rapports au conseil chaque année
- accepté de modifier le Règlement sur les qualifications requises pour enseigner afin que le registraire puisse émettre les certificats après le paiement de la cotisation annuelle. ■

### NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL



#### James Knopp

Le conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue à son nouveau membre, James Knopp, nommé en février 2016 pour un mandat de trois ans.

James Knopp est entré dans la Gendarmerie royale du Canada (GRC) en 1978. Au cours de sa carrière, il a été affecté à des détachements en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et dans les Territoires du Nord-Ouest. Il a effectué deux tours de service en Namibie et en Haïti dans le cadre d'une mission des Nations Unies, et a été décoré de la Médaille canadienne du maintien de la paix.

Après avoir reçu sa commission accordée par la reine en 2009, M. Knopp a présidé des tribunaux disciplinaires pour la GRC et siégé à plus d'une centaine de conseils de discipline.

M. Knopp et sa femme passent beaucoup de leur temps libre à skier avec leur fils de 10 ans. Depuis huit ans, il siège au conseil d'administration du Bells Corners Academy of Music, à Nepean (Ontario). Il joue également du saxophone pour The Free Associations, un ensemble de jazz d'Ottawa.

M. Knopp possède un B.A. spécialisé en économie de l'Université Concordia ainsi qu'un LL. B. de l'Université McGill.

Il a été nommé au conseil le 10 février 2016 pour un mandat de trois ans. ■

## ÉTUDE DE CAS DU COMITÉ D'ENQUÊTE

## SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

Le comité d'enquête de l'Ordre étudie toutes les plaintes déposées contre ses membres et examine l'information qui en découle. Il peut rejeter la plainte ou la renvoyer, en totalité ou en partie, au comité de discipline ou au comité d'aptitude professionnelle en vue d'une audience.

En outre, le comité d'enquête peut donner un avertissement ou une admonestation par écrit ou en personne au membre, fournir des rappels ou des avis par écrit, ou ratifier un protocole d'entente conclu en vertu du processus de règlement des plaintes.

Conformément à la loi, les cas dont l'enquête est en cours sont confidentiels. Fondé sur des faits réels, le cas suivant informera nos membres sur des questions importantes liées à la conduite des enseignantes et enseignants, y compris les gestes appropriés et inappropriés. Les détails ont été modifiés afin de respecter la confidentialité.

Au cours de l'été 2014, les autorités d'un conseil scolaire ont informé l'Ordre qu'ils menaient une enquête sur un enseignant d'éducation de l'enfance en difficulté. On alléguait, entre autres, qu'il avait compromis la sécurité des élèves et qu'il manquait de ponctualité.

En février de la même année, cet enseignant avait été affecté à une classe de 3<sup>e</sup> année pendant que sa propre classe effectuait un voyage scolaire. La salle de classe, de type portatif, se trouvait dans la cour de l'école. Pendant la classe, une élève a mis le pied de sa chaise sur le pied d'un élève sans le faire exprès, puis s'est assise dessus. L'élève a eu très mal. Il s'est couché par terre en criant des jurons.

D'autres élèves ont commencé à prêter attention à la situation, ce qui a perturbé la classe. Alors qu'un troisième élève tentait d'attirer l'attention de l'élève

responsable de l'accident, l'enseignant a tenté de gérer la situation en demandant à ce troisième élève de sortir.

Quelques minutes plus tard, le directeur de l'école a remarqué qu'un élève était dehors sans manteau d'hiver. Il a exprimé ses inquiétudes à l'enseignant concernant ce manque de supervision.

L'enseignant lui a expliqué qu'il avait demandé à l'élève de sortir afin de désamorcer la situation. Il a dit que l'élève était resté dehors environ 30 secondes et qu'étant donné que la journée était exceptionnellement chaude, il ne s'était pas inquiété outre mesure que l'élève n'avait pas son manteau.

Le conseil scolaire a aussi rapporté que l'enseignant était arrivé en retard au travail de nombreuses fois. À une occasion, il est arrivé 45 minutes en retard au début de la journée. Le directeur de l'école lui avait

dit que les élèves n'étaient pas supervisés et que leur sécurité en était compromise, d'autant plus qu'il s'agissait d'élèves ayant des besoins particuliers.

On a offert à l'enseignant des stratégies pour l'aider à arriver au travail à l'heure, mais il a refusé qu'on l'aide.

L'enseignant a reconnu qu'il avait été en retard de nombreuses fois. Il s'est souvenu de deux ou trois occasions sur une période de trois mois où il avait été en retard de quelques minutes et a admis que c'était inapproprié. Il a aussi dit qu'il n'était arrivé plus tard que d'habitude que deux fois une même semaine, à cause d'un problème de plomberie à son domicile. Les deux fois, il avait averti l'école de son retard.

Le comité d'enquête a examiné les soumissions des parties et toute l'information pertinente, y compris les lettres et les courriels.

Si vous étiez membre du comité d'enquête, que feriez-vous?

## CONCLUSION

Le comité d'enquête a décidé d'adresser une admonestation écrite à l'enseignant pour la conduite alléguée dans la plainte. Une admonestation est une façon pour le comité d'enquête de communiquer ses préoccupations et n'est pas de nature disciplinaire. Les allégations portées contre l'enseignant ont inquiété le comité. Comme l'a écrit le comité dans sa décision, bien que l'enseignant ait dit avoir supervisé l'élève en tout temps, l'information fournie par le directeur de l'école indiquait que l'enseignant n'était pas au courant de ce que l'élève faisait. Le comité a remarqué que l'élève n'était pas habillé de façon appropriée pour la température hivernale. Le sous-comité a aussi dit que l'élève aurait dû être supervisé en tout temps et que l'enseignant aurait dû gérer la situation autrement. De plus, le sous-comité a noté que l'enseignant avait confirmé qu'il avait été en retard un certain nombre de fois au cours de l'année scolaire. Le comité a adressé une admonestation à l'enseignant pour s'assurer que sa conduite se conforme aux normes de la profession, et qu'il utilise des techniques de gestion de classe et de discipline appropriées pour préserver la santé et la sécurité des élèves.

Le comité a décidé d'adresser une admonestation écrite à l'enseignant pour la conduite alléguée dans la plainte. Une admonestation est une façon pour le comité d'enquête de communiquer ses préoccupations et n'est pas de nature disciplinaire. Les allégations portées contre l'enseignant ont inquiété le comité. Comme l'a écrit le comité dans sa décision, bien que l'enseignant ait dit avoir supervisé l'élève en tout temps, l'information fournie par le directeur de l'école indiquait que l'enseignant n'était pas au courant de ce que l'élève faisait. Le comité a remarqué que l'élève n'était pas habillé de façon appropriée pour la température hivernale. Le sous-comité a aussi dit que l'élève aurait dû être supervisé en tout temps et que l'enseignant aurait dû gérer la situation autrement. De plus, le sous-comité a noté que l'enseignant avait confirmé qu'il avait été en retard un certain nombre de fois au cours de l'année scolaire. Le comité a adressé une admonestation à l'enseignant pour s'assurer que sa conduite se conforme aux normes de la profession, et qu'il utilise des techniques de gestion de classe et de discipline appropriées pour préserver la santé et la sécurité des élèves.

## ressource

**Vous recherchez la traduction d'un terme spécifique à l'éducation en Ontario?**

Consultez **BTEO.CA**, le site de la Banque de terminologie de l'éducation en Ontario. Pendant que vous y êtes, contribuez à la richesse de cette ressource unique en proposant vous-même de nouveaux termes!

**BTEO.CA**

Des sous-comités formés de trois membres du comité de discipline tiennent des audiences publiques relativement aux allégations d'incompétence et de faute professionnelle portées contre les membres de l'Ordre. Les sous-comités sont composés de membres élus et nommés du conseil.

Si l'on conclut qu'un membre est coupable de faute professionnelle ou d'incompétence, son certificat de qualification et d'inscription peut être révoqué, suspendu ou assorti de conditions. Dans les cas de faute professionnelle seulement, le membre peut également recevoir une réprimande, une admonestation ou du counseling, et le comité peut imposer une amende, ordonner au membre de payer des frais ou que soit publiée son ordonnance dans *Pour parler profession*.

Les sous-comités de discipline exigent que les sommaires de décisions disciplinaires récentes soient publiés dans *Pour parler profession*. Vous pouvez en consulter le texte intégral à [oeeo.ca](http://oeeo.ca) → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

**Membre :** William Joseph Allen

**N° de membre :** 315237

**Décision :** Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de William Joseph Allen, enseignant et prêtre, relativement à deux condamnations au criminel pour attentat à la pudeur contre deux élèves.

M. Allen a reçu l'autorisation d'enseigner en août 1960. Il n'était pas présent à l'audience du 9 avril 2013, mais y était représenté par un avocat.

M. Allen enseignait pour l'Ottawa Catholic School Board dans l'école que les deux victimes fréquentaient. Il était aussi prêtre catholique à leur église. Les mauvais traitements d'ordre sexuel ont eu lieu à l'école dans la salle de M. Allen, dans le presbytère de l'église après les répétitions de la chorale et à son chalet.

Ces agressions se sont produites à de nombreuses reprises sur une période de six ans, soit de 1970 à 1976, et ont eu des effets dévastateurs sur les victimes et leur famille.

Reconnu coupable de deux chefs d'accusation d'attentat à la pudeur, M. Allen a été condamné à 9 mois d'emprisonnement avec sursis, suivis de 12 mois de probation, en avril 2011. On lui a aussi interdit, sur une période de 10 ans, de se trouver en présence de personnes âgées de moins de 16 ans, de chercher ou de conserver un emploi ou un travail bénévole qui le placerait en relation de confiance ou d'autorité vis-à-vis de personnes âgées de moins de 16 ans et d'utiliser des systèmes informatiques dans le but de communiquer avec des personnes de moins de 16 ans.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Allen coupable de faute

professionnelle et a enjoint au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comité a tenu compte du déséquilibre de pouvoir qui était favorable à l'enseignant, étant donné sa position privilégiée de confiance et d'autorité en tant qu'enseignant et prêtre, et en raison de la vulnérabilité des élèves.»

**Membre :** Thomas Collins Auchincloss

**N° de membre :** 228894

**Décision :** Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat d'enseignement de Thomas Collins Auchincloss en raison d'une condamnation au criminel pour grossière indécence impliquant son élève.

M. Auchincloss a enseigné dans une école secondaire du Peel District School Board, à Mississauga. Il a reçu l'autorisation d'enseigner en août 1965. Il n'était pas présent à l'audience du 10 juillet 2013, mais y était représenté par un avocat.

M. Auchincloss a entretenu une relation d'ordre sexuel avec son élève durant six ans, soit de 1971 à avril 1977 environ. Le 6 octobre 2011, il a été reconnu coupable de grossière indécence à l'endroit de l'élève. Il a été condamné à 60 jours de détention à domicile et à 18 mois de probation.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Auchincloss coupable de faute professionnelle et a ordonné la révocation de son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comité considère que la conduite de M. Auchincloss est répréhensible et ne sied pas au statut de membre. Il a abusé de l'autorité et de la confiance qui lui ont été confiées en tant

qu'enseignant, et ce, sans tenir compte du bien-être de l'élève.»

**Membre :** Isaak Danny Berlin, EAO

**N° de membre :** 512356

**Décision :** Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé un ancien enseignant du Toronto District School Board pour avoir eu des contacts physiques inappropriés.

M. Berlin a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 2007. Il était présent à l'audience publique du 6 octobre 2015 et y était représenté par un avocat.

Le sous-comité a entendu qu'en janvier 2013, M. Berlin a eu des contacts physiques inappropriés avec un élève alors qu'il l'accompagnait jusqu'à son arrêt d'autobus à la fin de la journée scolaire. Entre autres, il a :

- tiré l'élève, qui était à quatre pattes dans un corridor de l'école, vers la sortie pour s'assurer qu'il ne manque pas son autobus
- tenté de tirer l'élève à l'extérieur, par la porte, alors qu'il était allongé par terre.

Le conseil scolaire a licencié M. Berlin le 20 juin 2013.

Le sous-comité a reconnu M. Berlin coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, le sous-comité a ordonné qu'avant d'accepter un emploi qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription, M. Berlin suive, à ses frais, un cours préalablement approuvé sur la gestion de classe abordant les mesures disciplinaires appropriées.

**Membre :** Non identifié

**Décision :** Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé un directeur adjoint du Toronto District School Board pour avoir eu une relation romantique inappropriée avec une enseignante de son école alors qu'elle était mariée.

Le directeur adjoint a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1995. Il a assisté à l'audience du 24 avril 2014 et y était représenté par un avocat.

## AUDIENCES

Au cours de l'année scolaire 2009-2010, alors qu'il était directeur adjoint dans une école élémentaire, il a eu une relation d'ordre sexuel avec une enseignante. À une occasion, ils ont tous les deux pris un congé de maladie afin de pouvoir passer la journée ensemble chez lui. Parfois, il allait voir l'enseignante pendant la journée scolaire pour des raisons non liées à leurs tâches professionnelles. Ils se sont également rencontrés dans son bureau pour s'embrasser et se toucher.

Le directeur adjoint a enfreint le code de conduite en ligne du conseil scolaire en ce qu'il a utilisé le compte de courriel et l'ordinateur du conseil scolaire pour échanger des courriels inappropriés avec l'enseignante.

Il a également enfreint la politique de conflit d'intérêts du conseil scolaire en se mettant dans une situation qui aurait pu influencer sur les compétences et le jugement dont il avait besoin pour s'acquitter de ses tâches, et en omettant de révéler la relation en temps opportun à la surintendance.

Le sous-comité de discipline a reconnu le directeur adjoint coupable de faute professionnelle et a ordonné qu'il se présente devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, il doit suivre, à ses frais, et réussir un cours sur les limites appropriées entre collègues et sur les responsabilités des administrateurs dans leurs relations avec le personnel.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comité estime que la conduite [du directeur adjoint] est parmi les moins graves et qu'il s'agissait d'un incident isolé au cours de sa carrière en enseignement.»

**Membre :** Dean Frederick Buchanan

**N° de membre :** 446546

**Décision :** Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat en enseignement de Dean Frederick Buchanan pour avoir eu une relation d'ordre sexuel avec une élève qui faisait partie d'une équipe qu'il entraînant.

M. Buchanan a reçu l'autorisation d'enseigner en mai 2001. Il n'a pas assisté à l'audience du 11 août 2014, mais y était représenté par un avocat.

M. Buchanan enseignait dans une école élémentaire et entraînant également une équipe d'une école secondaire du Thames Valley District School Board. L'élève, qui fréquentait l'école secondaire, faisait partie de l'équipe de M. Buchanan en 2005. Au printemps 2006, M. Buchanan a eu une relation d'ordre sexuel avec l'élève, y compris des rapports sexuels.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Buchanan coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat de qualification et d'inscription soit révoqué.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Les inconduites de nature sexuelle d'une personne placée en position de confiance et d'autorité vis-à-vis d'un élève représentent les abus de confiance les plus odieux.»

**Membre :** Peter James Callaghan

**N° de membre :** 143472

**Décision :** Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat d'enseignement de Peter James Callaghan après qu'il eut présenté une lettre de recommandation contrefaite dans le cadre de sa candidature à un poste en enseignement dans une école des Bermudes.

M. Callaghan a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1969. Il était présent à l'audience du 29 avril 2013 et y était représenté par un avocat.

Du 1<sup>er</sup> septembre 2003 au 17 novembre 2009, M. Callaghan a enseigné à la St. Joseph's Catholic Secondary School de Cornwall, au sein du Catholic District School Board of Eastern Ontario. En 2011, il a présenté sa candidature à un poste en enseignement à la Mount Saint Agnes Academy, aux Bermudes. Il a fourni une lettre de recommandation qui semblait signée par le directeur de l'école de Cornwall, comprenant le nom, le slogan et l'adresse de l'école.

En septembre 2011, la Mount Saint Agnes Academy a embauché M. Callaghan pour un contrat temporaire de trois mois. En novembre 2011, l'école des Bermudes a découvert que la lettre de recommandation était

contrefaite et a annulé le contrat.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Callaghan coupable de faute professionnelle. Il a ordonné que son certificat d'enseignement soit suspendu pendant deux mois et qu'il se présente devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. De plus, M. Callaghan doit suivre, à ses frais, et réussir un cours sur la déontologie.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «On s'attend à ce que les enseignants et enseignants s'acquittent de leurs tâches de façon éthique et honnête.»

**Membre :** Kayla Marie Campbell

**N° de membre :** 528830

**Décision :** Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat en enseignement de Kayla Marie Campbell en raison d'une conduite peu professionnelle, y compris des communications électroniques inappropriées.

M<sup>me</sup> Campbell, ancienne chef de section pour le York Region District School Board, a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 2008. Elle a assisté à l'audience du 27 novembre 2014 et s'est représentée elle-même.

Au cours de l'année scolaire 2010-2011, M<sup>me</sup> Campbell s'est liée d'amitié avec deux de ses élèves qui sortaient ensemble à l'époque. Elle a passé du temps avec eux à l'extérieur de l'école et en dehors des heures de cours.

Elle a amené un des élèves à dîner et à souper, ainsi qu'au cinéma. Elle lui a permis de l'appeler par son prénom et a échangé régulièrement des textos avec lui. À l'occasion, M<sup>me</sup> Campbell a permis à l'autre élève de passer la nuit chez elle. Elles regardaient la télévision, allaient se promener et soupaient ensemble.

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, M<sup>me</sup> Campbell a visité les élèves dans la ville où ils allaient à l'université. Ils sont allés souper et ont bu de l'alcool ensemble.

Ultérieurement, une troisième élève a perdu son aplomb en raison du comportement, des commentaires et du jugement de M<sup>me</sup> Campbell.

De plus, M<sup>me</sup> Campbell a eu des échanges avec des élèves et des anciens élèves sur Facebook et Twitter, et a formulé de nombreux commentaires inappropriés.

Le 11 septembre 2013, elle a démissionné du conseil scolaire alors qu'une enquête était en cours.

Le sous-comité de discipline a reconnu M<sup>me</sup> Campbell coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat en enseignement soit suspendu pendant un mois.

Elle a également dû se présenter devant le sous-comité de discipline immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. Qui plus est, avant d'occuper tout poste nécessitant un certificat en enseignement, M<sup>me</sup> Campbell doit suivre à ses frais et réussir un cours sur les limites professionnelles entre élèves et enseignants.

Dans sa décision, le comité a écrit : «L'Ordre se doit d'informer les membres de la profession de ses attentes en matière de conduite professionnelle.»

**Membre :** Charles Murray Cridland, EAO  
**N° de membre :** 266438

**Décision :** Réprimande et conditions  
Un sous-comité de discipline a réprimandé Charles Murray Cridland, enseignant du Toronto District School Board, pour avoir infligé des mauvais traitements d'ordre physique à trois garçons de son école.

M. Cridland a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1995. Il a assisté à l'audience du 22 juillet 2014 et y était représenté par un avocat.

Au cours de l'année scolaire 2006-2007, M. Cridland a admis avoir tiré ou tenu un élève par l'oreille, tenu un autre élève par les bras et touché ou serré un troisième élève dans le cou.

Les trois chefs d'agression déposés contre M. Cridland ont été retirés. Le 29 avril 2008, M. Cridland s'est engagé à ne pas troubler l'ordre public et à n'avoir aucun contact avec les trois élèves.

M. Cridland a reçu une lettre disciplinaire de son conseil scolaire et une suspension de 20 jours. Par la suite, il a été muté à une autre école. Il a également réussi un cours de 20 heures sur la

gestion de classe et suivi une séance de counseling de courte durée sur la gestion du stress et de la colère.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Cridland coupable de faute professionnelle et ordonné qu'il se présente devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. De plus, dans les trois mois de l'ordonnance, M. Cridland doit suivre à ses frais et réussir un cours sur la gestion des situations litigieuses.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Sa conduite est absolument inacceptable et jette le discrédit sur la profession.»

**Membre :** Paul Jorge Da Rosa  
**N° de membre :** 277141

**Décision :** Révocation  
Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat en enseignement de Paul Jorge Da Rosa parce qu'il a eu une relation d'ordre sexuel avec une élève, y compris des rapports sexuels à maintes reprises.

M. Da Rosa, ancien enseignant au secondaire du Thames Valley District School Board, a reçu l'autorisation d'enseigner en octobre 1997. Il n'a pas assisté à l'audience du 3 février 2014, mais y était représenté par un avocat.

Au cours de l'année scolaire 2008-2009, M. Da Rosa et l'élève ont commencé à travailler ensemble, seuls dans sa salle de classe. La relation a par la suite pris une tournure différente. Ils ont commencé à avoir des contacts physiques et à s'embrasser. Ils ont par la suite eu des rapports sexuels, et ce, dans la salle de classe de M. Da Rosa, dans sa chambre d'hôtel et dans sa voiture.

La relation s'est poursuivie après que l'élève eut obtenu son diplôme d'études secondaires, jusqu'en 2010. Puis, en 2012, l'ancienne élève a informé la direction de l'école de la situation. Le 6 décembre 2012, M. Da Rosa a démissionné du conseil scolaire.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Da Rosa coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat de qualification et d'inscription soit révoqué.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «La révocation est la sanction

appropriée pour une faute professionnelle de cette gravité [...]. De tels gestes représentent le pire abus de confiance qu'un enseignant puisse commettre à l'égard d'un élève placé sous ses soins.»

**Membre :** Enoch Edusei  
**N° de membre :** 205324

**Décision :** Révocation  
Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat en enseignement d'Enoch Edusei pour avoir adopté une conduite agressive, peu professionnelle, insubordonnée et insensible sur une période de 11 ans.

M. Edusei a été au service du Toronto District School Board (auparavant le Scarborough Board of Education). Il a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1992. Il n'était pas présent à l'audience des 13 et 14 février 2013, et n'y était pas représenté par un avocat.

Des incidents se sont produits dans trois écoles sur une période de 11 ans, plus particulièrement de 1995 à 1999, de 1999 à 2000 et de 2003 à 2006. M. Edusei a adopté un comportement qui a été décrit systématiquement comme étant agressif, intimidant, inapproprié et peu professionnel. Il a refusé de suivre les politiques et procédures des écoles, du conseil scolaire et du Ministère. Il a infligé des mauvais traitements d'ordre verbal à des élèves et a fait preuve d'un manque de jugement et d'indifférence quant au bien-être de ses élèves.

À l'une des écoles, la direction a reçu, sur une période de deux ans, 31 plaintes de la part de parents et d'élèves concernant la conduite de M. Edusei et 15 demandes de transfert dans une autre classe.

Malgré les nombreuses tentatives des administrateurs de remédier à la situation et de dissuader M. Edusei de se comporter de la sorte (p. ex., avertissement, suspension, perte de salaire et tentatives de counseling), il n'a pas changé sa conduite.

M. Edusei n'a pas enseigné depuis 2007. Son certificat en enseignement a été suspendu pour non-paiement de la cotisation en avril 2008.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Edusei coupable de faute

## AUDIENCES

professionnelle et a ordonné la révocation de son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «[L]a propension continue de M. Edusei à la faute professionnelle, sans avoir l'intention d'y remédier, justifie la révocation de son certificat de qualification et d'inscription pour l'empêcher de recommencer à enseigner.»

**Membre :** Eleonora Gal, EAO

**N° de membre :** 205648

**Décision :** Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé Eleonora Gal, enseignante au service du Peel District School Board, pour ne pas avoir respecté les normes de la profession et ne pas avoir adéquatement supervisé les élèves qui lui avaient été confiés. De plus, elle a fait des remarques inappropriées qui constituent des mauvais traitements d'ordre verbal, psychologique et émotif.

M<sup>me</sup> Gal a obtenu l'autorisation d'enseigner en juin 1993. Elle était présente à l'audience du 20 mai 2014 et y était représentée par un avocat.

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, des élèves et des membres du personnel se sont plaints au conseil scolaire de la conduite de M<sup>me</sup> Gal. Elle avait fait de nombreux commentaires inappropriés aux élèves et au personnel. Par exemple, elle a qualifié le travail d'un élève d'ordure ou de déchet et a dit que les autres enseignants étaient des idiots.

M<sup>me</sup> Gal a laissé la supervision d'un cours d'éducation physique à une aide-enseignante alors que cette tâche lui avait été confiée. De plus, on lui avait dit de n'avoir aucun contact avec la communauté scolaire alors qu'elle était affectée à des tâches à domicile avec salaire, et elle n'a pas respecté cette directive.

En juin 2012, le conseil scolaire lui a remis une lettre disciplinaire. En septembre 2012, M<sup>me</sup> Gal a avisé le conseil scolaire qu'elle allait prendre sa retraite à la fin du mois.

Le sous-comité de discipline a reconnu M<sup>me</sup> Gal coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter

devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

En outre, il a ordonné à M<sup>me</sup> Gal de suivre à ses frais et de réussir un cours sur la gestion de classe et sur la sensibilité culturelle.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Les enseignantes et enseignants occupent des postes de confiance et d'autorité, et il est important pour eux d'établir de solides relations professionnelles avec leurs élèves et leurs collègues. Il est inacceptable pour un enseignant de faire des remarques culturellement inappropriées, voire racistes, qui humilient les élèves et les empêchent d'atteindre leur potentiel. Il est déplorable pour un pédagogue de rabaisser ses élèves et de dénigrer les compétences professionnelles de ses collègues.»

**Membre :** John Robert D. Gerwin

**N° de membre :** 264903

**Décision :** Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat en enseignement de John Robert D. Gerwin parce qu'il a eu une relation inappropriée avec une élève, malgré les avertissements de ses collègues et le fait que la mère de l'élève lui avait demandé de cesser la relation.

M. Gerwin a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1990. Il était enseignant au service de l'Upper Grand District School Board. Il était présent à l'audience du 30 mai 2014 et y était représenté par un avocat.

Durant l'année scolaire 2009-2010, M. Gerwin et une élève se sont rencontrés souvent pour parler de ce que l'élève vivait à la maison. Ils se sont envoyés plus de 50 courriels et sont sortis ensemble quatre fois au cours de l'été 2010, malgré les avertissements d'une collègue. De plus, M. Gerwin n'a pas tenu compte du fait que la mère de l'élève lui avait demandé d'arrêter tout contact avec sa fille en dehors des activités scolaires.

À l'automne 2010, M. Gerwin a continué de passer du temps avec l'élève à l'école et en dehors des heures de classe. Il l'a embrassée une fois sur la joue, l'a enlacée de nombreuses fois et lui a donné

la permission de lui masser les épaules.

Au moins trois collègues de M. Gerwin ont parlé de leurs inquiétudes à son chef de section, lequel lui en a parlé. En mars 2011, le conseil scolaire a suspendu M. Gerwin de ses fonctions pendant deux semaines sans salaire.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Gerwin coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat en enseignement soit suspendu pendant six mois.

De plus, le sous-comité a ordonné à M. Gerwin de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. Il lui a également ordonné de suivre à ses frais et de réussir un cours sur les limites appropriées.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Même après que l'élève lui eut fait des avances déplacées, il a continué de la fréquenter à l'école et ailleurs. M. Gerwin était dans une situation de confiance vis-à-vis de l'élève. Or, tout enseignant a le devoir de protéger les adolescents, qui sont peut-être parvenus à la maturité physique, mais qui n'ont pas la maturité affective ou intellectuelle pour protéger leur intégrité sexuelle contre des adultes qui voudraient les exploiter en profitant de leur proximité unique et de l'influence qu'ils peuvent exercer sur eux en raison de leur situation de confiance et d'autorité. Un enseignant constitue un exemple classique d'un tel adulte. M. Gerwin a commis un grave abus de confiance et une sanction sévère s'impose.»

**Membre :** Caroline Anne Graham, EAO

**N° de membre :** 120848

**Décision :** Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé une enseignante du Toronto District School Board pour avoir utilisé un langage inapproprié et divulgué des renseignements confidentiels concernant des élèves.

M<sup>me</sup> Graham a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1964. Elle n'était pas présente à l'audience publique du 30 septembre 2015, mais y était représentée par un avocat.

Le sous-comité a entendu que M<sup>me</sup> Graham a été impliquée dans cinq incidents qui se sont produits au cours des années scolaires 2010-2011 et 2011-2012. Elle a tenu des propos inappropriés – dont certains de nature raciste – et violé la confidentialité des renseignements concernant des élèves.

Lors d'un incident, elle a demandé à un élève de retourner à sa place en disant «il est chinois ou je ne sais quoi», un propos ayant laissé sous-entendre à un parent bénévole qui se trouvait dans la salle que c'était la raison pour laquelle l'enfant ne comprenait pas ce qu'elle essayait de lui communiquer.

Lors d'un autre incident, elle a demandé à un groupe d'élèves d'aller jouer ailleurs, car ils bloquaient le passage aux autres élèves qui essayaient d'entrer sur le terrain de jeu. Selon ces élèves, M<sup>me</sup> Graham leur a crié de «la fermer» lorsqu'ils s'y sont opposés.

M<sup>me</sup> Graham a continué à commettre des écarts de conduite, et ce, malgré les mesures disciplinaires que le conseil scolaire lui avait imposées.

Le sous-comité a reconnu l'enseignante coupable de faute professionnelle. Il lui a ordonné de suivre, à ses frais, et de réussir un cours préalablement approuvé par le registraire sur la gestion de classe et les limites professionnelles avant de pouvoir reprendre un poste en enseignement qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Le sous-comité lui a également ordonné de se présenter devant le comité de discipline immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande, ou à la date de son choix dans les 90 jours suivant la date de l'ordonnance.

**Membre :** Gregory Philip Henry Hamelin  
**N° de membre :** 392531

**Décision :** Révocation  
Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat d'enseignement de Gregory Philip Henry Hamelin après qu'il eut été reconnu coupable au criminel d'infractions d'ordre sexuel à l'égard de cinq élèves.

M. Hamelin, qui a reçu l'autorisation

d'enseigner en juin 1996, était au service du District School Board of Niagara. Il n'a pas assisté à l'audience du 17 avril 2013 et n'y était pas représenté par un avocat.

De 2003 à 2010, M. Hamelin a eu une conduite inappropriée de nature sexuelle avec cinq élèves de sexe féminin. Entre autres, il a eu des communications électroniques à connotation sexuelle, joué à Action ou vérité (*Truth or Dare*) et encouragé deux élèves à se toucher sexuellement. Les événements se sont produits à la ferme de M. Hamelin, dans sa voiture et dans un parc public.

M. Hamelin a plaidé coupable à cinq chefs d'infractions sexuelles et d'infractions tendant à corrompre les mœurs en vertu du Code criminel. En avril 2012, il a été condamné à 12 mois d'emprisonnement, en plus des 19 jours passés en détention préventive, suivis de 3 ans de probation, laquelle limite son accès à toute personne âgée de moins de 16 ans.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Hamelin coupable de faute professionnelle et a ordonné la révocation de son certificat de qualification et d'inscription.

Le comité a déterminé que M. Hamelin avait abusé de la confiance et de l'autorité dont il bénéficiait à titre d'enseignant vis-à-vis d'élèves vulnérables.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comité estime que la conduite de M. Hamelin et les déclarations de culpabilité qui se sont ensuivies sont honteuses, déshonorantes et ne siéent pas au statut de membre de la profession.»

**Membre :** Gregory Horsford

**N° de membre :** 108259

**Décision :** Réprimande et conditions  
Un sous-comité de discipline a réprimandé un ancien enseignant de l'Algoma District School Board pour avoir utilisé un langage inapproprié et crié après les élèves dans sa classe.

M. Horsford a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1970. Il n'était pas présent à l'audience publique du 29 septembre 2015 et n'y était pas représenté par un avocat.

Le sous-comité a entendu la preuve qu'entre septembre et la fin de

novembre 2010, M. Horsford avait souvent crié en classe et qu'il admonestait parfois les élèves en général. De plus, il a utilisé, entre autres, un langage inapproprié en classe, dont les termes «merde» (*shit*), «idiot» et «stupide».

Le 13 décembre 2010, M. Horsford a été mis en congé de maladie. Il a pris sa retraite du conseil scolaire en juin 2011.

Le sous-comité l'a reconnu coupable de faute professionnelle et lui a ordonné, avant d'accepter tout poste en enseignement ou tout poste exigeant d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription, de :

- se présenter devant le comité pour recevoir une réprimande
- suivre, à ses frais, et de réussir un cours préalablement approuvé sur la gestion de la colère en classe.

**Membre :** Jennifer Ann Hubbs

**N° de membre :** 473265

**Décision :** Suspension et réprimande  
Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat en enseignement de Jennifer Ann Hubbs à la suite d'irrégularités financières dans la façon dont elle a administré les fonds relatifs aux foires de livres et aux albums de finissants de l'école.

M<sup>me</sup> Hubbs a reçu l'autorisation d'enseigner en février 2004. Elle était au service du Peel District School Board à titre d'enseignante-bibliothécaire. Elle était présente à l'audience du 16 octobre 2015 et y était représentée par un avocat.

En 2011, M<sup>me</sup> Hubbs s'est occupée des foires de livres de son école, au cours desquelles les élèves achetaient des livres fournis par Scholastic Canada. Les sommes recueillies devaient être remises au fournisseur, sauf une partie que l'école devait garder en commission pour financer ses activités.

M<sup>me</sup> Hubbs a omis de remettre 271 \$ des fonds perçus à la foire de livres au printemps 2011. De plus, elle n'a remis aucun montant de la somme perçue à la foire de livres de septembre 2011, ni à Scholastic ni à l'école.

En outre, elle n'a pas remis les fonds de la vente des albums de finissants de 2010-2011 à l'école et à la maison de

## AUDIENCES

publication. Elle n'a pas non plus rendu compte des fonds recueillis lors de la vente des albums de finissants pour l'année scolaire 2009-2010, ni remis cette somme.

À la suite de sa vérification et de son enquête, le conseil scolaire a demandé à M<sup>me</sup> Hubbs de lui rembourser la somme de 6 220 \$, ce qu'elle a fait. Elle a donné sa démission le 1<sup>er</sup> juin 2012.

Le sous-comité de discipline a reconnu M<sup>me</sup> Hubbs coupable de faute professionnelle, et a ordonné qu'elle soit réprimandée et que son certificat de qualification et d'inscription soit suspendu pendant deux ans. Il a qualifié sa conduite de «malhonnête et peu professionnelle».

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Les membres de la profession enseignante doivent respecter leurs obligations professionnelles en classe et à l'extérieur, et ils s'exposent à de graves conséquences s'ils omettent de le faire.»

**Membre :** Jeffrey Parmenter Jones, EAO  
**N° de membre :** 449187

**Décision :** Réprimande et conditions  
Un sous-comité de discipline a réprimandé Jeffrey Parmenter Jones, ancien enseignant du Toronto District School Board, pour avoir utilisé du matériel didactique inadéquat, tenu des propos obscènes durant les leçons et activités parascolaires, et publié un message inapproprié dans Facebook.

M. Jones a reçu l'autorisation d'enseigner en août 2001. Il était présent à l'audience publique du 4 septembre 2015 en compagnie de son avocate.

Le sous-comité a entendu que, pendant l'année scolaire 2012-2013, M. Jones a distribué à sa classe une liste contenant des blagues déplacées, dont : «Quoi de plus amusant qu'un bébé mort? Un bébé assis à côté d'un enfant atteint du syndrome de Down.» et «Quand est-ce légal de tirer une balle dans la tête d'une blonde? Quand on a une pompe à air pour la regonfler.»

En janvier 2013, M. Jones a publié le commentaire inapproprié suivant dans Facebook : «Chère M<sup>me</sup> Broten, va te faire foutre! En fait, je comprends que je suis un enseignant et que tu peux, pour

une raison quelconque, me dicter mes droits. Mais va te la faire foutre au cul!»

En mai 2014, M. Jones a suivi, de sa propre initiative, un cours de trois heures sur les limites professionnelles. Il a démissionné du conseil scolaire en janvier 2015.

Le sous-comité a reconnu l'enseignant coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. Il lui a également ordonné de suivre, à ses frais, et de réussir, dans les 90 jours suivant la date de l'audience, au moins un cours préalablement approuvé par le registraire sur les limites appropriées et sur la déontologie professionnelle.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «[Les cours] lui rappelleront ses obligations en tant qu'enseignant et l'inciteront à faire preuve d'un jugement plus rigoureux dans ses interactions avec les élèves et à utiliser les médias sociaux de façon responsable.»

**Membre :** John Wilton Kelley  
**N° de membre :** 401648

**Décision :** Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de John Wilton Kelley, ancien enseignant au service du Toronto District School Board, parce qu'il a établi une relation inappropriée avec une élève.

M. Kelley a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1995. Il était présent à l'audience du 19 octobre 2015 en compagnie de son avocate.

Durant l'année scolaire 2010-2011, M. Kelley a parlé au téléphone et regardé des films chez lui avec une élève, et l'a également fait monter dans son véhicule.

En juin 2012, le conseil scolaire a averti M. Kelley qu'il devait rester chez lui pendant qu'une enquête sur des allégations de relation personnelle inappropriée entre lui et une élève était en cours.

En juin 2013, le conseil scolaire a informé M. Kelley qu'il était suspendu parce que le conseil avait conclu que l'enseignant s'était adonné à des activités inappropriées afin d'établir une relation personnelle avec une élève.

En juin 2013, le conseil scolaire a congédié M. Kelley.

Le sous-comité a reconnu M. Kelley coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat en enseignement soit suspendu pendant un mois. De plus, il lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après son audience pour recevoir une réprimande.

En outre, le comité a ordonné que, dans les 90 jours suivant la date de l'ordonnance, M. Kelley suive, à ses frais, et réussisse un cours sur les limites appropriées et sur la transgression de ces limites.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Dépasser les limites professionnelles ébranle la confiance que le public accorde à la profession enseignante. De même, publier le nom de M. Kelley est l'occasion pour l'Ordre de dénoncer son comportement.»

**Membre :** Tariq Saeed Khan  
**N° de membre :** 469169

**Décision :** Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de Tariq Saeed Khan, ancien enseignant de l'Ottawa-Carleton District School Board, pour avoir entretenu une relation personnelle avec une élève et lui avoir infligé des mauvais traitements d'ordre sexuel.

M. Khan a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 2003. Il n'a pas assisté à l'audience du 24 juin 2013, mais y était représenté par un avocat.

Pendant l'année scolaire 2009-2010, M. Khan a envoyé à l'élève des textos de nature personnelle. Il l'a rencontrée seul à plusieurs reprises, à l'école et ailleurs, y compris dans un café après le cours. Il a passé du temps seul avec elle dans sa voiture et a tenté, à une occasion, de lui glisser la main dans le pantalon pour essayer d'avoir une relation sexuelle avec elle.

M. Khan a démissionné du conseil scolaire le 14 décembre 2010.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Khan coupable de faute professionnelle pour avoir infligé à une élève des mauvais traitements d'ordre sexuel. Il a ordonné la révocation de son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : « Cette conduite constitue un sérieux abus de confiance. »

**Membre :** Non identifié

**Décision :** Réprimande et conditions  
Un sous-comité de discipline a réprimandé un ancien enseignant du Peel District School Board pour avoir sollicité des élèves dans le cadre de l'exploitation de son entreprise de commercialisation à paliers multiples.

L'enseignant a reçu l'autorisation d'enseigner en septembre 2009. Il était présent à l'audience publique du 4 septembre 2015 en compagnie de son avocate.

Le sous-comité a entendu que, durant l'année scolaire 2012-2013, l'enseignant a sollicité la participation et l'adhésion des élèves à son entreprise. Afin de pouvoir en faire partie, les élèves devaient verser un paiement unique de 500 \$. Ils devaient ensuite acheter des produits de l'entreprise tous les mois.

Dans le cadre de l'exploitation de l'entreprise, l'enseignant communiquait presque quotidiennement avec les élèves par courriel, par texto et par téléphone, et ce, pendant et après les heures de cours et les soirs de semaine.

En janvier 2013, il a été affecté à des tâches à domicile, puis il a démissionné de son poste au conseil scolaire en septembre 2013.

Le sous-comité a reconnu l'enseignant coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande. De plus, le sous-comité a ordonné à l'enseignant de suivre, à ses frais, un cours préalablement approuvé sur la déontologie avant de chercher ou d'accepter un poste exigeant d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : « En faisant participer ses élèves à une entreprise que l'école n'avait pas autorisée et en y tirant un bénéfice, [l'enseignant] a transgressé les limites professionnelles entre enseignant et élèves. »

**Membre :** Eric John Maillard

**N° de membre :** 491930

**Décision :** Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat en enseignement d'Eric John Maillard pour avoir accédé à de la pornographie juvénile et en avoir eu en sa possession.

M. Maillard a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2005. Il n'a pas assisté à l'audience du 25 février 2013 et n'y était pas représenté.

Selon les preuves et le témoignage de la police, le comité estime que, du 1<sup>er</sup> août 2007 au 23 octobre 2009, M. Maillard a accédé à de la pornographie juvénile et en avait en sa possession. Un détective qui a témoigné à l'audience a dit qu'on avait alerté la police après la découverte d'images soupçonnées d'être de la pornographie juvénile sur un ordinateur qui se trouvait dans un atelier de réparation, à Winnipeg. La commande de réparation avait permis d'identifier M. Maillard comme le propriétaire de l'ordinateur.

Dans un enregistrement vidéo, M. Maillard a admis à la police qu'il souffrait de dépendance à la pornographie. La police a trouvé 197 images sur son ordinateur qui correspondaient à la définition de pornographie juvénile selon le Code criminel. Il avait utilisé le moteur de recherche Google pour chercher des termes tels que « loi canadienne sur la pornographie juvénile ».

Le détective a déclaré que le procureur de la Couronne désigné pour les poursuites criminelles avait indiqué que les accusations portées contre M. Maillard avaient été suspendues en raison de la divulgation retardée du rapport de l'Unité des crimes technologiques. Par conséquent, les accusations portées contre M. Maillard n'ont jamais fait l'objet d'un procès criminel.

M. Maillard a démissionné de l'Ordre en septembre 2011. Bien que le statut de l'enseignant soit « annulé-démissionné », il était membre de l'Ordre au moment des allégations.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Maillard coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat de qualification et d'inscription soit révoqué.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : « La société abhorre l'exploitation

des enfants et le comité est d'avis qu'aucun membre de la profession ne doit s'adonner à ce type de conduite extrême. »

**Membre :** Maria Margus, EAO

**N° de membre :** 214754

**Décision :** Réprimande

Un sous-comité de discipline a réprimandé Maria Margus, enseignante au service du Toronto District School Board, pour avoir maltraité les élèves. Elle a notamment crié après eux fréquemment d'un ton fâché et fait craindre à certains de venir en classe.

M<sup>me</sup> Margus a reçu l'autorisation d'enseigner en avril 1996. Elle était présente à l'audience du 28 septembre 2015 et y était représentée par un avocat.

En 2010, le conseil scolaire a discipliné M<sup>me</sup> Margus parce qu'elle avait maltraité des élèves. Le conseil scolaire a confirmé qu'elle avait agi de manière inappropriée et avait intimidé des élèves à deux reprises. Le conseil scolaire a mis en garde M<sup>me</sup> Margus et l'a avisée de modérer son langage verbal et corporel ainsi que le ton de sa voix. De plus, le conseil scolaire l'a suspendue de ses fonctions sans salaire pendant 15 jours. À son retour, on lui a offert de la muter à une autre école.

Elle a suivi un cours de gestion de la colère et a travaillé avec un mentor sur les stratégies pédagogiques efficaces et la gestion de classe.

Le sous-comité de discipline a reconnu que M<sup>me</sup> Margus avait commis des actes de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : « Le comité estime que M<sup>me</sup> Margus n'a pas créé un milieu d'apprentissage sécuritaire pour ses élèves ni ne leur a témoigné de la bienveillance. Elle n'a pas servi d'exemple à suivre pour ses élèves ni n'a agi dans leur intérêt. »

**Membre :** Joseph Robert Millward

**N° de membre :** 388422

**Décision :** Réprimande

Un sous-comité de discipline a ordonné que Joseph Robert Millward, enseignant, soit réprimandé avant de commencer à enseigner en Ontario.

## AUDIENCES

M. Millward a été reconnu coupable de faute professionnelle en Colombie-Britannique en raison de sa conduite envers deux élèves de sexe féminin.

M. Millward a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1978. Ni M. Millward ni son avocat n'étaient présents à l'audience du 11 novembre 2015.

M. Millward est membre de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et du British Columbia College of Teachers. Le 28 novembre 2013, la Teacher Regulation Branch de la Colombie-Britannique l'a reconnu coupable de faute professionnelle en raison de sa conduite envers deux élèves à qui il offrait du mentorat.

Alors qu'il offrait du tutorat à une élève, il s'est assis très près d'elle, lui a effleuré la cuisse avec la main et lui a tapoté périodiquement le dos. Il s'est aussi assis très près d'une autre élève, lui a mis la main sur la cuisse et a repoussé les cheveux qui lui tombaient sur le visage. Les deux élèves se sont senties mal à l'aise.

M. Millward a démissionné de son poste d'enseignant en 2013.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Millward coupable de faute professionnelle et a ordonné qu'il se présente devant le comité pour recevoir une réprimande avant d'occuper un poste en enseignement qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription en Ontario.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : « Cette réprimande exerce un effet dissuasif sur [M. Millward] en particulier, tout en permettant à l'Ordre de lui adresser directement ses préoccupations, dans l'éventualité où il déciderait de reprendre un poste d'enseignant en Ontario. »

**Membre :** Peter John Nelson

**N° de membre :** 492036

**Décision :** Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de Peter John Nelson, ancien enseignant au service du Rainbow District School Board, en raison de multiples infractions criminelles.

M. Nelson a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2005. Il n'était pas présent à

l'audience du 5 octobre 2015 et n'y était pas représenté par un avocat.

L'avocate de l'Ordre a décrit en détail les actes criminels de M. Nelson, tels qu'ils étaient énoncés dans le dossier de documents judiciaires, et a fait valoir qu'il s'agissait d'un grave cas de mauvais traitements d'ordre sexuel comportant des attouchements prémédités sur deux fillettes auprès de qui il occupait une position de confiance.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Nelson coupable de faute professionnelle et a enjoint au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le comité a écrit : « La conduite de M. Nelson a eu de graves répercussions sur ses victimes et a ébranlé la confiance que le public accorde à la profession enseignante. M. Nelson a donc perdu le privilège de faire partie de la profession enseignante. »

**Membre :** Robert Charles Palmateer

**N° de membre :** 240295

**Décision :** Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat en enseignement de Robert Charles Palmateer en raison de plusieurs fautes professionnelles. En effet, M. Palmateer a affiché des photos de deux élèves de sexe masculin dans un média social, sur sa page personnelle, sans la permission des parents et a donné des cadeaux inappropriés à ces élèves.

M. Palmateer a obtenu l'autorisation d'enseigner en juin 1978. Il n'était pas présent à l'audience du 15 octobre 2015 et n'y était pas représenté par un avocat.

M. Palmateer a des antécédents disciplinaires à l'Ordre.

Il était au service du Thames Valley District School Board et avait un contrat d'enseignant à London. Des témoins ont déclaré que M. Palmateer avait affiché des photos de deux de ses élèves de sexe masculin sur sa page personnelle sans la permission des parents. De plus, durant l'année scolaire 2009-2010, il leur a donné des cadeaux, dont un chapeau et une pierre précieuse, et a donné son courriel et des notes personnelles à l'un d'eux.

Le 30 juin 2010, M. Palmateer a pris sa retraite du conseil scolaire.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Palmateer coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat soit révoqué en disant qu'il était primordial dans ce cas de protéger l'intérêt du public.

Pour prendre sa décision, le comité a tenu compte des facteurs suivants :

- M. Palmateer a eu une conduite très grave. « Au mieux, il a dépassé à plusieurs reprises les limites professionnelles; au pire, il a fait preuve d'un comportement de préparation à l'endroit de jeunes garçons vulnérables », a écrit le sous-comité
- Il est un récidiviste
- Il s'est livré à cette conduite au moment précis où il comparaisait devant le comité de discipline lors de son audience antérieure
- Il n'était pas coopératif.

Le sous-comité a souligné que « [I]es enseignants peuvent récompenser les élèves pour leur rendement scolaire, mais donner des cadeaux sans raison transgresse les limites professionnelles ».

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : « À cause de sa conduite répétée, M. Palmateer a renoncé au privilège de détenir un certificat de qualification et d'inscription en Ontario. Il a manqué à plusieurs reprises à ses obligations professionnelles et a eu un comportement troublant. »

**Membre :** Stephen Michael Spence

**N° de membre :** 159073

**Décision :** Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat d'enseignement de Stephen Michael Spence, ancien enseignant au service du Waterloo Region District School Board, à la suite de plusieurs incidents qui se sont tous soldés par la conclusion qu'il y a eu une faute professionnelle.

M. Spence a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1983. Il était présent à l'audience du 24 septembre 2015 et était accompagné de son avocat.

Durant l'année scolaire 2011-2012, M. Spence a :

- démontré qu'il n'avait pas

suffisamment de compétences en gestion de classe et qu'il négligeait la sécurité des élèves

- harcelé une collègue
- eu des contacts physiques inappropriés avec un élève
- permis à des élèves de détruire des biens qui appartenaient au conseil scolaire.

Bien que le conseil scolaire lui ait imposé des mesures disciplinaires, M. Spence a continué d'avoir peu de jugement professionnel.

En octobre 2012, le conseil scolaire l'a licencié. En décembre de la même année, à la suite du règlement d'un grief déposé au nom de M. Spence, on l'a réintégré dans ses fonctions en échange de sa démission irrévocable à compter du 31 mars 2013.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Spence coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat d'enseignement soit suspendu neuf mois à compter de la date de son ordonnance. De plus, il lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

En outre, le sous-comité a ordonné à M. Spence de suivre, à ses frais et dans les 90 jours suivant la date de l'ordonnance, un cours sur les limites professionnelles à respecter avec les collègues et les élèves.

**Membre :** Terence Kazuo Takashima

**N° de membre :** 170055

**Décision :** Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat en enseignement de Terence Kazuo Takashima parce qu'il a «abusé de sa position d'enseignant et d'entraîneur en choisissant d'entretenir une relation inappropriée d'ordre sexuel avec un élève».

M. Takashima a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1978. Il était présent à l'audience des 29 et 30 avril et du 17 juin 2014. Il y était représenté par un avocat.

Le 15 juillet 2014, M. Takashima a déposé un avis d'appel à la Cour divisionnaire de l'Ontario. Le 14 mai 2015, la Cour a rejeté l'appel.

M. Takashima était suppléant au

Toronto District School Board et entraînant une équipe sportive dans une école. L'élève était membre de cette équipe.

À l'audience, quatre personnes ont témoigné. Le comité a trouvé que «la preuve que M. Takashima [s'était] adonné à des activités de sexe oral avec un élève, [le 7 décembre 2010, dans la salle du personnel de l'école], était claire, forte et convaincante». M. Takashima et l'élève ont affirmé qu'ils s'étaient enlacés, mais ils ont nié avoir eu une relation d'ordre sexuel.

Le 21 février 2012, le conseil scolaire a congédié M. Takashima.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Takashima coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat de qualification et d'inscription soit révoqué.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «On décrit habituellement une telle conduite comme étant le pire abus de confiance qu'un enseignant puisse commettre à l'égard d'un élève placé sous ses soins. Par conséquent, M. Takashima a perdu le privilège de détenir un certificat de qualification et d'inscription, et d'être membre de la profession enseignante.»

**Membre :** Robert Valentini, EAO

**N° de membre :** 171894

**Décision :** Admonestation

Un sous-comité de discipline a admonesté Robert Valentini pour avoir envoyé des lettres accusant faussement une ancienne collègue de vol.

M. Valentini a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1980. Il était directeur adjoint pour le compte du Kenora Catholic District School Board. Il n'a pas assisté à l'audience du 30 novembre 2012, mais y était représenté par un avocat.

Entre août 2009 et 2010, M. Valentini a loué un appartement à une enseignante de son école. Par la suite, elle a déménagé à Winnipeg après avoir accepté un nouveau poste en enseignement. M. Valentini lui a envoyé une lettre dans une enveloppe de l'école l'accusant d'avoir volé une antenne satellite, des rideaux et des tringles de son appartement. La lettre indiquait qu'une copie avait été envoyée

à la Police provinciale de l'Ontario et à la Cour des petites créances de l'Ontario, ainsi qu'à la direction de l'éducation, à la direction et à deux directions adjointes de sa nouvelle école.

L'enseignante a nié les allégations formulées contre elle et offert des preuves démontrant qu'elle n'avait pas volé ces articles. Par la suite, M. Valentini a envoyé des lettres dans lesquelles il s'excusait de ses gestes et retirait ses allégations.

Le sous-comité de discipline a reconnu Robert Valentini coupable de faute professionnelle et lui a adressé une admonestation écrite après l'audience.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «M. Valentini regrette ses actes, a immédiatement pris des mesures pour régler cette affaire et a admis avoir agi d'une manière contraire aux devoirs de la profession.»

**Membre :** James Douglas Welch

**N° de membre :** 238593

**Décision :** Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat d'enseignement de James Douglas Welch pour avoir eu en sa possession du matériel pornographique sur son ordinateur de classe, et a qualifié M. Welch de «récidiviste».

M. Welch a reçu l'autorisation d'enseigner en mai 1976. Il était au service du Peel District School Board en tant qu'enseignant dans une école de Brampton. Il n'a pas assisté à l'audience du 21 novembre 2012, mais y était représenté par un avocat.

Le 21 janvier 2010, un élève a vu l'image d'une femme nue apparaître brièvement sur l'ordinateur de classe de M. Welch. Une fouille plus approfondie de son ordinateur a révélé de nombreuses images inappropriées et de femmes nues. De plus, M. Welch n'a pas respecté une entente écrite qu'il avait conclue avec l'Ordre en juillet 2006, dans laquelle il s'engageait à ne pas utiliser les ordinateurs de l'école ou du conseil scolaire pour accéder à des images inappropriées ou pornographiques, les regarder ou les télécharger.

## AUDIENCES

M. Welch a donné sa démission au conseil scolaire le 28 février 2010.

Le sous-comité de discipline a reconnu James Douglas Welch coupable de faute professionnelle et a ordonné la révocation de son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «De l'avis du comité, il était inacceptable pour M. Welch d'enfreindre le protocole d'entente, qui lui interdisait d'utiliser les ordinateurs de l'école ou du conseil scolaire pour regarder des images pornographiques. Sauvegarder du matériel pornographique [sur] un ordinateur d'une école est un acte honteux que le comité ne saurait tolérer.»

**Membre :** Non identifié

**Décision :** Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu un enseignant du Peel District School Board parce qu'il a transgressé les limites professionnelles en rencontrant une élève dans un café.

L'enseignant a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2001. Il a assisté à l'audience du 31 mai 2013 et s'est représenté lui-même.

En décembre 2007, l'enseignant a rencontré une élève et ils ont échangé leur numéro de téléphone cellulaire. Il est allé la chercher à son travail pour l'emmener à un café assez éloigné afin d'éviter les commérages. Une photo de l'enseignant et de l'élève au café a été déposée en preuve à l'audience.

En juin 2008, le conseil scolaire a remis une lettre disciplinaire à l'enseignant, laquelle lui adressait un avertissement. L'enseignant a, par la suite, suivi un cours sur les limites professionnelles, comme l'avait exigé le conseil scolaire.

Il a enseigné dans une autre école du conseil scolaire pendant quatre ans, sans qu'il y ait eu d'autres plaintes.

Le sous-comité de discipline a reconnu l'enseignant coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat de qualification et d'inscription soit suspendu pendant un mois. De plus, il lui a ordonné de se présenter devant lui

immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

En outre, il lui a ordonné de suivre et de réussir un cours sur les limites professionnelles et sur les questions de transgression de ces limites.

**Membre :** Ira Mark Young

**N° de membre :** 216129

**Décision :** Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription d'Ira Mark Young, ancien enseignant du Toronto District School Board, pour avoir eu un certain nombre d'interactions inappropriées avec un élève, lesquelles ont donné lieu à une accusation d'exploitation sexuelle et à une reconnaissance de culpabilité de voie de fait.

M. Young a reçu l'autorisation d'enseigner en octobre 1990. Il n'était pas présent à l'audience du 22 septembre 2015, mais y était représenté par un avocat.

Le sous-comité a entendu que, à l'automne 2011, M. Young a téléphoné à un élève pour l'inviter chez lui à un barbecue. De plus, il a demandé à l'élève de l'aider à effectuer certaines tâches ménagères et lui a dit qu'il le paierait 100 \$ pour ses services. Quand l'élève est arrivé chez M. Young, celui-ci portait un short et avait un verre de vin à la main. De plus, pendant que l'élève était chez lui, il lui a fait un certain nombre de commentaires et lui a posé des questions de nature sexuelle.

Alors qu'ils étaient assis sur le canapé, il a touché le pied de l'élève avec le sien.

En février 2012, M. Young a été accusé d'exploitation sexuelle en raison de sa conduite envers l'élève. En août 2013, il a été reconnu coupable de voie de fait sur l'élève et a reçu une condamnation avec sursis et trois ans de probation.

En novembre 2013, le conseil scolaire l'a licencié.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Young coupable de faute professionnelle et a enjoint au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Par sa conduite, M. Young a

abusé de sa position de confiance et d'autorité, a jeté le discrédit sur la profession et doit maintenant faire face aux conséquences de sa conduite infâme.»

**Membre :** Vasilis Zagar, EAO

**N° de membre :** 297024

**Décision :** Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé Vasilis Zagar, enseignant du Toronto District School Board, pour être arrivé régulièrement en retard à ses cours et avoir souvent laissé ses élèves sans supervision, et ce, sur une période de trois ans.

M. Zagar a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 1998. Il a assisté à l'audience du 11 décembre 2013 et y était représenté par un avocat.

Par ailleurs, M. Zagar envoyait des textos, utilisait son téléphone cellulaire et lisait le journal pendant les heures de classe. Il a omis, à maintes reprises, de remplir des affectations sur appel. Il n'a pas respecté les procédures de départ ni signalé à l'administration qu'il quittait les lieux. Il n'a pas non plus répondu lorsque la direction de l'école a tenté de communiquer avec lui par téléavertisseur.

M. Zagar s'est comporté de la sorte d'avril 2008 à novembre 2011, en dépit d'avertissements répétés, dont deux suspensions imposées par le conseil scolaire et plusieurs lettres de counseling et de discipline de la direction de l'école.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Zagar coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. Il lui a aussi enjoint de suivre, à ses frais, et de réussir un cours sur la supervision et la sécurité des élèves.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Les parents, le conseil scolaire et la collectivité s'attendent à ce que les élèves soient supervisés.» ■

Consultez le texte intégral des sommaires à [oeo.ca](http://oeo.ca) → [Membres](#) → [Plaintes et discipline](#) → [Décisions](#).



NOM : *Elizabeth Dowdeswell*

- Née en Irlande du Nord le 9 novembre 1944; sa famille immigré en Saskatchewan en 1947.
- Déménagement souvent, tous les trois ou quatre ans, d'une petite ville de la Saskatchewan à l'autre.
- Détient un brevet d'enseignement et un B. Sc. en économie domestique de l'Université de la Saskatchewan; obtient sa M. Sc. en sciences du comportement de l'Université d'État de l'Utah en 1972.
- Quitte l'enseignement pour être sous-ministre au gouvernement de la Saskatchewan; occupe plusieurs postes de haute direction dans la fonction publique canadienne.
- De 1992 à 1998, dirige le Programme des Nations Unies pour l'environnement, à Nairobi, au Kenya.
- De 1998 à 2010, est professeure auxiliaire au McLaughlin-Rotman Centre for Global Health de l'Université de Toronto.
- De 2010 à 2014, est présidente et chef de la direction du Conseil des académies canadiennes.
- Présidente du conseil d'administration du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- En 2012, est nommée officier de l'Ordre du Canada et reçoit la Médaille du jubilé de diamant de la reine Élisabeth II.
- En juin 2014, est nommée 29<sup>e</sup> lieutenant-gouverneure de l'Ontario par l'ancien premier ministre Stephen Harper.

## APPRENANTE À VIE

La lieutenant-gouverneure de l'Ontario explique en quoi sa carrière en enseignement a influencé son rôle de fonctionnaire et de championne de l'éducation.

DE LAURA BICKLE

### Décrivez-vous à l'école élémentaire.

Curieuse, enthousiaste et active.

### Et à l'école secondaire?

Ambitieuse, rigoureuse et pluridisciplinaire.

### Quelle était votre matière préférée?

La littérature, parce qu'elle a ouvert le monde à une jeune fille issue d'une petite ville.

### Qui vous a inspiré?

Beaucoup de personnes, notamment des leaders comme Nelson Mandela, qui nous inculquent l'humilité et la serviabilité, ou des figures emblématiques des arts et de la musique comme Yo-Yo Ma, qui m'émue jusqu'aux larmes.

### Qu'auriez-vous aimé apprendre à l'école?

Converser en français et apprendre d'autres langues.

### Que faisiez-vous pendant la récréation?

À l'école élémentaire, je m'asseyais

souvent sur les marches pour lire. À l'école secondaire, nous gravitions toujours autour du piano et on dansait.

### Importante leçon apprise à l'école?

Accepter la diversité.

### Votre meilleur souvenir d'école?

Y aller par mauvais temps. Sans autobus scolaire, peu d'élèves pouvaient s'y rendre; nos enseignants donnaient donc des cours moins formels.

### La meilleure qualité chez un pédagogue?

La volonté de percevoir un élève comme une personne à part entière.

### Quel cours aimeriez-vous concevoir?

Un cours qui aide les élèves à «établir des liens» et à comprendre que, dans la vie, il faut pouvoir synthétiser des connaissances provenant de domaines variés.

### Comment êtes-vous devenue enseignante?

Après avoir décroché un B. Sc. en

économie domestique, j'ai présenté une demande de brevet d'enseignement.

### Qu'est-ce qui vous a poussée à quitter l'enseignement?

J'ai enseigné au secondaire et au post-secondaire avant de me lancer dans la formation des pédagogues et l'élaboration des programmes d'études. La transition vers la fonction publique s'est faite naturellement.

### Meilleure leçon apprise d'un pédagogue?

La patience.

### Votre meilleur souvenir en tant qu'enseignante?

Avoir contribué à libérer le potentiel et la créativité de personnes de tout âge.

### L'incidence de votre expérience en enseignement sur vos fonctions actuelles?

Enseignante un jour, enseignante toujours! ■



# Votre cheminement vers la retraite

Quel est mon plan de retraite?

Planifier sa retraite peut être stressant et compliqué. ERO/RTO vous simplifie la vie avec des ressources expertes et des ateliers pertinents sur la retraite, offerts par des gens en qui vous avez pleinement confiance – vos collègues!

## 1<sup>ER</sup> CONSEIL



**Il n'est jamais trop tôt pour planifier**

Beaucoup de gens regrettent de n'avoir pas planifié plus tôt leur retraite. Les experts recommandent de le faire de 5 à 10 ans à l'avance. Partez du bon pied avec l'un de nos ateliers de planification de la retraite.

## 2<sup>E</sup> CONSEIL



**Besoin d'assurance**

À la retraite, difficile de prévoir vos besoins en soins de santé. Avec un revenu fixe, il importe d'avoir un régime d'assurance collective complet, comme celui d'ERO/RTO, pour couvrir les dépenses imprévues.

## 3<sup>E</sup> CONSEIL



**Obtenez l'expertise d'ERO/RTO**

Vous pouvez nous faire confiance. Nous sommes l'organisme sans but lucratif le plus important pour répondre aux besoins de la communauté retraitée en éducation. Comptez sur nous pour des conseils et des ressources utiles.



Pour d'autres conseils, ressources et informations sur les ateliers de retraite :  
[www.rto-ero.org/fr/la-communaute-du-monde-de-leducation](http://www.rto-ero.org/fr/la-communaute-du-monde-de-leducation)  
1-800-361-9888 | 416-962-9463



ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS AGRÉÉS

# Où vous mènera cette aventure de 25 000 \$?

Économisez jusqu'à 40 % lorsque vous souscrivez une assurance automobile\* ou habitation. Demandez votre soumission dès aujourd'hui. Vous serez en plus inscrit au concours pour gagner 25 000 \$!



1-800-387-1963 | [www.eao.ca/rabaisauxmembres](http://www.eao.ca/rabaisauxmembres)

Co-operators<sup>MD</sup> est une marque déposée du Groupe Co-operators limitée, utilisée sous licence. Les produits d'assurance groupe automobile et habitation sont souscrits par la Compagnie d'assurance COSECO et administrés par H.B. Gestion d'assurance collective Itée, des sociétés membres du Groupe Co-operators limitée. Les réductions, la couverture et l'admissibilité varient selon la province. \*L'assurance automobile n'est pas offerte en Colombie-Britannique, au Manitoba ni en Saskatchewan. †Aucun achat requis. Pour obtenir les règles complètes du concours, rendez-vous au [www.cooperatorsassurancegroupe.ca](http://www.cooperatorsassurancegroupe.ca) ou écrivez à l'adresse suivante : Marketing, Assurance groupe, 5600 Cancross Court, Mississauga (Ontario) L5R 3E9. Le concours se termine le 31 décembre 2016. \*\*Les membres peuvent économiser jusqu'à 40 % une fois toutes les réductions prises en compte. Ce pourcentage est établi selon les taux de base de COSECO pour les clients qui résident en Ontario et au Québec. Les réductions offertes, la couverture d'assurance et les conditions d'admissibilité peuvent varier d'une province à l'autre. Co-operators s'engage à protéger la vie privée de ses clients, ainsi que la confidentialité, l'exactitude et la sécurité des renseignements personnels recueillis, utilisés, conservés et divulgués dans le cadre de ses affaires. Pour en savoir plus, visitez le [www.cooperatorsassurancegroupe.ca](http://www.cooperatorsassurancegroupe.ca).

HBG558 (01/16)

**Ce programme d'assurance groupe est offert uniquement par l'entremise de notre Centre de communications et de notre site Web.**